

notre adieu
au roi

CM

CAHIERS
MARXISTES

jacques bauduin -
philippe brewaeys -
hervé cnudde -
pierre de locht -
guy de plaen -
josé fontaine -
pierre gillis -
françoise hecq -
hugues le Paige -
rosine lewin -
claire renard -
jean-maurice rosier -
rudi van doorslaer -
jacques lemaître -

14^F



BELGIQUE-BELGIË

Les **Cahiers Marxistes**

Référant aux courants marxistes, la revue rend à considérer la société comme totalité; à privilégier donc une approche multidisciplinaire critique et l'articulation entre théories et pratiques sociales. Les engagements y seront assumés comme clé de scientificité ou comme valeur philosophique et morale. La revue se conçoit comme lien entre chercheurs, citoyens actifs et responsables d'organisations sociales et politiques. Elle procède actuellement plutôt par thème.

abonnement

(6 numéros par an)

pour la Belgique 900 F

pour l'étranger 1 000 F

au compte 001-1047600-76
des CM (20, av. de Stalingrad,
1000 Bruxelles)

Tél : 32-2-514.53.52

Fax : 512.23.84

comité de rédaction

Mateo Alaluf, Jacques Aron,
Albert Carton, Ouardia Derriche,
Pascal Delwit, Jean-Michel De
Waele, Pierre Gillis, Michel
Godard, Serge Govaert, Jean-
Jacques Heirwegh, Claude
Herne, Rosine Lewin,
Bérangère Marquès-Pereira,
Jacques Moins, Jacques
Nagels, Nadine Plateau, Marc
Rayet, Claude Renard, Jean-
Maurice Rosier, Christian
Vandermotten, Benoît
Verhaegen.

secrétariat de rédaction

Hélène De Noose

rédacteurs en chef

Pierre Gillis, Michel Godard

C	M
CAHIERS	
MARXISTES	

sommaire

- <i>éditorial</i>		3
- le chef, le bouc émissaire, l'agneau mystique	guy de plaen	13
- baudouin, le congo et le zaïre	rosine lewin	21
- démocratie, république, nation : le triptyque de la modernité		27
	<i>table ronde</i> José fontaine / Jacques bauduin	
- les couacs du cardinal danneels	rosine lewin	55
- la famille royale, le renouveau charismatique et certains de leurs sulfureux amis	philippe brewaeys	59
- les défauts ordinaires de l'information	hugues le Paige	81
- un scoop : contrairement aux trônes la connerie n'est pas héréditaire	Jean-maurice rosier	87
- la solitude de la laïque de fond	françoise hecq	91
- trois questions après la mort du roi	Pierre de locht	94
- parler du roi, c'est parler du peuple	hervé cnudde	99
- lahaut : le symbole	<i>interview de</i> rudl van doorslaer	101
- le pcb et la république dans les années '50	claude renard	111
- d'une persévérante piété	pierre gillils	121
<i>annexes :</i>	le discours du roi au louvre (24 mai 1961)	127
	à propos d'un discours royal (henri janne - 1 ^{er} juin 1961)	130
<hr/>		
- L'ordre des médecins en question	<i>fondation willy peers</i>	137
- L'ordre des médecins est-il bon pour la santé ?	Jacques lemaître	147



Goupillons : - d'armes (15^e s.);
- aspersion;
- à bouteilles.

notre adieu au roi

Nous avons été surpris, convenons-en, par la réaction de la société belge à la mort du roi Baudouin. Mais contrairement à une partie des commentaires que l'événement a suscités, nous y avons plutôt vu la matérialisation de virtualités déjà repérées dans notre société, civile et politique, et dont notre numéro 188 («rejets/reconstructions du politique») avait entamé l'analyse. C'est dire si nous nous inscrivons en faux contre le titre que *La Libre Belgique* a donné à son bilan de «la semaine sainte» - «les dix jours qui ébranlèrent la Belgique». Notre volonté d'explicitier ce point de vue nous a ainsi amenés à déroger à une habitude éditoriale assumée, celle de prendre nos distances avec l'actualité - mais en ce mois de novembre, nous sommes déjà, tant mieux, sortis de l'événement. Nous n'aurons d'ailleurs même pas l'honneur d'être les premiers à briser l'atmosphère de deuil consensuel, puisque le VLD s'est permis de rompre une lance en faveur d'une conception «notariale» de la monarchie - signe des temps, la contestation ne vient plus de la gauche wallonne, mais de la droite flamande.

Ce n'est pourtant pas sans hésitation que nous avons pris la décision de consacrer une de nos livraisons au grand *happening* de l'été, tant nous tenions à ne pas contribuer à la frénésie idolâtrique ambiante, fût-ce en contrepoint. Mais au-delà du montage médiatique incontestable qui fut une des composantes de l'opération, les réactions populaires les plus visibles et les plus spontanées cons-

tituent un extraordinaire révélateur de l'imaginaire social et politique, qui mérite d'être interrogé. Sans compter par ailleurs le poids de la monarchie dans nos équilibres institutionnels, dont l'estimation prête à controverse, notre numéro en témoigne aussi.

Interroger cet imaginaire social, c'est ce que nous avons demandé en premier lieu à Guy De Plaen, introduit par Jean Doneux, qui a jeté sur la Belgique le regard extérieur de l'ethnologue. Il nous livre une première conclusion d'importance, en écartant, quant au rôle du roi dans la société, les figures traditionnelles du chef et du bouc émissaire, au profit de celle de l'Agneau mystique, que De Plaen caractérise comme « l'objet d'une projection des valeurs que la société avait en elle et qui ne pouvaient être conflictuelles » : nous, Belges, disposons, à l'instar de notre roi, de tant d'humaines qualités... Que le roi se soit glissé dans cette enveloppe, plus ou moins consciemment, n'est évidemment pas sans conséquences politiques, sur lesquelles nous reviendrons.

Semaine révélatrice, et pas bouleversement, même si la convergence de trois vibrations de moyenne amplitude, pour donner dans la métaphore physicienne, a donné lieu à une résonance dont l'énergie est considérable, mais la durée de vie strictement limitée, nous en sommes convaincus - précisément parce qu'il n'y a pas de raison particulière pour que ces trois phénomènes restent en phase.

Le premier des mouvements qui convergent dans notre résonance est celui dont on pouvait, le plus naturellement, attendre une réaction forte à la mort du roi. Il se cristallise autour d'une certaine sensibilité politique, qui s'est manifestée dans notre histoire à plusieurs reprises, avant guerre, avec le rexisme, après guerre, pendant la question royale; ce courant, qu'on peut qualifier de « chrétien réactionnaire », appelle de ses vœux un pouvoir politique fortement personnalisé, n'a que peu d'estime pour la démocratie représentative, et affiche spontanément un apolitisme agressif allant de pair avec un soutien inconditionnel à la monarchie, symptômes que l'on a retrouvés à titres divers dans les témoignages recueillis (voir l'article d'Hugues Le Paige).

La seconde composante de notre dynamique est nettement moins traditionnelle. Nous la placerons sous le label « effet Caroline », en hommage à Caroline de Monaco; c'est en effet à son sujet que la réalité rejoint son concept, avec la rigueur et la pureté d'une épure. La presse à scandale adore se pencher sur les familles royales,

princières, ou plus modestement aristocratiques, pour nous tenir au courant de leurs amours, de leurs bobos, de leurs états d'âme, de l'état de leurs artères, de leurs revers de fortune (ainsi, exemple récent, que de problèmes pour rédiger le contrat de mariage qui unira sous peu, nous l'espérons tous, Caroline à Vincent Lindon !) - de sorte que nous savons tout d'eux. Le succès de ces feuilles à ragots n'est bien sûr pas innocent; elles répondent à un besoin, et elles ont des retombées. Dans leur humanité quotidienne, ces grands personnages se posent en contrepoint aussi bien de la froide bureaucratie d'Etat, corset de règlements désincarnés et pouvoir contraignant et lointain, si pas inaccessible comme le pouvoir européen, que de l'implacable marché, destructeur de modes de vie anciens, souvent enjolivés dans la perception qu'on en a, déclassant des savoir-faire qui ont fait leurs preuves, écrasant l'emploi - de sorte que le prestige de nos princes s'en retrouve enrichi de l'image de dernier recours éventuel, et humain qui plus est. Nous ajouterons que ce besoin de recours ultime est à mettre en liaison avec la demande populaire de solutions de rechange par rapport à la dureté des rapports sociaux contemporains - la compétitivité n'est pas l'alpha et l'oméga du lien social. Cela marche d'autant mieux, comme l'a fait remarquer François Perin, que le roi, comme le peuple, ne porte apparemment aucune responsabilité dans tout ce qu'on ramasse sous le terme générique de crise. Quant aux retombées, elles vont dans le sens d'une consolidation par consensus des rapports de classe, en permettant une identification avec le sommet de la hiérarchie sociale - après tout, «eux» et «nous», nous ne pouvons pas être vraiment des adversaires, puisqu'«ils» ne sont pas tellement différents de nous, la preuve, c'est qu'ils ont aussi des varices... D'où l'attachement qu'on leur porte. Si, de plus, ils s'intéressent à nos varices à nous, et qu'on est ainsi payé de retour, l'effet est multiplié - tous nos princes ne vont certes pas jusque là, mais le couple royal Baudouin-Fabiola ne s'est pas dérobé à cette obligation, le roi coiffant même la casquette de l'éboueur. Cet «effet Caroline» est typique des monarchies modernes : alors qu'il plonge ses racines dans des fantasmes d'ancien régime, il n'a acquis son efficacité qu'à partir du moment où il s'est appuyé sur des médias pénétrants et performants, capables de rendre crédible le «on sait tout d'eux».

Notre troisième élément est strictement belge - et plus encore francophone. Même quand on décrie l'Etat - c'est le bruit de fond des commentaires politiques dans notre pays -, on se retrouve quelque peu désorienté lorsqu'on perçoit une réelle menace de rupture de cet Etat. Après tout, c'est lui qui structure notre cadre de

vie quotidien - école (même quand elle est privée), santé, sécurité sociale, subsides à «nos» entreprises, ... - et la question identitaire se pose au moins par rapport à lui, quand bien même les réponses qu'il propose ne satisfont pas, ou plus. La réforme de l'Etat et les accords de la Saint-Michel (ou de la Saint-Quentin, choisissez votre régime linguistique) n'ont pas suffisamment rassuré tous ceux qu'effraie la perspective de l'éclatement de l'Etat belge. Jacques Bauduin, dans la discussion avec José Fontaine que nous reproduisons plus loin, explique que la manière dont les accords ont été conclus, négociés en cénacle restreint, la population étant soigneusement tenue à l'écart du processus, sans réel débat démocratique, est grosse de tous les dangers - à commencer par celui de l'incompréhension. Alors, face au séparatisme, le roi est une bouée à laquelle se raccrocher. Et le fait que ces sentiments «belgicistes» répandent un petit fumet de nostalgie unitariste, en évidente contradiction avec le dernier discours du roi Baudouin, en juillet 1993, n'est dans ce contexte qu'un détail.

La convergence de ces trois courants a produit un résultat inattendu par son ampleur. Il faudrait toutefois une certaine mauvaise foi pour prétendre que cette vibration n'a pas bénéficié d'une remarquable caisse de résonance, complaisamment fournie par les médias dans leur ensemble - et pas seulement par les feuilles dont c'est la raison d'être, auxquelles nous faisons allusion plus haut. Le deuil a été activé par une perfusion télévisuelle. Hugues Le Paige aborde ce thème en évoquant «les défauts ordinaires de l'information», et en renversant la perspective : ne retrouve-t-on pas «l'esprit d'août» tous les soirs sur antenne, puisque ce qui a permis ce dérapage est attribuable à la confusion des genres et au manque de recul, à l'insuffisance d'analyse et à une vision a-historique ?

C'est aussi littéralement qu'il faut attribuer à certaine presse le rôle d'amplificateur, à propos des estimations chiffrées de la foule qui a afflué vers le palais royal pendant «la semaine sainte» (on a parlé d'un million de personnes impliquées d'une manière ou d'une autre dans l'ensemble des célébrations) : matériellement, il est impossible que plus de cinquante mille personnes soient venues rendre un dernier hommage au roi, les jeudi 5 et vendredi 6 août, sachant qu'environ douze cents d'entre elles défilaient à l'heure (donnée fournie par la gendarmerie). C'est beaucoup, certes, mais moins que les centaines de milliers dont il fut question - nettement moins aussi que ceux qui, à la même époque, se sont déplacés vers Anvers, Ostende et Zeebrugge pour admirer les grands voiliers qui y étaient rassemblés.

L'amplification fut aussi politique, précisément quant au sens à attribuer aux manifestations de deuil populaire. Nous avons déjà cité *La Libre Belgique* et ses dix jours qui ébranlèrent la Belgique; instructive également la citation suivante, véritable morceau d'anthologie, cueillie dans *Télé-moustique* (22/9/93), souvent présenté comme populaire de gauche et dont on aurait pu attendre autre chose : «*Qui aurait pensé que l'été '93 connaîtrait tellement de bouleversements ? De la mort de Baudouin à l'avènement de son successeur, c'est tout un pays qui s'est réveillé. Face à cet immense espoir, quelle déconfiture pour un certain nombre de personnes ! Les politiciens, d'abord. Une gifle n'aurait pas eu tant d'effet. Voilà donc une trentaine d'années qu'ils nous empoisonnent l'existence avec de faux problèmes qui n'intéressent qu'eux-mêmes. [...] Ces dernières années, on nous a fait croire que les Flamands ne voulaient plus des Wallons, qui le leur auraient bien rendu, et cette opinion falsificatrice d'un quarteron d'excités et de commentateurs a fait la une des journaux, au point qu'elle ne tolérât aucune contradiction. Tétanisées, les télés francophones invitaient régulièrement les Marc Platel, les Paul Goossens et autre Dirk Achten pour explorer la "sensibilité" flamande. En réalité, ces gourous ne représentaient qu'eux-mêmes et leurs copains-coquins du monde politique, dans la plus grande entreprise de désinformation de l'après-guerre. [...] Difficile de fermer le groin (sic) des bêtes les plus malfaisantes, mais on peut toujours suggérer à la RTBF et à RTL-TVI de ne plus inviter ces personnages pareils à des caisses de résonance : plus ils sont vides, plus ils font du bruit.*» Le texte entier est intitulé «Les goujats». Il est exemplaire en ce qu'il pousse à l'extrême, à la caricature, l'un des thèmes de notre résonance triphasée (la question nationale, qui aurait été faussée par les politiciens), et en ce qu'il n'hésite pas à jeter aux orties la tolérance la plus élémentaire, au nom d'un unanimité qui mérite le qualificatif de totalitaire.

Il y a donc eu récupération/construction médiatique, notamment lorsqu'il s'est agi de modeler un saint dans la glaise de la dépouille royale. Il est clair que l'opération ne fut possible qu'à partir d'une matière première bien adaptée. On peut, pour se convaincre de la nécessité de cette condition, penser à une autre opération médiatique réussie, à savoir la fabrication d'une bombe sexuelle avec le personnage de Madonna. Les limites des possibilités de fabrication médiatique sont évidentes si l'on envisage une permutation des deux opérations : aucun génie des médias ne serait arrivé à rendre crédible Madonna en sainte ou notre défunt roi en bombe sexuelle.

Mais il faut surtout noter que la production d'un saint est bien autre chose qu'une entreprise commerciale, et qu'elle s'inscrit dans la stratégie de l'Eglise catholique, forte et fine à la fois. Cette Eglise, maître d'œuvre de l'opération, a démontré à cette occasion une stupéfiante capacité à surfer sur la vague médiatique. On en vient ainsi à ce que nous considérons comme la caractéristique essentielle de ce que nous avons vécu : la profonde symbiose entre le chef de l'Etat belge et l'Eglise catholique.

le sceptre et le goupillon

Cette symbiose représente un sérieux problème pour tous les démocrates. On distingue clairement ce problème en se penchant sur ce que Rosine Lewin appelle «les couacs du cardinal», dans une allusion aux fausses notes de Mgr Danneels dans l'homélie prononcée lors de la messe de funérailles, homélie qui se voulait pourtant le couronnement de l'événement. Les remarques précises de Rosine Lewin font d'ailleurs écho aux questions de Pierre de Lochet (voir plus loin), qui montrent que ce n'est pas seulement à l'extérieur de l'Eglise que l'attitude du cardinal a fait problème.

Les liens de la famille royale avec l'Eglise passent par des canaux que plusieurs enquêtes journalistiques ont éclairés : notre dynastie se reconnaît dans le renouveau charismatique. Philippe Brewaeys nous livre les conclusions de l'enquête qu'il a menée à ce sujet, tant à propos de ce que sont les charismatiques (ce n'est pas l'*Opus Dei*, une certaine tolérance y est de règle, mais ils peuvent aussi servir de contrefeu à la théologie de la libération, d'où leur importance), qu'en ce qui concerne les milieux qui les ont patronnés, que Brewaeys appelle leurs sulfureux amis, eux qui ont un pied dans l'extrême-droite européenne...

L'Eglise est arrivée au remarquable résultat de se poser en miroir du roi - nous sommes les seuls à l'avoir totalement compris, dans toutes les dimensions de sa personnalité, et nous sommes les seuls interprètes de sa pensée, laisse entendre le cardinal. Et ce n'est sans doute pas faux, tant il est difficile de dire si c'est l'Eglise qui s'est efforcée de coller complètement à la personnalité du monarque, ou si c'est ce dernier qui était tellement pénétré du discours de l'Eglise de Jean-Paul II qu'il en était devenu le premier porte-parole en Belgique. Pour le meilleur et pour le pire, insistons-y; le meilleur, c'est l'ouverture à l'autre, même s'il est immigré, c'est l'attention aux «excès du capitalisme sauvage», la compassion pour la pauvreté

qu'il engendre et la critique de l'aplatissement des valeurs sur celles du marché; quant au pire, c'est ce qui touche à la sexualité, de la contraception à l'interruption de grossesse, c'est le paternalisme néo-colonialiste (voir l'autre note de Rosine Lewin, qui rappelle utilement les lourds antécédents de Baudouin en matière coloniale), et c'est plus généralement le refus en profondeur de la laïcité et du pluralisme, débouchant sur une tentative qui n'ose pas dire son nom de fusion de l'Eglise et de l'Etat.

Vieux débat que celui-là, qui nous renvoie à l'opposition entre ancien régime et pluralisme des sociétés démocratiques. C'est d'abord de cela qu'ont longuement discuté José Fontaine et Jacques Bauduin, qui, bien que d'accord sur la primauté à accorder aux principes fondateurs de la modernité que constituent les acquis de la Révolution française, n'en tirent pas la même conclusion quant à l'importance actuelle, à la justesse politique pourrait-on dire, du mot d'ordre de République.

La mise en scène des funérailles, mettant tout l'accent sur la personne du roi et sur sa conscience, a donc résolument occulté le rôle constitutionnel du chef de l'Etat. Hervé Cnudde nous soumet à ce sujet une proposition originale, qui porte sur le choix des termes à utiliser, mais qui, symbole pour symbole, va bien au-delà de la terminologie, en proposant de réserver l'appellation de «souverain» au peuple plutôt qu'au monarque.

Il est clair aussi que cette confiscation du chef de l'Etat par un «clan» correspondait en tout point à la volonté de Baudouin I, et qu'il a fait preuve à cet égard d'une remarquable continuité de pensée. Nous en donnons la preuve en rééditant le discours qu'il a prononcé au Louvre en 1961, discours qui revendique pour le christianisme et pour lui seul l'aptitude à fonder une éthique; Henri Janne, ancien recteur de l'ULB et sénateur socialiste à l'époque, avait trouvé cette prise de position suffisamment anormale, de la part du chef d'un Etat pluraliste, pour réagir dans *Le Soir* par un article de protestation, que nous vous proposons aussi à la lecture. On peut s'étonner que personne n'ait fait remarquer que cette prétention du religieux à régenter le politique a aujourd'hui d'autres références internationales à faire valoir, celle de Khomeiny et celle du FIS algérien, la brutalité et le fanatisme en moins dans le cas qui nous concerne - mais sans doute cette remarque relève-t-elle du sacrilège dans une société pour qui Khomeiny a joué le rôle de repoussoir universel.

La mort de Baudouin a ainsi été l'occasion d'une densification religieuse du monarque, au détriment, répétons-le, de son rôle politique officiel. Même les hommages de la société civile, signe ostensible d'ouverture (ne manquait-il pas un sidérurgiste au chômage ?), ont pris place dans le cadre d'une cérémonie religieuse dont le service d'ordre était assuré par les scouts catholiques - la symbolique avait été soignée jusqu'au détail. Une partie de la population, celle qui ne se reconnaît pas dans le discours catholique, a en retour été contrainte au silence - à la fois parce qu'elle n'avait rien à dire dans un contexte aussi religieusement personnalisé et parce que sortir du contexte aurait été pris comme une inconvenance. L'intervention de Françoise Hecq illustre ce sentiment d'exclusion, les laïcs n'ayant plus droit de cité à l'heure des débordements de religiosité.

Des tonnes de papier ont été noircies à l'occasion de la mort du roi, peut-être aussi pour camoufler un énorme non-dit. Une partie importante de notre numéro est consacrée à ce refoulé. De la politique coloniale de la dynastie (l'article de Rosine Lewin) à l'existence de républicains pas honteux de l'être (José Fontaine, qui en discute avec Jacques Bauduin), du rappel de l'assassinat de Julien Lahaut, sanglante ouverture du règne, par Rudi Van Doorslaer, dont le travail a fait la lumière sur le crime et sur ses mobiles, à l'évolution du sentiment républicain au sein du PCB, que décortique Claude Renard, de l'évocation par Jean-Maurice Rosier des deux numéros de *Charlie-Hebdo* bloqués à la frontière française au rappel du discours royal de 1961 et des réactions qu'il a provoquées, commentées par le signataire de cet éditorial, on trouvera, nous l'espérons, ample matière à une salutaire contre-information dans la livraison que nous vous proposons.

Est-il déjà possible de faire un bilan politique de ces dix jours qui révélèrent une certaine Belgique ? Complètement, sans doute pas, mais il n'est pas trop tôt pour en tirer quelques leçons.

Les propos tenus pendant cette période ont représenté une brutale dévalorisation du politique, en contradiction flagrante avec le contenu de ce qu'on a présenté - abusivement - comme le testament politique du roi. Dérapage ? Malentendu ? Pas vraiment, dans la mesure où la fonction du politique, de la démocratie nous rappelle Jacques Bauduin, est de mettre en scène les conflits, alors que la coalition d'opportunités qui a fait le succès de la « semaine sainte » avait en dénominateur commun la négation des conflits, négation qui est précisément partagée par toutes les droites : nous sommes

tous des enfants de Jésus, nous aimons tous nos princes, et nous sommes tous de bons Belges. C'est donc plutôt le dernier discours de Baudouin qui n'est pas dans la lignée de ses attitudes passées, en particulier de celles qui affirment la primauté des principes religieux : si l'on se veut logique, cette primauté s'exerce également à l'encontre des principes de la démocratie lorsqu'il leur arrive d'entrer en collision avec les premiers, comme pour l'interruption de grossesse. Il faut acter la puissance de la coalition d'opportunités que nous désignons, puissante, probablement, parce que rétrograde, à une époque où l'avenir est surtout fait de craintes et d'incertitudes.

Nous écrivions d'entrée de jeu que nous ne croyions pas à la pérennité de cette coalition temporaire. La preuve en a été rapidement faite, avec l'échec de la première tentative de concrétisation de cette stratégie de consensus populaire - le pacte social d'Albert II et de Dehaene a capoté. C'est un rapport schizophrène à la réalité qui permet d'«oublier» les conflits qui sont notre lot quotidien - les francophones qui pleurent sur l'Etat unitaire sont souvent les mêmes que ceux qu'énerve le néerlandais lorsqu'il est parlé à Bruxelles, et les plus enthousiastes à l'annonce du projet de pacte social n'étaient certainement pas prêts à voir écorner le revenu de leurs actions. Paradoxalement, c'est peut-être le dernier Baudouin, celui qui appelait à la revalorisation de la politique, qui aura eu raison contre son entourage, partiellement responsable de l'inflation laudative sur la personne royale défunte, et contre les producteurs d'autocollants. La recrudescence d'un certain débat politique dans la presse, quant à la nécessité de redéfinir un projet de société, bien au-delà des recettes de l'austérité ordinaire prônées du côté gouvernemental, va en tout cas dans le bon sens. Nous entendons bien nous inscrire dans ce débat, notamment pour contribuer à dégager d'autres solutions aux impasses sociales vers lesquelles nous nous dirigeons que celles du recours à un homme providentiel, fût-il d'essence royale...

Pierre Gillis

Hors thème, nous sommes heureux de vous présenter le résultat des réflexions de la Fondation Willy Peers à propos de l'ordre des médecins, commentés par Jacques Lemaître. Ces réflexions ont toute leur place dans le projet de société, progressiste et ambitieux, que nous évoquons ci-dessus.



Ordre de la Couronne royale de Belgique

le chef, le bouc émissaire, l'agneau mystique

guy de plaen

Y a-t-il une possibilité quelconque de poser un regard ethnologique sur la mort du roi Baudouin ? Et si oui, y a-t-il un intérêt quelconque à le faire ?

Poser la question, c'est peut-être déjà se livrer à une transgression blasphématoire. Que peut-il donc y avoir de commun entre la mort d'un roi constitutionnel d'un pays hautement civilisé (et c'est bien pourquoi le roi est constitutionnel) et la mort d'un chef de tribu sauvage (nécessairement : «eux») ?

Refusons la transgression blasphématoire, puisque, aussi bien, «nos» vieux rapports avec la colonie ont produit de ces connivences dont chaque partie a bien profité. Durant quelques années, et l'Etat belge et Mobutu ont joué ensemble sur le registre : «Il est un chef et moi aussi, il est LE chef là-bas, je le suis ici». Et peu de monde a contesté. Qui a même contesté ? Bref, que des analystes ramènent très prosaïquement tout cela à des intérêts économiques communs, à de la géo-politique, ou à n'importe quoi d'autre, il n'en reste pas moins que le niveau de la similitude symbolique a joué à plein : un chef, un autre chef. Et donc, à ce moment, on ne voit pas pourquoi un ethnologue se refuserait à une auscultation sur le thème : «Qu'y a-t-il de commun entre la mort d'un roi des Belges et celle d'un chef africain ?». Pour qu'il s'y refuse,

il aurait quand même fallu que la presse belge, l'opinion publique belge ou zaïroise dénonce l'imposture et s'écrie : «Mais ça n'a rien de commun». De quoi il ne fut jamais question. Donc, il y a bien quelque chose, qui autorise l'ethnologue (africain ou européen, veuillez le remarquer) à s'interroger et à interroger les faits, pour tenter de dégager similitudes et dissimilitudes.

Si la légitimité de l'interrogation est acquise, reste l'intérêt de le faire. C'est moins facile. Qu'est-ce que c'est qu'un intérêt, au niveau collectif ? Peut-être une leçon à retenir, du «sens» déposé, qui fera qu'à l'avenir on en tient compte, qu'on agira autrement, qu'on ne retombera pas dans les mêmes erreurs, qu'on tirera les leçons. Oui, peut-être. Ou, alors, le sens moins opératoire - puisqu'on n'y changera rien - et qui consiste simplement à révéler : «oui, vous êtes comme cela, nous sommes comme cela, nous avons besoin de rites, ils ont besoin de rites, de symboles, de cérémonies et au moins tout ce que je peux vous dire, c'est que ce serait une grosse erreur de notre part de le nier».

*A une époque, Guy De Plaen avait eu l'occasion d'assister à la mort d'un chef Yansi, de la décrire, de l'analyser¹. Les Yansi, c'est au Zaïre; Guy De Plaen est belge. A la mort du roi Baudouin, il se trouve en Belgique. Il a la télévision, il lit les journaux. Peut-on alors lui demander ses impressions, ses réflexions ? On les lui demande, il les donne. Lorsqu'il les donne, on s'aperçoit que le chef Yansi n'est jamais mentionné explicitement comme comparaison possible avec la mort de Baudouin. On s'aperçoit qu'il refuse des analogies terme à terme, homothétiques, comme si l'équation roi = roi lui semblait ici douteuse. Mais aussi, que d'autres figures, présentes aussi bien en Afrique bantoue que dans l'imaginaire de la foule composite rassemblée devant le palais royal, non seulement se profilent, mais viennent se livrer à l'avant-plan de la scène. Place donc aux «réflexions» de Guy De Plaen, qui leur avait donné le titre qu'on s'est autorisé à mettre en chapeau de tout ce texte : **le chef, le bouc émissaire, l'agneau mystique.** Jean L. Doneux*

1. De Plaen G., «Note sur les funérailles d'un chef Yansi», *Cahiers économiques et sociaux*, V, 2, 1967, 203-220, Paris-Kinshasa.

le chef

La mort est un phénomène complexe qui met en relation des dimensions individuelles et sociales, qui évoque la peur du lendemain, la main du malheur, l'irrévocable.

Si cette mort atteint des hommes importants, l'aspect social et politique de la mort va constituer une menace pour la cohésion sociale, mise en péril par la fragilité de son symbole. Ce sont de nombreux rites (d'exorcisation) qui vont alors pallier cette précarité, et éviter que cette mort ne détruise l'ensemble des institutions.

La mort du dernier roi des Belges est intéressante en ce qu'elle illustre partiellement cette problématique, mais partiellement seulement. Car elle a retiré de ce monde un personnage dont les qualités socialement reconnues étaient différentes de celles que les sociétés ont l'habitude de rechercher chez leur Chef.

On peut affirmer que le charisme de Baudouin ne peut se comparer à celui de Léopold I (franc-maçon, libéral, fondateur de légitimité royale moderne), de Léopold II (Chef, entrepreneur, fondateur d'empire), d'Albert I (roi-chevalier, défenseur du territoire), pour utiliser les archétypes avec lesquels les livres et revues ont habillé le souvenir de chacun.

Ce simple fait mériterait déjà une analyse comparative historique montrant pourquoi les réactions populaires et leur mise en scène ont pu être si différentes, face à la mort de chefs aussi différents. Cela n'expliquerait pas pour autant que l'on sorte d'un scénario articulé entièrement autour de la mort du chef. Il est clair que le roi Baudouin est décédé à une période fort particulière. La presse a abondamment utilisé le rappel des faits récents qui ont divisé la Belgique dont l'avenir n'était plus à construire (Léopold I), à élargir (Léopold II), ou à défendre (Albert I). La menace fut ici intérieure et c'est contre cette menace que le roi, avec des méthodes propres à ses convictions, fit face. Mais ceci n'a rien, en soi, d'exceptionnel : en Afrique aussi, la population est habituée à des images contrastées de Chefs guerriers, de Chefs défenseurs du territoire, de Chefs constructeurs du contrat social, de Chefs introducteurs de modernité technologique. Cela n'enlève rien à un invariant de l'image du Chef, ni conséquemment à ce qu'il faut assumer rituellement lors de sa mort.

Plus intéressant est d'examiner la dialectique entre la personnalité,

ici du roi Baudouin, et les circonstances de sa mort, et de saisir, si faire se peut, dans cette conjonction très expressive qu'est celle d'un deuil, doublée cette fois d'un deuil imprévu, quelles images symboliques ont réellement été assumées.

On peut se proposer de regarder ce phénomène avec le recul que peut fournir le souci de concepts théoriques particuliers, valables aussi bien en Afrique ou en Océanie qu'à Bruxelles en 1993. Et pour ce faire, on pourra confronter successivement les manifestations populaires, les descriptions de la presse et le rituel mis en oeuvre. Mais c'est peut-être le rituel qui restera le plus significatif, car sous un rituel général il n'est pas difficile de repérer trois types rituels différents de renforcement de l'unité ou de résorption des tensions au sein d'un groupe.

mort d'un chef ? le dérapage rituel

Il serait intéressant de comparer la mort d'Albert I à celle de Baudouin au niveau des rites, des réactions et du « passage » qu'elles représentèrent. On y retrouverait, bien sûr, la variabilité de la fonction du roi. Un roi, chef de guerre, mort en plein effort, laissant un pays à la fois uni mais traumatisé par la crise économique, ne peut guère se comparer de ce point de vue à un roi régnant sur un Etat fédéral dans une Europe où le nationalisme et le droit à l'autodétermination sont devenus des lois que chaque communauté s'arroge et que les pays étrangers approuvent, entérinent ou incitent selon l'ordre de leurs idéologies, comme ce fut le cas pour l'Allemagne et le Vatican dans la reconnaissance hâtive de la Slovénie puis de la Croatie.

Mais le Chef mort est enterré selon un rituel fixe dont le respect est en lui-même gage de survie pour la société qui le suit. La durée du deuil, les couleurs, les musiques, les textes et les paroles, les hiérarchies dans les participants sont tous importants et vont comme un long discours affirmant la mort, les qualités du mort, la solidité du symbole et le nécessaire remplacement de la personne.

Or, dans le cas du deuil récent, nous ne retrouvons pas tous les éléments de ces rites destinés à protéger et renforcer l'unité sociale. On peut passer sur le fait que les tensions antérieures spécifiques de ce pays ne furent pas résolues dans l'ordonnement hiérarchique : qui était le successeur, le premier, le deuxième, le troisième personnage de l'Etat ? Bien malin qui aurait pu s'y retrou-

ver devant son poste de télévision. Tout juste soupçonnait-on qu'entre un ordre ancien et un ordre nouveau, objet de luttes et de convoitises, un équilibre ponctuel, *ad hoc*, avait été décidé en dehors d'une population qui, du fait même, ne pouvait reconnaître ses marques.²

Le plus important est ailleurs. La notion des couleurs du rite, choix semble-t-il du couple royal, ainsi que le choix de la composition et de l'ordre des textes et témoignages à la messe ont réellement créé un élément nouveau (bien noté chez les observateurs étrangers habitués des rites de passage dans le Pouvoir), et cet élément nouveau correspond à une différenciation de visée du rite. On pourrait la résumer en disant qu'il y a eu remplacement de la fonction par la personne. Et ce remplacement va, de plus, se faire autour de certaines qualités qui ne sont pas celles d'un homme résorbant par son autorité les tensions, s'imposant aux hommes de l'Etat et à l'institution. Ce qui va être visé est la personnalité propre d'un mort dont on réaffirmera, non le lien indissoluble de Chef avec ce qu'il commande, mais la distance morale avec les contingences du Pouvoir, et donc, parallèlement, des qualités humaines dans lesquelles ceux qui ne sont pas au pouvoir peuvent se reconnaître.

où est le bouc émissaire ?

Une autre formule rituelle qui permet de résorber les tensions connues et reconnues dans une société est celle qui a été illustrée par l'image du bouc émissaire.

Dans cette construction, la société, consciente des facteurs qui la menacent, va les projeter sur une personne (ou un type de personnes) qui va, par la responsabilité qu'elle en prend ou qu'on lui impose, rendre possible sur une nouvelle base l'unité de la société.

Ce scénario, connu, présente des risques importants, comme celui de dévaloriser une fonction et aussi d'imposer une rupture qui ne

2. Ceci est important; l'intérêt d'un rituel bien construit n'est pas qu'on doive s'y soumettre, même si c'est cela qu'y cherchent les organisateurs; le véritable intérêt est qu'il soit lisible, donc éventuellement critiquable, pris comme cible; tandis que devant un magma... quelle position peut-on prendre ? (JLD)

peut, selon le principe, qu'être suivie d'un ordre nouveau négateur de l'ordre ancien.³

Si la Belgique a connu les frémissements d'un tel comportement, la réalité quotidienne au moment de la mort de Baudouin s'en écarta notablement, et le sentiment qui suivit les funérailles était plus proche d'une continuité ou d'une survalorisation du passé que d'un changement, d'une catharsis. Pourtant, certains aspects ont pu faire penser que le scénario se déroulerait dans cette direction. Le terme «victime» fut bel et bien prononcé plusieurs fois, et une part de catharsis a bien existé, avec un thème du «remords» imposé dans certaines déclarations publiques, certains comportements. Les journaux ont parlé de la fatigue du roi, de l'émotion de son dernier discours sur le civisme fédéral, et il paraît exact qu'une certaine exaltation de l'unité retrouvée ne fut possible qu'après sa mort, alors qu'elle ne se manifestait pas de son vivant.

Ce qui s'est passé a en fait été très éloquemment défini par R. Girard dans cette formule : *«La cause apparente du désordre devient une cause apparente de l'ordre parce que c'est en réalité une victime qui refait d'abord contre elle puis autour d'elle l'unité terrifiée de la communauté reconnaissante»*.⁴

On peut penser que nous nous trouvons, dans le cas présent, dans une période qui est caractéristique d'une cristallisation inverse de l'agressivité. La construction des sentiments s'est faite selon un ordre précis tant au niveau de la foule, qu'au niveau de la presse, qu'au niveau des éléments rituels nouveaux. Cette construction refuse la dialectique du pouvoir et du dominé. Elle détourne tous les éléments des tensions, les minimisant, les reportant (peu) sur d'autres personnes, les réduisant (surtout) par l'invocation d'autres valeurs, d'autres qualités qui ne peuvent être considérées comme sources de conflit.

3. Il faut donc ici, pour ce qui suit, bien comprendre ce que signifie G. De Plaen par l'image du bouc émissaire. Non pas, acception assez habituelle : «groupe, en fait innocent, sur lequel la société projette une image de cause de tous les malheurs et conséquemment qu'on traite en pestiférés» - exemple : *«Tout ça, c'est à cause des Juifs»*. Mais «personnage auquel la communauté transfère le fardeau du déficit, de la faute, des erreurs, non parce qu'il les a commis, mais parce qu'il les emporte au loin, et en décharge les autres». Dans le système symbolique, il ne s'agit pas de responsabilité causale (JLD).

4. Girard R., *Le Bouc émissaire*, Paris, Grasset, 1982.

C'est ainsi que le rôle du Chef fut remplacé par l'importance de la sympathie humaine, que le modèle de pouvoir autoritaire s'est muté en pouvoir moral, que les besoins de chaque communauté et leurs griefs mutuels ont été remplacés par la mise en scène des drames sociaux.

Le rôle de bouc émissaire fut attribué, mais seulement en mode mineur, aux politiciens, et ce par de petites phrases **comparatives** à la personne du roi (ce qui n'est pas classique dans ce schéma, où normalement le bouc émissaire est mis en rapport à toute la société). Ainsi, dans *Le Soir* du 5 août, courrier des lecteurs : «... *un homme d'austérité, pas comme les autres farfelus*». Ou mieux : «... *Nous nous sentions aimés et protégés par vous, protégez-nous des politiciens*».

l'agneau mystique

Les deux citations ci-dessus, significatives, illustrent le glissement qui s'est produit vers une autre image, en partie parallèle, en partie opposée à celle du bouc émissaire.

En fait, c'est du statut d'Agneau mystique que le roi bénéficia. Entendons par là, non les angéliques évocations du cardinal, mais qu'il fut l'objet d'une projection des valeurs que la société avait en elle et qui ne pouvaient être conflictuelles. On peut suggérer que chaque Belge a cru à la fin des menaces sur son avenir patriotique, car il bénéficiait de tant d'humaines qualités comme son Roi; et que ce Royaume modèle en fit étalage face au Monde en prière, lors de la messe où les Souverains prostrés écoutèrent silencieux les témoignages humains auxquels les hommes politiques furent aussi astreints, par un juste retour des choses.

Quelques phases du cérémonial illustrent bien le niveau d'abandon de chacun à une morale transcendante, indiscutable. D'abord, certainement : «*A l'élu de mon coeur*». Puis la procession, à **pled** pour tous les hauts personnages de l'Etat, derrière le corps. Les témoignages récités à la messe (qui ont surpris le monde entier, et apparemment d'abord la Reine d'Angleterre, habituée elle à une autre vision du Pouvoir). Et puis ceci, qu'on a pu moins remarquer et qui fut le contraste entre les musiques imposées et les musiques choisies, donc nouvelles. Musique imposée : le canon, celui de l'autorité du Chef d'une armée proche du fût sur lequel était le cercueil (mais une armée où le **médecin** militaire prend la part

belle). Musique imposée aussi, la cloche Salvator «au son juste», ancien symbole civil devenu symbole de la société christianisée et qui signifie l'ordre de la vie sociale qu'elle scande, mais aussi le temps, qu'elle égrène. Mais musiques nouvelles, ces cuivres et ces cordes qui créèrent l'harmonie entre les hommes qui les jouaient et ceux qui les écoutaient, et surtout le «quatrième bruit», la chanson de Julos Beaucarne, chanson si étrange sous la voûte d'une cathédrale, vouée à cimenter autrement l'unité derrière la mort.

Le tout, sur un fond de vêtements gris, cette couleur qui ne marque pas de rupture, ne permet aucune symbolique contrastée du sang ou de la gloire.

La Belgique a donc, en harmonie avec la reine, choisi un thème où son unité pouvait vibrer sans référence aux structures de pouvoir ou à l'Etat. De commun accord, un registre «nécessaire» fut trouvé et le rituel s'y plia.

On peut y voir, selon la théorie du verre de bière à demi plein ou à demi vide, soit une crise de l'autorité politique laissant place à d'autres valeurs et à des inquiétudes noyées sous les fleurs, soit l'émergence (momentanée ? durable ?) d'une morale et de priorités supérieures.

baudouin, le congo et le zaïre

rosine lewin

Sur l'action de Baudouin à l'égard du Congo belge, puis du Congo, et même du Zaïre n'a cessé de peser une ombre massive : le souvenir de l'aïeul Léopold II, propriétaire privé et maître absolu du Congo dès 1885, et qui en novembre 1908 «offrit» cette conquête à la Belgique pour la gloire et la prospérité du petit royaume - au nom d'une oeuvre civilisatrice en Afrique. Souvenir mythique, où se confondent le respect envers une audace aventurière exceptionnelle, la reconnaissance pour la nouvelle dimension donnée à la Belgique, l'hommage très senti aux missions, investisseurs et colons, la perception d'une dette imprescriptible au Roi-Souverain.

Quelques balises pour situer le climat des années '50-60.
Baudouin prête serment de roi en juillet 1951.

Quatre ans après, il effectue un voyage (trionphal) au Congo.
Décembre 55 : parution (en néerlandais) du Plan Van Bilsen qui propose une évolution de trente ans au terme de laquelle le Congo pourrait accéder à une émancipation réelle. Le document est honni en Belgique mais fait office de catalyseur dans la colonie, qui connaît depuis la guerre de Corée ('50 / '53) une expansion économique rapide et une urbanisation accélérée. Dans le même temps persiste l'absence de droits politiques et règne un paternalisme misant pour l'essentiel sur «les bons Noirs», dits évolués.

Le premier manifeste d'intellectuels congolais naît en 1956 sous le titre de Conscience africaine : il appuie le Plan Van Bilsen et plaide pour un dialogue belgo-congolais.

De premières élections communales ont lieu en décembre 1957 : elles indiquent un refus des électeurs de se laisser prendre en tutelle par les partis traditionnels de la métropole, et signalent l'émergence - parfois très forte - de formations ethniques. En octobre 58, le Parlement belge met en place un groupe pour enquêter sur l'avenir du Congo. Nous sommes à trois mois à peine des émeutes de janvier 59, qui vont bousculer tous les calendriers... Le 30 juin 1960, le Congo n'est plus belge mais indépendant.

Nulle part sans doute, le refus de préparer la décolonisation n'aura été aussi têtu, nulle part l'indépendance acquise aussi soudainement.

conscience et ferveur dynastiques

Le 13 janvier 1959, au lendemain d'émeutes sanglantes dans la colonie, le jeune roi Baudouin prononce à la radio à Bruxelles un discours dont on sait maintenant que seul le Premier Ministre, Gaston Eyskens, en avait eu connaissance (les autres ministres l'ont découvert en leur qualité de cherzauditeurs) : c'est le fameux discours qui reconnaît soudain le droit des Congolais à l'indépendance et qui souligne la nécessité d'une évolution dans ce sens, «sans attermoiements funestes et sans précipitation inconsidérée». Le roi explique pourquoi il lui appartenait à lui plutôt qu'au gouvernement, de lancer ce message retentissant : «Je crois devoir à la mémoire de mes illustres prédécesseurs, fondateurs et consolidateurs de notre oeuvre en Afrique, d'en porter moi-même à votre connaissance le caractère et l'esprit» (du nouveau programme ouvrant la voie à la décolonisation).

C'est avec la même ferveur dynastique que Baudouin célèbre à Léopoldville le 30 juin 1960, lors de la proclamation de l'indépendance du Congo «l'oeuvre conçue par le génie du roi Léopold II, entreprise par lui avec un courage tenace... non en conquérant mais en civilisateur.»

Ainsi donc, même dans les moments où se défaisait irrévérablement et avec sa caution l'empire colonial, le roi Baudouin se référait explicitement au génie du grand barbu.

domaine privilégié

Si dans les années 50 la décolonisation est à l'ordre du jour sur le continent africain, la Belgique officielle - et pas seulement le chef de l'Etat - s'est entêtée à croire que c'est elle qui conduirait le processus d'émancipation du Congo belge, que ce processus s'effectuerait avec une sage lenteur et de préférence en conservant des liens de type *Commonwealth* entre le Congo et la Belgique. Le roi n'était donc pas seul à l'époque à voir l'avenir sous cet angle; il serait sot de l'ignorer. Mais avec son entourage il développait une activité particulière dans ce domaine de la politique belge. C'est ce que constate le professeur américain Crawford Young dans son très classique ouvrage *Introduction à la politique congolaise...* «*la famille royale a toujours manifesté pour le Congo un intérêt particulier, joint à cette conviction intime que le roi était, par tradition en quelque sorte, appelé à prendre une part active à la formulation de la politique congolaise.*» C'est aussi ce qu'acte Jean Stengers dans *L'action du roi en Belgique depuis 1831* : le Congo constitue de manière indubitable un domaine privilégié d'intérêt du roi Baudouin, écrit l'historien belge.

Comment cet intérêt s'est-il manifesté ? De manière constante, par un réseau serré de relations avec les milieux dirigeants (banque, industrie, Eglise, administration) de la société coloniale, par des contacts suivis avec les spécialistes des questions congolaises.

«une seule nation»

Plus précisément, à des moments importants, tels par exemple le voyage de Baudouin en 1955 au Congo, où l'accueil qui lui fut réservé dut lui donner la conviction d'être en prise directe avec les populations indigènes, pour reprendre le vocabulaire de l'époque. Le roi y évoque bien entendu l'action de la dynastie et en particulier de Léopold II, et il ajoute : «*Mon père, le roi Léopold III, qui porte à ce pays, comme ses prédécesseurs, le plus vif attachement, m'a élevé dans l'idée que Belgique et Congo ne forment qu'une nation, ce principe commande au souverain d'assurer l'intégrité de leurs territoires et de veiller à leur prospérité ainsi qu'au bonheur de leurs populations.*» De fait, le roi s'employa à obtenir et consolider l'adhésion générale à la notion d'une Communauté belgo-congolaise, notion qui avait été lancée trois ans auparavant par le gouverneur-général Pétilion.

On comprend que cette « communauté » ait fait à l'époque l'objet des interprétations les plus contradictoires : pour certains, l'illusion-alibi que rien ne changerait jamais, pour ceux qui au Congo commençaient à rêver d'émancipation - une formule de transition acceptable (Lumumba s'y rallia en 1956).

Crawford note qu'après le voyage de 1955, le roi mit l'accent sur « les relations humaines », comme clé des problèmes.

L.Pétillon exerçait une influence incontestée au Palais, qui obtint en juillet 1958 sa désignation en tant que technicien (contre des candidats « politiques ») au poste de ministre des Colonies. Un choix qui était un défi au bon sens, vertu réputée belge. Ce fut cependant un emploi précaire pour Pétillon : en novembre de la même année, il est remplacé par Maurice Van Hemelryck, social-chrétien.

Mais les manœuvres du palais royal se poursuivent; elles mèneront d'une part (et indirectement) au maintien à son poste du gouverneur général Cornelis que le gouvernement voulait remplacer, et d'autre part de manière directe à la démission de M. Van Hemelryck à la suite de l'envoi en août 1959 de M. d'Aspremont Lynden, neveu du Grand maréchal de la cour, en mission d'enquête dans la colonie sans consultation du ministre responsable.

En décembre 1959, Baudouin prend encore une initiative personnelle : il se rend à nouveau au Congo, mettant le gouvernement devant le fait accompli. L'avion faisait déjà route vers la colonie, avant que le voyage ne fût annoncé. A Stanleyville, la rumeur courut que le bon roi Bwana Kitoko venait pour délivrer Lumumba emprisonné. Il n'en fut rien. Mais il s'est produit alors un échange entre le roi et Pierre Leroy, gouverneur de la Province orientale, échange tout à fait significatif de l'acuité des préoccupations royales. Citons encore Jean Stengers. *« Pierre Leroy, qui se trouve à Stanleyville devant un situation très troublée, expose que, s'il disposait de pouvoirs supplémentaires, il pourrait prendre des mesures pour ramener le calme. Et le souverain de lui dire : "Eh bien! prenez-les, je vous couvre". L'obsession du devoir personnel brouille ici les rôles. »*, commente sobrement l'historien.

après le 30 juin 1960

Le 30 juin 1960 aura-t-il marqué la fin des interventions de la Cour de Belgique dans les affaires africaines ? Non.

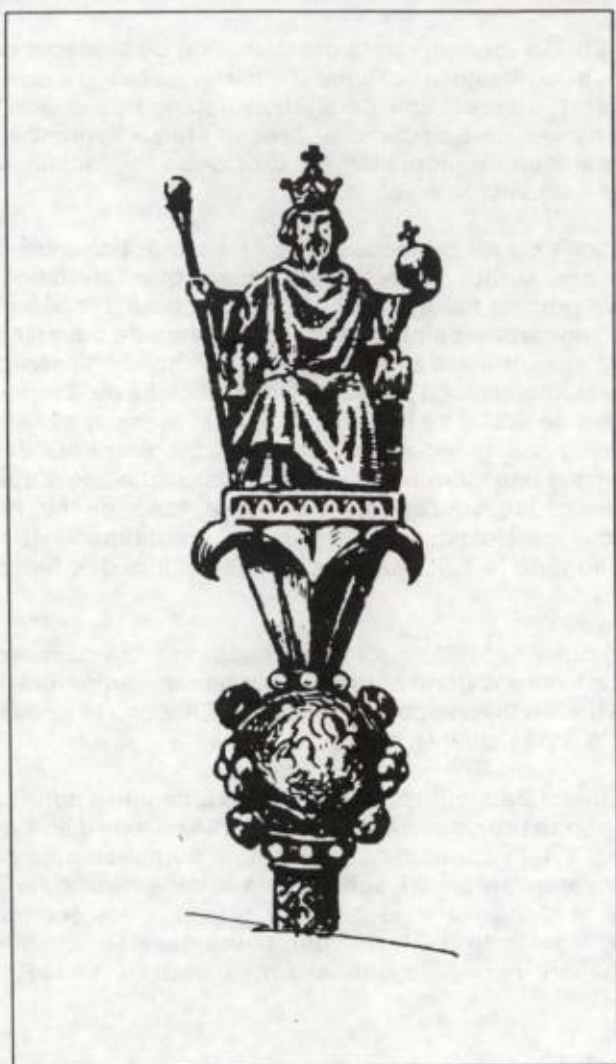
Le roi Baudouin a très vite soutenu la sécession katangaise. Le 21

juillet 1960, dix jours après la proclamation de l'indépendance katangaise, il cautionne la politique d'assistance belge à la sécession. Le 31 juillet, il reçoit une délégation katangaise conduite par le ministre Kibwe. Le 6 décembre, il reçoit Moïse Tshombé, non pas qu'il fût partisan du morcellement du Congo - il voulait son unité - mais par antilumbisme.

Les relations du roi Baudouin avec Mobutu ont changé de nature au fil des ans. Mobutu correspondait mieux que Tshombé au leader idéal dont pouvait rêver un roi des Belges pour succéder au colonisateur : unitariste, catholique, militaire avant de devenir dictateur. Il semble qu'entre les deux hommes se soient tissés des liens personnels, affectifs. La première visite officielle de Baudouin après les drames de '60 / '61 a lieu en 1970 : il est reçu par Mobutu et c'est de nouveau une grande fête. Les relations entre les deux chefs d'Etat ont pris une tournure d'opposition farouche après que Mobutu eût mis en cause, via l'agence de presse Azap, en '89, la moralité de la Cour de Belgique et le prestige posthume de Léopold II. L'opposition, on le sait, était encore visible lors des funérailles de Baudouin.

Enfin, en octobre 1990, le roi a adressé une lettre confidentielle au Premier ministre Wilfried Martens pour recommander une intervention militaire de la Belgique au Rwanda. En vain : le gouvernement Martens n'a pas suivi le roi.

L'intérêt du roi Baudouin pour la politique africaine a donc bel et bien été actif et non protocolaire. Il nous semble permis d'écrire qu'entre '55 et '60, il aura contribué à freiner une évolution déjà beaucoup trop lente, et qu'après '60, son appui à la sécession katangaise n'a pas aidé le Congo à accéder à sa souveraineté économique et politique. A partir de '89, le roi défunt aura été inébranlable dans sa détermination de ne plus jouer aux médiateurs entre la Belgique et le Zaïre.



Sceptre du sacre des rois de France

démocratie, république, nation : le triptyque de la modernité

josé fontaine/jacques bauduin

table-ronde

***José Fontaine** est journaliste, et il ne s'engage pas à moitié dans les causes qu'il défend - celle de la Wallonie par exemple -, ce qui ne l'empêche pas d'être perpétuellement assoiffé de dialogue. Il anime la revue Toudi et le mensuel République, et à ce titre, il s'affirme comme un porte-parole autorisé du courant républicain en Belgique.*

*Producteur de l'émission Arguments à la RTBF, **Jacques Bauduin**, dont la culture et l'érudition dans tout ce qui touche aux sciences humaines est hors du commun, ses auditeurs peuvent en témoigner, n'est certainement pas moins attaché que José Fontaine à la démocratie et à la justice sociale.*

Ils ne sont pas du même avis quant à l'importance de la revendication républicaine en Belgique. Il nous a donc paru intéressant d'organiser leur confrontation à ce sujet.

Nous serons certainement d'accord, a priori et en toute généralité, pour préférer, comme forme institutionnelle, la république à la monar-

la république, c'est la démocratie prise au sérieux

chle. Mais cette préférence théorique est loin d'épuiser le débat, politiquement et pratiquement. On pourrait l'ouvrir en tentant de définir le contenu à attribuer au mot d'ordre de république, ou encore en nous efforçant de cerner l'importance qu'on peut lui conférer.

José Fontaine - Je suppose que tu n'attends pas de moi que j'enfonce des portes ouvertes. Partons de l'expérience du journal *République*. Je crois pouvoir dire que son orientation anti-monarchiste initiale s'est petit à petit transformée en orientation positivement républicaine. Fondamentalement, il ne s'agit pas pour moi de savoir si la fonction de chef d'Etat doit être élective ou héréditaire - cette question me paraît effectivement secondaire -, mais bien de discuter comment cette fonction doit être exercée. Qu'est-ce que la république ? C'est la démocratie prise au sérieux dans toutes ses composantes, et je mettrais au premier plan la transparence - l'*Öffentlichkeit*, dont parle Habermas -, et le socialisme.

Beaucoup de choses derrière un seul mot !

J F - Je tiens à parler d'emblée du socialisme, parce que c'est une manière de s'opposer à l'arrogance des partisans de la rentabilité à tout prix, au libéralisme : la démocratie est-elle rentable ? J'ai un jour entendu Claude Julien se plaindre de ce que *Le Monde Diplomatique* était soumis au même régime d'aide à la presse que *Le bulletin des philatélistes* - je réinvente pour les besoins de la cause - en posant la question : peut-on comparer ces deux journaux quant à leur utilité «pour la république» ? Ce qui est intéressant, c'est d'avoir, déjà dans le langage le plus courant, cette référence à autre chose qu'à la dictature de l'Argent. Quand l'équipe de rugby française gagne, on dit en France que «la France» a gagné. D'autre part, on peut lire, le long des routes, des slogans du genre : «ici, l'Etat construit votre avenir». La république, c'est autre

chose que la France et que l'Etat, et ce n'est pas seulement leur somme : comme disait Péguy, c'est le mariage d'une appartenance particulière et d'une vision éthique universaliste, celle des Droits de l'Homme. Je n'entends pas signifier par là que les Droits de l'Homme soient mieux respectés en France que chez nous, mais bien que, symboliquement, ce mariage est inscrit profondément dans les institutions républicaines, alors que chez nous, la fonction éthique de l'Etat est assurée par une personne.

Jacques Bauduin - J'ai aussi perçu l'évolution de *République* à laquelle José Fontaine fait allusion. Mais je voudrais quand même, en bon avocat du diable, revenir un peu sur la monarchie. Comme tout le monde (ou presque...), je suis partisan de la république universelle kantienne. Mais cette abstraction est une chose, et la situation concrète de la Belgique de la fin du XX^e siècle, avec sa monarchie constitutionnelle apparemment bien en place, en est une autre. Cette tension entre les principes et le choix d'une solution pratique ne date d'ailleurs pas d'hier. Par exemple, Alexandre Gendebien, un des congressistes de 1830, déclarait : *« nous connaissons tous les théories de la monarchie et de la république; dans mon opinion personnelle, la république est le meilleur de tous les gouvernements »*. Malgré cela, il a voté en faveur de la monarchie constitutionnelle, pour des raisons géopolitiques - la pression des puissances européennes de l'époque était forte - ... et Gendebien fut loin d'être le seul à adopter ce comportement. De nombreux républicains de 1830 n'ont pas voté pour la forme républicaine de gouvernement; si 13 voix seulement, contre 174, se sont portées sur la république, on ne doit pas oublier le nombre non négligeable de républicains qui votèrent pour la monarchie. Pour faire le lien avec l'actualité, je crois utile de rappeler que certains des républicains de 1830 étaient au fond d'eux-mêmes séparatistes. Ils souhaitaient le rattachement à la France, et, en votant pour la

**ce n'est pas
la première
fois que des
républicains
se résignent
à ne pas
faire du
clivage
monarchie
ou
république
la question
prioritaire**

république, alors que la France était gouvernée par la Monarchie de Juillet, par Louis-Philippe, ils pensaient se rapprocher de leur objectif, dans la mesure où dans leur esprit, dans la perspective du rattachement, une république constituait un obstacle moins considérable qu'une monarchie constitutionnelle.

Ce n'est donc pas la première fois que des républicains se résignent à ne pas faire du clivage monarchie ou république la question politique prioritaire, et à admettre que, face à une population majoritairement monarchiste, ce serait une faute politique d'engager une bataille sur ce terrain : les esprits ne sont pas (ou plus, ou pas encore ?) mûrs.

Reste cependant un incident que la disparition du roi Baudouin ne doit pas nous faire oublier : l'impossibilité de régner du roi pour éviter qu'il ne promulgue la loi dépénalisant l'avortement. A l'époque, on avait pu croire à un consensus sur la nécessité de revoir les pouvoirs du roi, et donc que l'article 69 de la Constitution, d'ailleurs soumis à révision, le serait effectivement. Il n'en sera rien - à la fin de la législature, on n'aura pas touché à cet article de la Constitution. Une répétition de l'entourloupette « impossibilité de régner » serait ridicule. Nous ne sommes pas maîtres des convictions intimes de nos monarques, et notre régime démocratique n'a pas à en pâtir. Je constate le silence radio des partis francophones sur la question alors que le VLD et la Volksunie ne craignent pas de l'aborder. Jean Stengers a d'ailleurs suggéré une solution élégante¹ du problème. L'idéal, à défaut de république, serait évidemment une monarchie à la suédoise, un chef de l'Etat purement protocolaire. La solution élégante ne va pas jusque là. Elle consiste « à faire proposer par une commission de spécialistes, et à faire accepter ensuite officiellement par le roi, une interprétation de l'article 69 suivant

1. Jean Stengers, *L'Action du Roi en Belgique depuis 1831*, Duculot, Gembloux, 1992, p.381.

laquelle la sanction royale a uniquement pour objet d'acter l'intégration dans le droit positif d'une loi régulièrement votée par les Chambres». Le statu quo n'est en effet pas satisfaisant.

J F – L'allusion à la situation de 1830 me paraît stimulante, dans la mesure où les mêmes arguments d'opportunité d'une part, et de désir (ou non) de séparatisme de l'autre sont d'actualité. Ainsi, on érige souvent le roi en symbole de l'unité nationale; par exemple, Gaston Eyskens évoque cet argument dans ses mémoires, où il parle de la difficulté de gouverner un pays qui compte des Flamands et des Wallons, et où Bruxelles représente un problème ².

J B – C'est aussi l'argument espagnol, outre le rôle considérable joué par Juan Carlos dans la transition démocratique de son pays.

J F – Mais en Belgique, cet argument ne vaut que pour les dix dernières années du règne d'Albert I. Léopold III a été tout le contraire d'un facteur d'unité nationale, et Baudouin I n'a pas empêché la fédéralisation de l'Etat.

J B – Mais il ne s'agit pas seulement d'un facteur belge, unitariste, même si c'est sans doute ainsi que l'entendent les plus chauds supporters de la monarchie. On peut penser à un roi, facteur d'unité fédérale.

**l'argument
«le roi =
facteur
d'unité
nationale»
tombe à
faux**

J F – En Belgique, ceux qui ont invoqué l'argument «le roi = facteur d'unité nationale» n'étaient pas fédéralistes, même pas décentralisateurs; le fédéralisme a longtemps été considéré, au moins jusque dans les années 70, comme l'antichambre du séparatisme. Je maintiens donc que pour Léopold III et Baudouin, l'argument tombe à faux.

2. G. Eyskens, *Gaston Eyskens, de Mémoires*, Lannoo, Tielt, 1993.

JB – On aurait tort de penser les institutions comme des essences. L'Histoire peut parfaitement retourner le rôle d'une institution, et par exemple, rien n'interdit en théorie à un roi, même si la fonction a effectivement été brandie par les nostalgiques de l'unitarisme, de devenir un symbole fédéral. Mais ceci dit, le sentiment de faire partie d'un ensemble fédéral, c'est surtout la vie politique des prochaines années qui le créera ou non.

JF – D'accord, mais tout bilan fait, l'argument d'opportunité, au sens de l'unité nationale, me semble nettement moins fondé qu'il n'y paraît à première vue.

On nous a d'ailleurs renvoyé à Happart, aux gens de Wallonie Libre, à moi-même, cet argument d'opportunité sous une forme renversée, en nous disant : « *Vous êtes républicains parce que vous êtes anti-belges, parce que vous êtes séparatistes* ». C'est vrai que l'on peut subodorer cela chez les Wallingants, pour faire court. Mais je crois la tendance inverse nettement plus marquée. En effet, une certaine idée de la modernité pousserait plutôt ces militants wallons à minimiser le phénomène monarchique, perçu comme une réalité dépassée, un peu à la manière de Perin qui déclarait au premier congrès du MPW que vingt ans plus tard, il n'y aurait plus que cinq rois au monde, celui de coeur, celui de carreau, celui de trèfle, celui de pique, ... et le Roi d'Angleterre. Cette idée ne me convainc pas, et je crois au contraire qu'il ne faut pas sous-estimer les aspects modernes de la monarchie. De même, je crois que ceux qui me reprochent de m'intéresser à la monarchie en me disant qu'en tout état de cause, dans dix ans, on ne parlera plus de la Belgique, et donc plus non plus de la monarchie - Perin me l'a encore dit tout récemment -, je crois que ceux-là se trompent.

JB – Je suis d'accord avec toi sur ce point. J'ajouterai une réflexion que Felipe Gonzales a d'ailleurs faite à propos de Juan Carlos : heureu-

**la conduite
de la
réforme de
l'état traduit
un déficit
politique et
démocratique**

sement pour Albert II, il n'y a pas de parti monarchiste fort en Belgique. La pire des choses qui pourrait arriver au nouveau roi, c'est que le BEB cesse d'être groupusculaire !

Mais on peut prendre le problème par l'autre bout, et se centrer sur la perception populaire de la monarchie. Nous vivons, c'est une banalité de le faire remarquer, un temps de désarroi, de remises en question, d'écroulement de certitudes. La manière dont la réforme de l'Etat a été conduite prend place dans ce contexte, et l'accentue, à cause du déficit politique et démocratique qui a caractérisé sa mise en place. Le roi apparaît comme une balise dans ce brouillard, comme un repère, comme un rempart, un recours, contre la crise des valeurs, la dissolution du lien social, la crise de l'Etat providence, la perte de substance du catholicisme, etc. Jean-Luc Outers a écrit dans *Libération* un très beau papier à ce sujet : le roi est le père absent, c'est-à-dire le père *mort*. La ferveur qui s'est parfois exprimée du vivant de Baudouin n'est pas comparable à celle qu'on a constatée à sa mort. En Belgique, la politique s'est dévitalisée, la dette publique a considérablement restreint le champ de l'intervention publique, la querelle Wallons/Flamands reste lancinante, aussi, a très joliment écrit Jean-Luc Outers, la population belge est une famille qui n'est plus capable de s'éprouver comme telle que dans les larmes. C'est bien senti ! On sera sans doute d'accord pour trouver fragile une telle famille...

C'est dire si l'analyse de ce qui s'est passé en août doit être multidimensionnelle et faire entrer en ligne de compte des tas d'éléments, y compris le présent de la famille ou du couple, par rapport à l'image du couple que donnaient Baudouin et Fabiola. On peut donc prendre acte de cette perception, et enregistrer la place qu'elle prend dans l'imaginaire de la population, tout en ne surestimant pas le nombre de personnes réellement concernées par le phénomène, en partie gonflé par les médias, et dont il faut «retrancher»

l'investissement sur la dynastie s'explique par la disparition des autres signes de ralliement national

les curieux qui voulaient simplement ne pas être absents au moment où l'Histoire donnait l'illusion d'être en train de se faire.

Prendre acte du phénomène, c'est repérer la monarchie comme un signe de ralliement national. Je suis convaincu que l'importance de l'investissement sur la dynastie s'explique par la disparition des autres signes de ralliement national. Qu'est-ce qui nous reste ? Les Diabes Rouges, Eddy Merckx, Hergé, ...

J F — ... et Pierre Mertens, dans un milieu plus limité.

J B — Le roman national belge est épuisé. Il faudrait d'ailleurs plutôt parler d'une nouvelle que d'un roman balzacien - ouvert en 1830, il a culminé après la guerre de 14-18, et il se termine sous nos yeux. Mais une démocratie, ce ne sont pas seulement des principes abstraits, elle a besoin de sentiments, d'affects, de symbolique. Or, le terrain d'élection du symbolique, c'est la nation, que rendent visible les rituels, les cérémonies, les lieux de mémoire... En Belgique, tout cela n'existe pratiquement pas, ou n'existe plus. La nation flamande existe, la nation wallonne est en train d'émerger, et la nation fédérale nage en pleine confusion, mal comprise, encombrée de nostalgies unitaires... C'est tout cela, le déficit national et symbolique belge.

Face à ce creux, la dynastie nous renvoie aux notions de tradition, de patrimoine, de lignée; on peut bricoler avec ce stock de symboles belges. Il y a surinvestissement sur le stock de symboles offert par la dynastie : il n'y en a pas tellement d'autres.

Ceci dit, je ne crois pas que le rapport à la tradition soit purement passéiste, purement nostalgique : je te rejoins sur ce que tu disais quant à la modernité. On aurait pu croire que la modernité allait emporter ces valeurs dont l'origine remonte à l'Ancien Régime, que les préjugés seraient vaincus, et que les ténèbres se dissiperaient dans

l'irrésistible avancée de la Raison sur la ligne droite du Progrès. On s'aperçoit de tout autre chose : la modernité produit sa propre magie, elle induit de nouvelles formes de crédulité, transformées, retravaillées par rapport aux vieilles superstitions, mais dont l'existence indique les limites de la sécularisation parfois présentée comme achevée. La réactivation du stock de symboles monarchiques relève de ce phénomène. Cela débouchera-t-il sur une élaboration nouvelle, ou cela retombera-t-il comme un soufflé ? Je ne vois pas grand chose comme élaboration nouvelle : quelques auto-collants sur les voitures et dans les halls de certains immeubles... J'insiste encore : prendre acte de ces phénomènes, ce n'est pas les avaliser !

On peut effectivement s'interroger sur la possibilité de transmuter ces débordements affectifs en sentiment national-fédéral, ce qui serait nouveau.

avoir un regard critique sur ce qui se passait pendant «la semaine sainte», c'est commettre un crime de lèse-majesté

JB – Cela dépend peut-être de la marque qu'Albert II va imprimer à ce sentiment, mais surtout, une fois de plus, de l'évolution de la vie politique. Il faut toutefois reconnaître que ces débordements avaient de quoi effrayer les démocrates. Avoir un regard un peu critique sur ce qui se passait pendant la «semaine sainte», c'était commettre un crime de lèse-majesté. L'éventail des sentiments qui se sont exprimés, s'il témoignait souvent d'une certaine bonhomie familiale, allait parfois jusqu'au poujadisme et l'intolérance.

Sans parler des relents unitaires, qui sont contradictoires avec le fédéralisme de cette éventuelle nouvelle nation.

JB – C'est une des raisons pour lesquelles j'avais plaidé pour un référendum portant sur les accords de la Saint-Michel - avant que le PRL ne s'empare de l'idée et n'en fasse une machine de guerre antigouvernementale. Dans mon esprit,



Sceptre du sacre de Napoléon

c'était pour les entériner, pas pour les refuser. C'était une idée d'intellectuel, émise d'ailleurs trop tard. Il eût fallu lancer le débat au moins avant le premier *round* des négociations, au printemps '92, si pas après les réformes de 1988-89 dès que l'idée d'une troisième phase fut lancée. Mais je persiste à penser que le peuple, qui en avait été écarté, devait être réintroduit dans le processus de réforme de l'Etat. C'était une manière de s'appuyer sur un rituel démocratique, d'autant plus nécessaire qu'une partie importante de la population n'a pas compris le sens de cette réforme de l'Etat, et que cette réforme représentait beaucoup plus qu'un changement mineur. Le problème n'était pas seulement technique; des principes fondamentaux étaient mis en jeu, alors que la population était hors jeu. Des comportements de cette nature sont à courte vue; on les paie tôt ou tard.

On peut faire un parallèle avec la situation de l'Allemagne et le processus de réunification. J'ai, en son temps, ironisé sur la position des intellectuels allemands, d'Habermas en particulier, qui voulaient qu'on élabore une nouvelle constitution allemande, et que le peuple la ratifie, alors qu'il s'agissait, me semblait-il, d'exploiter rapidement une opportunité politique exceptionnelle : qu'allait-il se passer à Moscou dans les mois à venir ? En ce sens, j'ai jugé que Kohl avait été un homme politique habile, qu'il avait bien joué son coup. Aujourd'hui, j'ai changé d'avis. Le prix politique, économique et social à payer pour le manque de délibération est énorme. Je crois qu'en fin de compte, cette marche forcée a escamoté les problèmes et qu'ils sont revenus comme un boomerang. Cet exemple montre bien l'importance des procédures démocratiques et la nécessité de la délibération.

**la culture
démocratique de la
belgique est
déficitaire,
notamment
à cause de
la monarchie**

J F — Je voudrais aussi aller au-delà de l'argument d'opportunité. Je crois que la culture démocratique de la Belgique est déficitaire, notamment à cause de la monarchie. Elle a profondément imprégné les consciences, et cette impré-

gnation ne se dissipera pas aisément, même dans un cadre confédéral, plausible à l'avenir. La monarchie plonge ses racines dans l'inconscient collectif, on le voit actuellement en Autriche et en Hongrie, où le prétendant au trône est reçu avec les honneurs dus à un chef d'Etat. Boltanski et Thévenot ont montré magnifiquement, en partant de Bossuet, que la monarchie relevait de la cité familiale, qu'elle avait des côtés rationnels, et qu'elle pouvait donc, à ce titre, revendiquer une certaine légitimité, contrairement par exemple aux cités construites sur un principe raciste³. La supériorité que l'on accorde au Monarque n'est pas d'ordre génétique, elle s'ordonne au service de l'Etat. Mais pour moi, l'argument le plus fort qui s'oppose à cette vision rationnelle de la monarchie est d'ordre démocratique, et il concerne le secret du colloque singulier, dont l'opacité est profondément anti-démocratique. C'est le point-clé, bien plus que le caractère héréditaire de la monarchie - on peut imaginer, dans une vision qui privilégie l'acquis sur l'inné, qu'un enfant soit «éduqué en roi», et que, du fait qu'il apprend longuement à remplir cette fonction du mieux qu'il est possible, la monarchie s'en trouve justifiée -, bien plus aussi que la sanction royale des lois, c'est-à-dire l'obligation pour le roi de promulguer les lois, obligation qui, en 162 ans, n'a donné lieu qu'à une seule anicroche, ce qui, somme toute, n'est pas si terrible que cela.

Avec le secret, on se trouve en situation de mise en abîme. La mise en abîme est un procédé pictural ou cinématographique qui consiste à dessiner une porte sur le manteau d'une porte, le dessin contenant lui-même la représentation d'une autre porte, et ainsi de suite, jusqu'à l'infini.

D'abord, il est clair que si quelqu'un passe sept cents heures à discuter avec le Premier Ministre, ce n'est pas pour évoquer la pluie et le beau temps⁴.

3. Luc Boltanski, Laurent Thévenot, *De la Justification*, Gallimard, Paris, 1991, pp. 116-126.
4. Ce chiffre de 600 à 700 heures est donné par Hugo De Ridder, *Le cas Martens*, Duculot, Gembloux, 1991, p. 163.

Il y a ensuite un déficit de la mémoire, qui empêche les Wallons de saisir le fil de leur histoire. Sur ce point, je suis en désaccord avec Jacques Bauduin quand il dit que la population a été tenue à l'extérieur de la réforme de l'Etat. Je voudrais rappeler le pétitionnement des années '63 / '64, il n'y a pas si longtemps que cela, qui a recueilli quatre fois plus de signatures que le pétitionnement actuel.

Il y a enfin un déficit démocratique typiquement belge, qui n'est pas étranger à l'existence de la monarchie. Le secret au sommet se double d'un secret à la base - comme le dit justement Hugues Dumont : *la condition de survie de l'Etat belge, c'est l'ignorance de ce que pense l'opinion publique*. Le secret du colloque singulier renvoie à l'impossibilité du référendum en Belgique, et probablement, au-delà, à l'impossibilité du projet politique, que j'associe à l'idée de république. Le roi doit se taire, et le peuple doit se taire, et tout cela débouche sur une extraordinaire faiblesse du politique : mise en abîme. Ces niveaux successifs de secrets emboîtés les uns dans les autres fondent mon sentiment de haine, non pas du roi, mais de l'institution monarchique.

**le roi doit se
taire, et le
peuple doit
se taire**

Un exemple ? Je me suis rendu à l'enterrement de Lucien Outers. Je l'ai suffisamment connu pour savoir que toute sa vie a été tendue vers le rattachement de la Wallonie à la France. A son enterrement, on a parlé de son amour pour la langue française, mais on a passé sous silence son combat fondamental. On fait le secret là-dessus, comme on a longtemps fait le secret sur l'attirance d'Albert I pour l'Allemagne, qui l'avait poussé à souhaiter une paix séparée avec celle-ci.

En Belgique, on a tendance à rire des grands projets politiques à la française, je pense à Mendès-France, ou à de Gaulle, qui se faisait une certaine idée de la France. Chez nous, rien de tel; je pense entre autres à Spitaels, qui me dit en privé, lorsque je distribue *République*, qu'il est d'accord avec moi, mais que cela n'empêche

nullement d'être au premier rang pour acclamer Albert II à l'église d'Ath lors de la ducasse locale.

J'ai toujours senti la présence d'arrière-pensées dont il ne fallait pas faire état. Pourquoi Lucien Outers a-t-il travaillé ? Mais pour la France ! Et il l'a continuellement caché. Pour moi, c'est cela que je trouve profondément anti-républicain. Et c'est en ce sens aussi que je trouve Happart républicain : il est cohérent, il a un projet, et c'est sans doute ce qui le rend aussi réceptif à la contradiction, notamment celle qu'il m'est arrivé de lui porter à propos de l'Europe des régions à laquelle je ne crois pas du tout.

Cette caractéristique belge n'avait pas échappé à Trotsky, que je m'en voudrais de ne pas citer : *«Ce peuple est définitivement marqué par sa propre impuissance à forger son destin. Ses esprits les plus hardis et les plus énergiques eux-mêmes ont tendance à choisir le confort personnel et la sécurité à tout prix. En politique, ils ne sont plus ni de droite, ni de gauche, ni progressistes, ni réactionnaires, ni nationalistes, ni internationalistes : ils sont belgiifiés.»* Nous ne sommes rien; moi, j'aimerais bien que nous soyons quelque chose.

J B – Il ne faudrait quand même pas mythifier la France : la V^e République est loin d'être un modèle, les pratiques de cour y vont bon train. Mais le secret me gêne aussi, même s'il ne faut pas confondre démocratie et transparence. La démocratie, ce n'est pas la communication pleine et intégrale; on n'a pas intérêt à entretenir des fantasmes comme celui-là.

la démocratie est un théâtre où les conflits politiques sont mis en scène

Par contre, je crois beaucoup plus juste de décrire la démocratie comme un théâtre - c'est Claude Lefort qui a avancé cette idée. Ce théâtre produit une visibilité conflictuelle, en représentant sur la scène politique - scène au sens théâtral - des conflits politiques, qui sont ainsi amenés à s'exprimer. Cette scène appelle donc à la division, d'où le besoin contradictoire de produire de l'unité, à travers la nation, par des rituels bien connus

dans les sociétés démocratiques. Mais la monarchie, même constitutionnelle, produit de l'unité en entretenant, dans une mesure qu'il ne faudrait toutefois pas surestimer, le mystère du pouvoir, qui n'a rien d'un élément démocratique.

J F – Absence de projet et tabous, tout cela débouche sur une extraordinaire hypocrisie, condensée dans le ralliement général des hommes politiques au roi, alors que l'on sait bien que beaucoup de ces hommes politiques sont républicains - à commencer par Deprez et Spitaels. Cette hypocrisie permet l'adhésion de la plupart des hommes politiques à ce qui, en fin de compte, apparaît comme un conte de fées - et le fait que le roi se montre souvent en compagnie de son épouse et un sabre au côté renforce cette imagerie de conte de fées, dont les effets idéologiques sont loin d'être négligeables. Je pense que la raison fondamentale de ce curieux comportement des hommes politiques, mensonger, anachronique en quelque sorte, qui tend à gommer l'essentiel des rapports conflictuels dans lesquels ils sont impliqués, est attribuable à l'impossibilité d'exercer le pouvoir en Belgique sans le roi, ce qui me conforte dans l'idée que la question monarchique n'est pas une question secondaire. Tu parlais de visibilité des conflits; le tabou sur la monarchie recouvre une partie des conflits qui devraient s'exprimer sur la scène politique.

J B – Là, je te suis. A propos de tabou, les Espagnols viennent de nous donner une leçon de démocratie qui est malheureusement largement passée inaperçue chez nous. *Le Monde* signale qu'en 1981 (je me demande si cette date n'est pas une coquille), à Guernica, au pays basque, des parlementaires de Herri Batasuna, l'aile politique de l'ETA, ont interrompu le discours de Juan Carlos, en entonnant l'hymne national basque, poing levé. Ces parlementaires ont été poursuivis pour injure au chef de l'Etat et désordre public. Le jugement vient d'être prononcé, en octobre 1993, par le Tribunal suprê-

me; les accusés ont été relaxés, et le jugement a été motivé comme suit : *«La haute juridiction espagnole a estimé que cette manifestation ne relevait pas du mépris envers la personne du roi, mais du légitime exercice du droit à la libre expression des minorités au moyen de la manifestation envers le monarque d'une situation d'insatisfaction publique. La cour a relevé que si le roi avait pu se sentir dans une position inconfortable selon les usages sociaux, cette interruption n'avait rien d'un sacrilège, ni d'une attitude de mépris vis-à-vis de sa personne, bien au contraire. Son rôle, tel qu'il est défini par la Constitution, a été rehaussé et non pas rabaissé, ont estimé les magistrats»*. Quelle merveilleuse leçon !

Ce jugement démontre bien que le volume de tabous est variable d'une monarchie à l'autre. Qu'en serait-il en Belgique ?

J B – On est malheureusement très éloigné chez nous d'une telle vision des choses. Il est vrai que le sens de l'Etat y est faible : en Belgique, ces parlementaires n'auraient sans doute pas été poursuivis...

Et en matière de secret ?

J B – Je rejoindrais plutôt Jean Stengers lorsqu'il remarque que le secret du colloque singulier n'est plus ce qu'il était. Martens, encore tout récemment, a revendiqué publiquement la paternité de l'entourloupette sur l'impossibilité de régner. Jean Stengers a raison quand il décrit la confidentialité comme de plus en plus difficile à respecter, et j'ai été convaincu par ses conclusions générales : *«le roi a toujours en principe de grands moyens d'action, écrit-il, en pratique, il ne lui est plus permis très souvent de s'en servir.»* L'évolution est telle que le roi a presque perdu son image de chef de l'Etat; nous ne sommes plus très loin d'une monarchie à la suédoise, même si ce n'est pas ce qui est écrit dans les textes constitutionnels. *«Peu de Belges formu-*

**le roi
a presque
perdu son
image de
chef de
l'état**

lent explicitement le voeu que le roi des Belges soit réduit officiellement au rôle décoratif du roi de Suède, écrit encore Stengers, mais beaucoup, sans dire qu'ils le veulent, considèrent implicitement qu'il doit bien en être ainsi.»⁵ Et nous venons de constater récemment qu'au VLD, on le considère explicitement !

les gouvernants sont les commis des gouvernés

Pour conclure sur le secret et sur le mystère, ils sont malsains dans la mesure où ils laissent entendre que, plutôt que des dépositaires du pouvoir, ou des commis, il existe des propriétaires du pouvoir. Les gouvernants, en démocratie, ne sont que les représentants, les commis des gouvernés.

J F – En toute modestie, je conteste Stengers sur ce qu'il dit du pouvoir du roi. Il y a vingt ans, je m'étais fait une religion sur la monarchie en partant du livre *La décision politique en Belgique*, par Meynaud, Ladrière et Perin (CRISP, 1965), vieux lui de plus de vingt ans, mais pas dépassé pour autant. On y dit, déjà alors, que le roi ne jouit plus que d'un pouvoir «*de plus en plus formel*» en Belgique.

J B – Mais Stengers ajoute que des roches dures subsistent, et le droit d'accepter ou de refuser la démission du gouvernement en demeure une.

J F – Soit, mais le sens du mouvement est clair pour Stengers. Il cite Delpérée - le baron «*tout frais du jour*», comme l'a dit Thierry Hautmont - «*le roi n'est qu'un horloger qui met de temps à autre une goutte d'huile dans les rouages*», il s'étonne de la citation et demande : qui aurait osé écrire cela il y a trente ou quarante ans ? Mais Stengers se trompe : tout le monde aurait écrit cela il y a trente ou quarante ans ! Mes souvenirs d'école vont dans le même sens : on parlait du roi soliveau.

5. Jean Stengers, *L'Action du Roi en Belgique depuis 1831*, Duculot, Gembloux, 1992.

**la ruse
suprême du
pouvoir,
c'est de ne
pas se
montrer
comme tel**

Ce point de vue (pouvoir formel) se heurte à une réalité que peu de gens connaissaient à l'époque où a été publiée *La décision politique en Belgique*, mais qui est avérée - Stengers en parle aussi. Je fais allusion à une tentative de coup d'Etat ou de Palais, sans doute pas la première dans l'Histoire de la Belgique, qui a vu, en 1960, soit quelques mois avant le début de la rédaction de ce livre, Léopold III et Pirenne, par Baudouin interposé, essayer, après la perte du Congo belge, de renvoyer Gaston Eyskens et de nommer un cabinet d'affaires, avec la complicité de Paul-Henri Spaak. La connaissance de cet épisode m'a rendu méfiant à l'égard d'une description de la monarchie dépourvue de pouvoir. Et contrairement à ce que dit Stengers, elle est toujours apparue - ou elle s'est toujours présentée - comme telle. A ce sujet, Bourdieu nous dit que la ruse suprême du pouvoir, c'est de ne pas apparaître comme pouvoir. C'est bien connu : à l'école, l'expression la plus voyante du pouvoir, c'est le pion, pas le directeur. Jean-Paul II dit aussi cela du Diable : sa ruse, c'est de faire croire qu'il n'existe pas. C'est un principe que la monarchie a parfaitement assimilé : déjà du temps d'Albert I, la monarchie apparaissait comme privée de pouvoir réel.

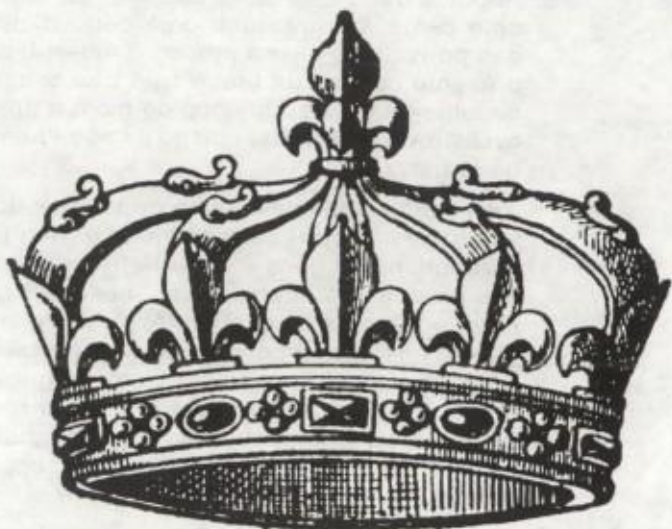
J'insiste, cela ne date pas d'hier, et ce phénomène est certainement antérieur aux trente ou quarante ans dont parle Stengers. En 1975, un sondage proposait de choisir un nombre compris entre un et cent, pour tenter de donner la mesure du pouvoir du roi en Belgique. En 1975, la moyenne se situait à 33,7, alors que la même enquête, réitérée en 1990, a indiqué une moyenne de 44,4⁶. Deuxième exemple : comme l'a rappelé

6. Données citées par R. Maddens, *De Monarchie en de publieke opinie in België*, in «Het Koningschap in het parlementaire stelsel», numéro spécial de *Res Publica*, n°1, 1991, pp. 135-176. L'article de Maddens est le compte-rendu détaillé d'une enquête de la KUL sur la monarchie effectuée en juin 1990 et portant sur un échantillon de trois mille personnes.

Populus dans *Les faces cachées de la monarchie belge*, on invoquait déjà cette diminution des pouvoirs royaux à propos d'Albert I, parfois présenté comme un brave type pas compliqué, capable de donner un coup de main à un motocycliste en difficultés, puisqu'il faisait lui-même de la moto.

J'en conclus que l'évolution de l'image du pouvoir royal n'est pas celle qu'indique Stengers; la perception des gens est peut-être fausse, mais elle produit des effets, qui se mesurent notamment en termes de popularité, puisqu'elle épargne au roi toute responsabilité dans les prises de décision parfois impopulaires de son gouvernement. D'autre part, qui peut prétendre mesurer sérieusement l'impact du colloque singulier, ce qui me semble indispensable pour apprécier l'étendue effective du pouvoir royal ?

J B – Je suis tout à fait d'accord pour rejeter l'image du roi soliveau. Jean-Luc Outers, encore lui, a trouvé une belle métaphore, mais qui peut prêter à confusion, parce qu'elle renvoie à l'apparence plutôt qu'à la réalité. Il a parlé, à propos de Baudouin, de Roi Sommeil. Apparence certes et pas réalité, mais je me refuse pour autant à identifier la monarchie avec le pouvoir suprême ou tout-puissant, celui dont parle Bourdieu - celui qui ne se montre pas comme tel. On se souviendra des termes utilisés en 1831 par Léopold de Saxe-Cobourg-Gotha lorsqu'il a accueilli les Constituants (*«Messieurs, vous avez rudement traité la royauté, qui n'était pas là pour se défendre. Votre charte est bien démocratique»*); on a parlé à l'époque de monarchie républicaine, et Goffin, un constituant républicain, a déclaré qu'il fallait *«garrotter celui que nous allons élever au pouvoir de manière telle qu'il lui restera tout au plus assez de liberté pour se remuer»*. La formule était excessive, mais le travail de Stengers a bien montré le double effritement, du pouvoir d'abord par la perte d'un instrument décisif, le droit de dissolution du Parlement, et de l'influen-



Couronnes de roi et de prince.

le pouvoir impuissant est un rêve

ce ensuite, à cause de la disparition progressive des contacts directs que les premiers rois entretenaient avec les parlementaires.

Jacques Julliard, dans *Le Nouvel Observateur*, a saisi quelque chose de juste quand il a parlé du pouvoir impuissant dont rêvent les peuples. Ce pouvoir impuissant s'oppose à l'idée du pouvoir comme coercition. Comment n'en pas rêver ! Mais à part les rois sacrés dans les sociétés primitives (*cf.* les travaux de Luc de Heusch), chez nous le roi est pur non parce qu'il n'a pas de mains, mais parce qu'on croit qu'il n'a pas de mains.

Je voudrais en venir à un autre aspect du débat. Régis Debray établit une distinction très nette entre république et démocratie. Trouvez-vous cette distinction fondée ?

J B – Il y a en effet deux débats derrière le mot république que José Fontaine invoque. L'un - république/monarchie - concerne la forme d'un régime politique, la forme d'un gouvernement, et nous en avons déjà beaucoup parlé. L'autre - république/démocratie - nous amène à approfondir la question de la démocratie elle-même, mais je pense cette opposition incompréhensible hors du contexte français.

En France, la démocratie s'est construite contre la monarchie, lors de la Révolution; c'est au roi qu'il a fallu arracher la souveraineté populaire. En Amérique, c'est contre un Parlement, le Parlement anglais, que se sont battus les insurgés, et c'est en menant cette lutte qu'ils ont inventé la démocratie représentative. L'exception française n'est pas un mythe hexagonal, elle existe bel et bien : l'opposition tranchée entre république et démocratie en est un des éléments.

En France, Pierre Rosanvallon l'a rappelé dans un article récent, le terme démocratie ne s'impose pleinement qu'après 1848, avec le suffrage universel. Benjamin Constant ne parle pas de démocratie; il parle de gouvernement représen-

tafif. Pour les philosophes des Lumières et pour les révolutionnaires de '89, la notion de démocratie renvoie soit à l'Antiquité, soit à ce qu'on appellerait aujourd'hui la démocratie directe, à savoir la possibilité pour le peuple de voter lui-même les lois. Le terme ne commence à être utilisé que sous la Restauration, dans les années 1820, pour désigner un état social, la nouvelle condition égalitaire des hommes. Il est ensuite consacré par Tocqueville, qui titre «*De la démocratie en Amérique*» en 1835.

Aux Etats-Unis, la discussion de vocabulaire a aussi eu lieu, entre Hamilton, partisan du mot démocratie, et Madison, qui tenait pour république, mais ces deux grands fédéralistes étaient d'accord sur le fond.

**je pense
l'opposition
république/
démocratie
non-pertinente**

A mon avis, la mise en avant de cette opposition république/démocratie est l'indice d'une sous-estimation de l'invention que représente la démocratie représentative, et de la mutation que cette invention a induite dans l'Histoire. Pour faire bref, je la pense non-pertinente.

José Fontaine a dit tout à l'heure que la république, c'est la démocratie prise au sérieux. Il me semble qu'on n'a pas besoin d'un autre terme pour prendre la démocratie au sérieux. De plus, la mise en avant du terme république appelle immédiatement la mise en avant (négativement, bien entendu) de son contraire, qui est la monarchie : c'est alors le combat contre la monarchie qui figure dans l'agenda. Si on se pose la question de l'approfondissement de la démocratie en Belgique - elle n'est pas achevée, c'est le moins que l'on puisse dire, je dirais plutôt qu'elle est captée -, je maintiens que la question de la monarchie n'est pas la première.

Quand je lis Debray, Max Gallo, Chevènement, je sens toujours, dans le filigrane de l'exigence républicaine, les notions de vertu et de bien commun, mais d'un bien commun préalable, préconçu, et j'appréhende ce préalable comme une négation du pluralisme des sociétés démocratiques. Les républiques antiques étaient ef-

**le
pluralisme
se définit
par
l'absence
de
consensus
sur la
notion de
bien public**

fectivement ordonnées par une image du bien public, communément admise. Cette situation est révolue : il n'y a plus d'image commune de ce que doit être le bien public - et je vois précisément dans cette absence la définition même du pluralisme. Les groupes sociaux qui s'affrontent brandissent chacun leur propre idée du bien public. L'idée du bien public est elle-même devenue source de conflits, elle est devenue un enjeu. Les sociétés antiques étaient holistes, et les libertés individuelles n'y avaient aucune place, il ne faut pas l'oublier.

C'est ce qui distingue la liberté des anciens de celle des modernes. Même si je partage l'idée que la démocratie, c'est aussi le refus de l'individualisme jouissif et du repli sur la sphère privée, je ne pense pas pour autant que les démocraties modernes soient fondées sur la vertu des citoyens. Kant l'avait déjà dit : ce sont les règles, les institutions, les procédures qui doivent créer les conditions dans lesquelles les citoyens peuvent être vertueux. Mais on ne peut pas demander aux citoyens d'être vertueux de naissance, et il ne faut pas s'illusionner sur l'efficacité de l'exhortation morale.

La démocratie n'est pas un régime fondé sur la vertu des citoyens comme l'étaient les républiques anciennes, elle est fondée sur les idées de liberté et d'égalité. C'est l'organisation de l'Etat qui doit pousser l'individu à être, si pas moralement bon, ce qui serait excessif, au moins bon citoyen.

Dans *Le sacre du citoyen - Histoire du suffrage universel en France*, Pierre Rosanvallon a bien analysé ce qu'il appelle le «*problème spécifique d'épistémologie de la démocratie en France*» du courant républicain, la tension qui a régné et qui règne dans ce courant entre les exigences démocratiques et celles de la république conçue comme avènement de la raison.

Claude Lefort définit la démocratie comme un régime qui ne s'autorise d'aucune transcen-

dance. Quand je lis Debray, je comprends qu'il ne se reconnaît pas dans une affirmation comme celle-là : il revendique des transcendances.

J B – Oui, on pourrait presque qualifier d'idolâtrique sa conception de la république.

Un mot pour terminer sur ce point : il y a dans le courant «républicain» français que je vise une composante III^e République qui me choque par sa haute teneur en élitisme. Le fameux bien public, dont on voit bien qu'il ne s'impose plus comme une évidence, c'est aux élites qu'il appartient de le définir; pour moi, cet appel permanent aux élites n'est pas de gauche - je tiens d'ailleurs Chevènement plus pour un nationaliste que pour un homme de gauche, ou alors de la gauche crispée du repli identitaire.

Je n'ai pas besoin de souligner à quel point de telles conceptions sont éloignées de la réalité sociale belge, qui n'a rien connu qui ressemble à la construction sur dix siècles de la nation française, avec notre Etat faible, notre rapport au politique faible, ... et notre roi.

**la
république,
c'est le refus
de toutes les
idoles**

J F – Je n'interprète pas Debray de la même manière. Je partirais plutôt de sa formule : «*en république, on a besoin d'admirer; en démocratie, ce qui rabaisse rassure*». Je n'accepte pas plus que toi l'idée d'un bien prédéfini, j'y perçois des relents de totalitarisme. Mais la république n'est pas une statue. Pour moi, la république, c'est le refus de toutes les idoles - et en fait d'idoles, on a été servis au mois d'août.

J B – La démocratie, ce n'est pas le démocratisme ! Par ailleurs, les rois sont loin d'être les seules idoles. Je l'ai déjà dit : les formes de la crédulité moderne sont diverses. Et même parmi des gens très éduqués ! Cette crédulité s'est investie sur la monarchie, mais elle le fait quotidiennement sur un tas d'autres symboles.

**la grandeur
de la
république,
c'est la
grandeur de
la cité
humaine**

J F – Mais précisément : la république suppose la liberté de pouvoir tout discuter, y compris ces formes de crédulité moderne. C'est ce que l'historien américain Dick Howard appelle «*la politique de la corruption*» - rien n'est sacré⁷. Le Premier Ministre a droit à tous les honneurs, le Parlement le renverse, il n'est plus qu'un citoyen comme un autre. La grandeur de la république, c'est la grandeur de la Cité humaine, basée sur le libre accord des hommes entre eux, à travers leurs conflits, leurs travaux, leurs oppositions, etc., et dont le destin n'est réglé que comme cela. Cette Cité humaine, je la trouve grandiose, d'une grandeur qui n'a rien d'idolâtrique - elle est négatrice de tous les dieux. C'est sans doute ce qui explique le sentiment des rattachistes envers la France - ce pays est grand parce qu'il se considère lui-même comme au-dessus de tout, c'est-à-dire comme au-dessus de toutes les idoles, et le dégoût que, corrélativement, ils éprouvent pour eux-mêmes, pour la Belgique, bien sûr, mais aussi pour la Wallonie en tant que «belge».

Je perçois la Grande-Bretagne à peu près de la même manière : ce qui prime chez eux, c'est le Parlement, et pas la Reine. Sa Majesté, en Angleterre, n'est majestueuse que parce qu'elle est britannique.

**je sens la
belgique
définitive-
ment
marquée
par son
allégeance
à la monar-
chie**

J B – Les Suédois ont une expression comparable, à propos de leur monarchie : *belongers, but not believers* - on y appartient, c'est donc un signe de ralliement, d'identité, mais on n'y croit pas...

J F – C'est dans ce sens qu'il faut comprendre mon attachement à la cité wallonne. La Belgique, au contraire, je la sens comme pervertie, définitivement marquée par son allégeance à la monarchie.

Je reviens sur la grandeur, dont parlait de Gaulle

7. Dick Howard, «Eléments pour une critique républicaine de la politique contemporaine», in *Les Temps Modernes*, juillet 1993, pp. 71-88.

(«*je n'imagine pas la France sans la grandeur*», disait-il). Je suis bien conscient des dérapages que cette notion peut provoquer : un pays est-il grand contre les autres, parce qu'il est une puissance mondiale - c'est de nationalisme, voire d'impérialisme qu'il est alors question ? Lacouture prétend que même chez de Gaulle, ce n'est pas ainsi qu'il faut entendre «grandeur». On retrouve cette obsession de la grandeur chez les Genevois, qui ne sont évidemment pas grands au sens impérial du terme; mais la culture républicaine et calviniste des Genevois met les hommes au-dessus de tout, et en particulier au-dessus de toutes les idoles.

Cette grandeur-là est hors de portée de la Belgique; elle pourrait ne pas l'être pour une union de républiques citoyennes, flamande et wallonne - et c'est délibérément que je ne dis rien de Bruxelles, dont il faudra bien régler le sort par la discussion. On récupérera de la sorte bien plus qu'un régime politique, et, pour citer encore une fois de Gaulle, «*nous commencerons ainsi à viser haut et à nous tenir droit*», en Europe et dans le monde.

J B – On peut être séduit par ton ambition, mais elle fait bon marché de l'histoire. De plus, ce que tu nous proposes, c'est du confédéralisme - cela implique certes une importante modification de régime par rapport à ce que nous connaissons, mais je ne comprends pas en quoi cela sort du cadre belge, encore maintenu si tant est que la formule soit viable.

J F – J'y vois une rupture avec la culture belge de la dépendance, donc de la Belgique, de la manière la plus radicale.

J B – Mais quel serait le prix à payer ? Tu fais l'impasse sur la solidarité, sur les contraintes sociales et économiques et sur Bruxelles ville-région. Au nom d'un idéal politique, certes intéressant, au nom du peuple en bloc en quelque sorte, tu fais le sacrifice du peuple en détail.

**le système
belge opère
un rapt du
capital sym-
bolique
accumulé
dans notre
histoire**

J F – Mais pas du tout ! Notre histoire est riche en éléments de radicalité à la Debray - je pense à la résistance de Liège au Téméraire, au caractère âpre des luttes sociales... Le système belge opère un rapt du capital symbolique accumulé dans notre Histoire, que j'entends au contraire revaloriser. En 1847, le journal *L'Indépendance* a écrit que le roi des Belges est le seul roi en Europe qui n'est pas grandi par son pays mais qui grandit son pays. Je ne vois rien, pas plus dans l'histoire des Flamands que dans celle des Wallons, qui justifie cette façon de voir. La république représente une révolution culturelle, mais par rapport à une terrible imposture !

J B – Toute construction nationale est une espèce d'imposture, et une violence. C'est une mystification qui a réussi; on peut le dire de toutes les nations.

Qu'on ne me comprenne pas mal : ce n'est pas parce qu'un certain nationalisme, type Debray ou Chevènement, pour ne pas parler de Seguin ou Pasqua, m'irrite que je considère la nation comme un cadre dépassé. La crise que connaît la nation, sous l'effet de la construction européenne, sous l'effet de la mondialisation de l'économie, ne la condamne pas; je n'imagine pas la construction européenne, même si on la souhaite postnationale, comme possible autrement qu'appuyée sur l'existence de nations, dont la diversité doit être reconnue. Avancer l'idée du postnational, comme le fait Jean-Marc Ferry, c'est plaider pour la mise en place d'un niveau de gouvernement qui coordonne et qui harmonise les rapports entre nations, mais ce n'est pas en appeler à une instance supranationale qui réglerait le compte des nations. Après tout, les seules formes politiques que l'humanité ait produites sont la tribu, l'empire et la nation, et je n'en vois pas poindre de nouvelle à l'horizon, sauf l'inédite, postnationale, qui pourrait s'affirmer avec l'Europe.

**les clivages
induits par le
mot d'ordre
république
ne sont pas
les plus
porteurs
d'avancées
en matière
de
démocratisa-
tion de la
société**

C'est bien à la lumière de ces considérations que l'existence de la Belgique fait problème : la nation belge, bancal dès le départ, n'a jamais pris, sauf après 14-18, la nation flamande s'est rapidement constituée, et la nation wallonne sort des limbes, ce dont je me félicite. Mais je ne pense pas la question nationale belge et la question de la monarchie aussi étroitement imbriquées que tu le dis, d'abord parce que la question nationale est clairement posée dans l'opinion publique, alors que celle de la monarchie ne l'est pas du tout. La monarchie a été mise en cause par le passé, peut-être le sera-t-elle à l'avenir, mais elle ne l'est pas pour le moment. Pour la Belgique, je persiste à penser que les clivages induits par le mot d'ordre république ne sont pas aujourd'hui les plus porteurs d'avancées en matière de démocratisation de la société et de justice sociale. Il divise inutilement, il n'est pas compris suffisamment. Parlons plutôt sur ce terrain de monarchie à la suédoise, de monarchie protocolaire, symbolique, ou d'interprétation notariale de l'article 69 de la Constitution. Mais réjouissons-nous de ce que *République* existe : je ne vois pas pourquoi il serait interdit d'exprimer des opinions républicaines en Belgique. Que je sache, c'est une boutade, ce sont les Orange-Nassau que les congressistes de 1830 ont exclu du trône de Belgique jusqu'à la fin des temps, pas la république !

JF – J'ai parfaitement conscience d'être minoritaire et de tenir un discours qui relève de l'éthique de la conviction : je travaille pour mes petits-enfants. J'ai passé ma vie à me battre pour la solution de ce que beaucoup de gens appellent de faux problèmes : combien de fois ne m'a-t-on pas dit que le problème wallon était un faux problème... Maintenant, j'aborde un autre faux problème, parce que je suis convaincu que les faux problèmes sont pratiquement toujours les vrais problèmes.

Le 13 octobre 1993

Les *CM* étaient représentés par Pierre Gillis

les couacs du cardinal danneels

rosine lewin

Les témoignages de laïcs entendus dans la cathédrale Saint Michel lors du service religieux à la mémoire de Baudouin I signalaient une ouverture réelle et sensible aux problèmes de société parmi les plus aigus : racisme, sida, prostitution... Avoir donné dans des circonstances aussi solennelles la parole à Paula D'Hondt, Nathan Clumeck, Chris de Stoop et Luz, Julos Beaucarne, Max van der Linden, mérite un grand coup de chapeau.

L'homélie du cardinal Danneels se situe par contre aux antipodes de la tolérance. C'est un texte clérical et politiquement agressif. Les organisateurs de la cérémonie entendaient-ils réaliser un équilibre en alternant les tonalités ?

Certes, il était légitime de louer, comme l'a fait l'archevêque, la capacité d'écoute et d'empathie du roi défunt. Parfaitement justifié de proclamer que le roi avait exercé son métier avec beaucoup de sérieux et de chaleur humaine. Mais pourquoi pousser l'éloge au delà de ses limites et affirmer que Baudouin avait «*donné sa vie à son peuple*», que «*la souffrance ne l'avait jamais quitté*» ? Il nous semble qu'existent même en Belgique des souffrances gravissimes qui, elles, ne sont pas adoucies, comme ce fut le cas pour le roi, par l'aisance matérielle. Un peu d'humilité ou de pudeur n'eussent-elles pas été de mise ? Le roi défunt aimait Dieu «*à la folie*» a aussi révélé le cardinal. Que signifie cette confiance ?

Mgr Danneels est allé plus loin : il a parlé d'un «*secret*», d'un «*mystère*» de Baudouin - qui seront un jour dévoilés. A deux reprises, il a évoqué un «*intercesseur*» que Dieu aurait donné à la Belgique via Baudouin. Seuls les initiés ont aussitôt pu traduire ces propos : il s'agissait d'une allusion à une possible béatification du défunt. L'allusion a été assez rapidement minimisée, sinon démentie. Mais on a peine à croire que le primat de Belgique se soit laissé aller à une improvisation. Serait-il hanté par le souvenir de Louis IX ?

Sur le plan politique, le cardinal Danneels a, au cours de son homélie, par deux fois exalté le refus royal de signer la loi dépénalisant partiellement l'interruption de grossesse¹. C'est à notre sens un abus de pouvoir en même temps qu'un abus d'émotion. Personne ne reprochera à un prêtre de rendre hommage aux vertus chrétiennes d'une de ses ouailles décédée. Il se fait qu'en l'occurrence, l'ouaille était chef de l'Etat, chef d'un Etat où la liberté religieuse est garantie, mais qui n'est pas un Etat catholique. Mgr Danneels a félicité le roi défunt d'avoir «*dit non au mal*». Il l'a fait de la manière la plus publique qui soit, au coeur d'une cérémonie nationale qui engageait tous les corps constitués.

«*Le roi n'a jamais fait un secret de sa foi personnelle*», a dit le cardinal Danneels. En effet. Et personne n'a trouvé à y redire (encore qu'une messe par jour était, de l'avis général, une pratique étonnante). Le roi n'avait pas davantage fait un secret de son opposition à toute dépénalisation de l'avortement. Il l'a dite et redite dans des allocutions abondamment répercutées par toute la presse, parlée, écrite et télévisée. Cela n'a pas empêché un journal aussi attaché à la personne royale que *La Libre Belgique* d'écrire, après le vote de la loi, que le roi la sanctionnerait, comme le lui impose la Constitution, puisqu'il est une branche du pouvoir législatif. C'est pourquoi le refus royal de signer une loi issue de treize ans de longs combats et difficiles débats, en se réclamant de l'objection de conscience, était tellement contestable. Et choquante pour une partie importante de la population. Car l'enjeu de ce refus était bien moins de témoigner de son objection - connue - que de démontrer spectaculairement «*la fermeté d'une conscience catholique face au mal*». Bien sûr, la loi a été promulguée malgré l'intermède du refus royal. Mais on n'oubliera pas de si tôt le scénario ubuesque de «*l'impossibilité de régner pendant vingt quatre heures*». On l'oubliera d'autant moins que le cardinal est revenu lourdement sur l'événement en la cathédrale Saint Michel.

1. Extraits de l'homélie.

Depuis le Concile Vatican II, la doctrine catholique a reconnu la validité d'un Etat pluraliste et non-confessionnel, dans la mesure où cet Etat fait place non seulement à une foi religieuse «privée», mais où il assure aussi un espace à une foi «communautaire» et donc aux institutions ecclésiales. Par rapport à la conception traditionnelle de l'Etat/Eglise, un pas substantiel a donc été franchi. L'Etat belge ménage aux institutions catholiques - églises, écoles, congrégations, etc. - un espace dont le principe n'est plus guère mis en cause, même si ses modalités d'application seront sans doute encore controversées (cfr. Gustave Thils, *L'Etat moderne "non-confessionnel" et le message chrétien*, Louvain-la-Neuve, 1992). S'il y a problème à propos de l'homélie de Mgr Danneels, c'est dans la mesure où le prélat a mis à profit le rôle qui lui revient dans des funérailles nationales pour remettre en accusation une loi votée par le Parlement : cette loi représente «le mal», parce qu'elle a retiré l'interruption de grossesse du bon vieux Code pénal. C'est là qu'est, à nos yeux, l'abus de pouvoir.

Il nous semble que la lecture de textes autorisés, relatifs au Renouveau charismatique, éclaire le comportement de feu le roi Baudouin - et qui sait ? - l'homélie du cardinal Danneels.

D'un cardinal à l'autre : nous citerons cette fois Mgr Suenens. Philippe Brewaeys a montré ailleurs dans la présente livraison le rôle capital qu'il a joué dans l'«adoption» du Mouvement charismatique par l'Eglise catholique romaine. Un ouvrage déjà ancien (1974, Desclée de Brouwer), *Une nouvelle Pentecôte ?*, regorge d'indications intéressantes. Au chapitre «Esprit saint et authenticité chrétienne», on peut lire : *«Nous devons inviter les chrétiens à prendre sans cesse une conscience plus vive de leur foi, dans une adhésion de plus en plus personnelle. Il faut aider un certain nombre d'entre eux à passer d'un christianisme plus ou moins sociologique à un christianisme plénier»* (p. 147).

«(...) Voici donc le noeud du problème : comment aujourd'hui christianiser tant de chrétiens nominaux, comment évangéliser un monde dans une large mesure post-chrétien ?»

«(...) On ne reproche pas aux chrétiens d'être chrétiens, mais de l'être trop peu.»

On demande somme toute une Eglise de volontaires en qui la liberté des enfants de Dieu serait accentuée de telle manière que les devoirs chrétiens apparaîtraient, non comme des injonctions autoritaires, venues du dehors, imposées sous peine de péché mortel, mais comme des exigences intimes, des impératifs jaillis de la logique de la foi (page 148).

Dans le même chapitre encore, p. 155 : «*Le devoir primordial des chrétiens d'aujourd'hui est de montrer en eux-mêmes l'image de "chrétiens convertis" et remplis de "l'Esprit Saint"*».

Du chapitre «L'Esprit saint et le chrétien dans le monde» (p. 203), un bref extrait : «*Le drame du monde est enraciné dans un drame spirituel dont le théâtre n'est autre que la conscience des hommes. Pareil drame finit toujours par s'inscrire dans les faits. Le péché, nihiliste par nature, ébranle le monde jusque dans ses fondements, tandis que la grâce de Dieu le régénère et le porte à sa plus haute perfection individuelle et communautaire. Grâce à la foi nous savons qu'aucun autre nom que celui de Jésus peut, en dernière analyse, être vraiment porteur de salut.*» (...)

Ne comprend-on pas mieux, au travers de ces citations certes incomplètes, ce qui a poussé Baudouin I à refuser de contresigner la loi votée le 29 mars 1990, loi publiée au *Moniteur belge* du 4 avril, avec la signature de tous les membres (y compris catholiques, mais n'ayant pas, eux, droit à l'objection de conscience) - du gouvernement ? La foi militante du roi exigeait un acte démonstratif qui faisait de Baudouin un modèle pour la catholicité.

Fallait-il évoquer ici cet épisode d'une cérémonie imprégnée par ailleurs de grandeur et d'émotion ? Nous le croyons, parce que, si notre hypothèse est fondée, si le Renouveau charismatique n'est pas étranger à certains comportements de la famille royale et du primat de Belgique, alors demain pourraient se produire des épisodes du même type. En effet, Albert et Paola semblent eux aussi proches du RC, leur entourage s'inscrit dans la continuité avec Baudouin et les deux cardinaux sont au poste. Entendons-nous bien : il ne s'agit pas de faire du Renouveau charismatique un épouvantail. On ne peut le confondre avec l'Opus Dei, il présente une grande diversité interne et personne ne sait s'il va connaître de nouveaux développements. Mais il constitue, on l'a dit en haut lieu au Vatican, «*une chance pour l'Eglise*». Jean-Paul II, qui poursuit le dessein souvent ambigu de «nouvelle évangélisation» ne peut l'ignorer. Aussi nous paraît-il légitime, surtout après la publication de l'encyclique sur **LA** vérité - d'être attentifs aux risques de confusion de pouvoirs civil et religieux dans l'Etat non-confessionnel qui est le nôtre.

la famille royale, le renouveau charismatique et certains de leurs sulfureux amis

philippe brewaeys *

La messe des funérailles du Roi Baudouin a étonné voire stupéfait. Et pas seulement dans les milieux laïques. A cette occasion, des chrétiens ont également fait la découverte du Renouveau Charismatique Catholique (RCC), un mouvement manifestement fort présent dans la famille royale et à la Cour de Belgique. Plongée dans ce Renouveau qui bouscule l'Eglise catholique et qui, pour les laïques, échappe aux catégories habituelles. Zoom aussi sur une de ces composantes : la Communauté de l'Emmanuel.

La religiosité du couple royal a véritablement éclaté lors de la messe de funérailles du Roi Baudouin. On savait que des hommes politiques avaient participé à des réunions de prière au Palais, on avait vu la griffe du chrétien convaincu dans le refus de signer la loi dépénalisant l'avortement... Mais la forme a surpris tout le monde. On n'a jamais vu et on ne verra sans doute plus jamais une ex-prostituée philippine s'adresser, lors d'un enterrement d'un roi chrétien, au gratin des têtes couronnées et des chefs d'Etat et leur décrire sa situation en parlant de «mon ami» le Roi. A ceux qui

* Cette enquête n'aurait pas été possible sans le soutien des journaux auxquels l'auteur collabore, à savoir *Le Soir illustré* et *De Morgen*, et en particulier celui de leurs rédacteurs en chef Steve Polus et Walter De Bock. Les archives de *Celsius* ont également été mises à contribution. Que tous en soient remerciés.



Couronnes de duc et de marquis.

trouvait le geste déplacé, la Reine Fabiola répondait d'un sourire. Religion éclatante donc, discours identitaire chrétien certes, mais aussi profonde tolérance. On a appris depuis que le cérémonial funèbre avait été réglé non seulement par la Reine Fabiola mais aussi, de son vivant, par le Roi Baudouin.

Le choc a été grand mais rares sont ceux qui tentent d'expliquer, de comprendre qui sont ces chrétiens fervents du Renouveau Charismatique. On les a vu en mondovision sur toutes les télévisions de la planète, mais ici, après, pas un mot. Ou presque. Il est vrai qu'on est en terrain miné. On touche aux problèmes de fond : séparation de l'Eglise et de l'Etat, foi de la personne privée Baudouin de Saxe Cobourg Gotha et rôle politique du Roi des Belges... Albert II et Paola sont, eux aussi, influencés par le Renouveau Charismatique. Quelle sera dès lors l'attitude du nouveau Roi dans les futurs débats éthiques, dans les modifications proposées en matière de divorce... Jacques van Ypersele de Strihou, qui assure la continuité à la tête du cabinet du Roi, est lui aussi charismatique. Dans ce contexte, il était utile de rencontrer ces chrétiens d'un type nouveau, si présents autour de la famille royale.

un peu d'histoire et de ... théologie

Tout commence au début des années '60. Pendant quatre ans, de 1962 à 1965, à Rome, les pères de l'Eglise se réunissent autour de Jean XXIII puis de son successeur Paul VI. Objectif de ce Concile Vatican II : réinsérer l'Eglise catholique dans la modernité. Il est vrai que le Concile précédent - Vatican I - avait été interrompu en 1870. Dans ce grand brassage d'idées visant à moderniser la doctrine de l'Eglise, les théologiens s'affrontent sur le rôle du Saint Esprit, une des trois formes du Dieu chrétien et sur les charismes, les « dons », les aptitudes que le Dieu chrétien transmettrait à ses fidèles par le biais du Saint Esprit. L'une des conceptions, élitiste, présente ces charismes comme des manifestations rares et exceptionnelles, réservées aux seuls saints. L'autre les confond ou les assimile à des qualités naturelles des hommes. Querelle byzantine pour les non-croyants, fondement théologique pour les chrétiens. L'Eglise va trancher et dans son décret sur l'apostolat des laïcs, Vatican II reconnaît à chaque croyant le « *droit et le devoir d'exercer ces dons* ».

A Rome, le cardinal Suenens est au cœur de cette bataille théologique sur la place de l'Esprit Saint dans l'Eglise et chez ses fidèles.

Car, depuis quelques années, se développe, aux Etats-Unis, une branche du protestantisme, le Pentecôtisme. La Pentecôte est, pour les chrétiens, la descente de l'Esprit Saint sur les apôtres après la mort du Christ, sa résurrection et sa montée au ciel. Elle est symbolisée par des langues de feu et a permis aux apôtres de parler «en langues». Officiellement, le mouvement du Renouveau Charismatique Catholique naît donc aux Etats-Unis en 1967 dans un groupe d'étudiants. Mais ses origines protestantes, ses formes parfois un peu exubérantes de prières ne manquent pas d'inquiéter au sein de l'Eglise catholique. Il s'agira donc de «catholiciser» ce renouveau charismatique, de le maintenir dans les rails de l'Eglise catholique romaine. Pour ce faire, Rome désignera celui qui s'est battu au Concile pour la reconnaissance des charismes. Léon-Joseph Suenens devient le «berger» du RCC, son coordonnateur à l'échelle planétaire.

Certains craignent en effet des dérapages «sectaires» et ne sont pas prêts à nourrir au sein de l'Eglise des groupes qui risquent de partir avec ses derniers fidèles. Mais rapidement, le mouvement va conquérir ses lettres de noblesses et, en 1975, lors du grand congrès international du RCC à Rome, Paul VI déclarera que *«le Renouveau Charismatique est une chance pour l'Eglise»*. Le mouvement va s'étendre et verra naître un certain nombre de communautés (la Communauté de l'Emmanuel, le Chemin Neuf, les Béatitudes - ex-Lion de Judas et de l'Agneau immolé -, le Pain de Vie, le Puits de Jacob,...) et des groupes de prière plus informels. L'implantation en Belgique du mouvement sera évidemment facilitée par la présence de Mgr Suenens à sa tête. Personnage influent à Rome, il jouera un rôle non négligeable dans l'arrivée du Renouveau Charismatique à Laeken et au Belvédère.

convivialité

Le cardinal Suenens est tombé sous le charme du charismatisme en 1973 aux Etats-Unis. Le mouvement va rapidement toucher ses premiers adeptes en Belgique. Ainsi, Mme T. de Genval : *«Je fais partie du RCC depuis 1975. J'avais vécu des événements personnels très durs et ma rencontre avec le RCC m'a permis de les assumer et de les surmonter. J'y ai trouvé une ambiance très conviviale, les frères et les sœurs ne sont plus Monsieur ou Madame mais Jean ou Anne. J'y ai refait l'expérience d'une rencontre personnelle avec Dieu, j'y ai approfondi ma foi dans une expression libre avec les frères et les sœurs»*. Bref, des choses que chaque

chrétien est censé retrouver dans toutes les paroisses du pays. *«Où, poursuit Mme T., mais qu'on ne retrouve pas. Car beaucoup de catholiques ont une foi consommatrice»*. Il y a donc quelque part, chez les charismatiques, un sentiment d'appartenir à un groupe qui possède un «plus» par rapport aux autres chrétiens. Mais pas toujours l'intolérance et les aspects élitaires qu'on retrouve à l'Opus Dei par exemple : *«Au travers des autres, même des non-croyants, je rencontre Jésus. Mais il y a une reconnaissance de la personne humaine. Si quelqu'un commet un acte qui est en contradiction avec ma foi, je le lui dirai. Mais je ne le jugerai pas. Je ne lui imposerai pas mon point de vue. A quel titre le ferais-je d'ailleurs ? Jésus a jugé des situations, pas des personnes»*.

C'est également à cette époque que Jean-Luc Moens a fait la connaissance du RCC. Auteur d'une thèse en mathématiques pures sur les catégories à l'UCL, il a rencontré le père bénédictin Philippe Verhaegen en 1973, au moment où celui-ci revenait des Etats-Unis. Le bénédictin lui a fait découvrir les charismatiques et nous retrouverons sa trace dans l'entourage royal. Il y a dix ans, Jean-Luc Moens est entré en contact avec la Communauté de l'Emmanuel, la communauté charismatique la plus forte en France (elle y existe depuis 1972) et en Belgique. Aujourd'hui, il est permanent du mouvement, responsable pour la Belgique et rédacteur en chef de leur revue, *Il est vivant*.

emmanuel, jésus parmi nous

Jean-Luc Moens : *«Dans l'Eglise, on a toujours cru en l'Esprit Saint. Mais beaucoup pensaient que les charismes étaient des manifestations étonnantes réservées aux saints. Nous nous basons sur le Nouveau testament où il est dit "A chacun la manifestation de l'esprit est donnée en vue du bien commun"». Cela a été confirmé par Vatican II. Mais tous les charismes ne sont pas extraordinaires : une maman catéchiste utilise, elle aussi, son don divin. Si je devais définir la spécificité de l'Emmanuel au sein du Renouveau Charismatique, j'utiliserais trois mots : adoration, compassion et évangélisation. Pierre Goursat, le fondateur de notre communauté, s'est converti à dix-neuf ans. Il a consacré toute sa vie à la prière et à l'adoration du Saint Sacrement (les hosties consacrées). C'est donc la forme d'adoration, de prière, qui est la plus présente chez nous. La compassion signifie que nous devons nous mettre au service des plus démunis. Nous sommes composés de laïcs qui continuent à exercer une vie professionnelle et en société. Mais parallèlement*

à cela, ils ont des activités sociales : visites aux malades dans les hôpitaux, service d'écoute téléphonique, aide dans les pays du tiers-monde... Nous sommes, par exemple, actifs dans le centre d'accueil pour les malades du SIDA et leur famille que Mgr Lustiger, l'évêque de Paris, a ouvert. Enfin, l'évangélisation. Nous sommes croyants, donc nous voulons annoncer le message du Christ ressuscité et donner ainsi à nos frères et soeurs le meilleur de ce que nous avons.

La Communauté de l'Emmanuel s'inscrit tout à fait dans la ligne du Pape Jean-Paul II et de sa nouvelle évangélisation de la planète. Le 8 décembre dernier, Rome l'a d'ailleurs reconnue sous la forme d'une association de fidèles de droit pontifical. Elle compte quelque cinq mille membres, essentiellement en Europe. Elle a élargi son champ d'action aux pays de l'Est (Roumanie, Hongrie, Tchéquie, Pologne, Lituanie), à l'Afrique, au Pérou, au Nicaragua et au Japon. En Belgique, la Communauté de l'Emmanuel compte environ deux cents adultes et trois cents enfants.

Pour des raisons culturelles évidentes - elle vient de France -, l'Emmanuel compte beaucoup de membres francophones. Mais des Flamands commencent eux aussi à y adhérer. Ce sont indubitablement des chrétiens militants. En janvier dernier, ces messagers de la «bonne nouvelle» ont évangélisé Waterloo. Ils ont rendu visite aux huit mille cinq cents foyers que compte la ville brabançonne. Chaque année, à la fin du mois d'avril, l'Emmanuel organise un pèlerinage pour les jeunes à Beauraing, centre du Renouveau charismatique en Belgique : trois mille jeunes y participent régulièrement. En juillet dernier, l'ensemble du RCC belge s'est retrouvé à Beauraing pour une session d'été du mouvement : six mille personnes y assistaient. En France, cet été, trente mille personnes sont passées par Paray-le-Monial, le centre de la Communauté de l'Emmanuel. Mais qu'est-ce qui fait courir ces foules chez les charismatiques alors que nombre de paroisses sont désertifiées ?

la verticalité de l'Eglise

M. X, sympathisant de l'Emmanuel : *«Il y a une redécouverte des valeurs essentielles perdues par l'Eglise après '68. En axant tout sur sa dimension "horizontale", sur des valeurs comme la fraternité, l'ouverture, elle a oublié sa dimension "verticale", sa transcendance, sa relation avec Dieu. J'ai trouvé à l'Emmanuel cette spiritualité qui permet de dépasser le stade de la bête sauvage qui n'a pas de*

sens à sa vie tout en gardant ces aspects de tolérance et de solidarité. J'ai vu des jeunes véritablement se transformer, devenir heureux en dépassant le matérialisme. La prière est centrale, mais pas une prière individuelle. Cet aspect collectif permet aussi de ne pas confondre prières et lubies, de ne pas virer dans un mysticisme mal compris. Et puis il y a la convivialité, cet amour et cette confiance qu'il est difficile de traduire dans des mots mais que l'image des funérailles du Roi rendait si bien».

Dans les milieux de gauche de l'Eglise, ce discours énerve et provoque des ricanements. Certains appellent d'ailleurs les charismatiques les «chachas» - prononcer kaka . Mais les interlocuteurs préfèrent l'anonymat, preuve qu'on est en terrain miné : *«C'est un mouvement essentiellement de classes moyennes, pas très implanté en milieu populaire. Je suis mal à l'aise par rapport à certains groupes qui se placent dans des perspectives de guérison miraculeuse. Si tous les leaders affirment qu'il faut joindre la prière à l'engagement, cela ne se traduit que rarement dans le concret. Dans les faits, ils seraient plus proches de la formule "priez et tout va se résoudre". Il y a chez eux des aspects sectaires. Ce n'est pas illégitime de vanter la chaleur humaine, mais ils passent à côté des engagements sociaux et politiques. Il y a quelques années, lors d'une réunion des laïcs à Rome, des Portugais, des Espagnols et des Latino-Américains demandaient à ce que l'Eglise prenne fermement position contre les dictatures sous lesquelles ils vivaient. Les charismatiques américains sont intervenus pour les contrer, leur demandant de prier pour résoudre le problème... Les charismatiques n'ont pas de projet politique. Même s'ils sont différents de groupes franchement réactionnaires comme "Communion et Libération" ou l'"Opus Dei", ils sont dans la ligne dominante du Vatican : pas d'action sociale. A ce niveau, la Communauté de l'Emmanuel me semble être le mouvement le plus raisonnable, le plus engagé sur le plan caritatif. Mais il se situe dans la tradition catholique : le paternalisme social. Moi, j'ai peu d'espoir que les riches se convertissent. Eux ne s'engagent pas directement dans un combat pour un changement de société».* Il est vrai que les charismatiques ont leurs propres organisations sociales, totalement parallèles aux grandes organisations du mouvement ouvrier chrétien.

règles de vie et tolérance

Baudouin du Parc Locmaria gravite lui aussi autour de l'Emmanuel. Economiste de formation, père de quatre enfants, ce catholique

convaincu travaille dans le milieu de la finance. Ancien secrétaire général de la Banque Belge pour l'Industrie (ex-groupe Empain), il est aujourd'hui le gérant de Peterbroeck-Van Campenhoudt & Cie, un des plus gros agents de change du pays. C'est vers 1986 qu'il a rejoint les charismatiques, après un voyage à Paray-le-Monial. *«La messe des funérailles m'a déconcerté comme le Christ a déconcerté. Il n'est pas évident de faire transparaître sa foi dans le monde de la finance. Mais l'Emmanuel m'aide à me fixer des règles de vie dans un milieu pluraliste. Nous sommes exigeants pour ceux qui font partie de la communauté et tolérants vis-à-vis de l'extérieur, en essayant de ne pas juger les autres. L'Emmanuel m'aide à devenir un meilleur chrétien car seul, c'est impossible. D'où l'importance que j'accorde à la diversité sociologique et culturelle de la communauté. Sous l'action de l'Esprit Saint, que le chrétien a tendance à trop évacuer, j'y vis une religion joyeuse que je souhaite faire partager aux autres de manière non agressive».*

Né en 1944, Baudouin du Parc a un prénom qui ne doit rien au hasard. A l'époque de sa naissance en effet, son père Gatien du Parc Locmaria était à la Cour de Belgique. Chevalier d'honneur de la Reine Astrid en 1935, il est devenu en 1936 le gouverneur du duc de Brabant, le jeune Prince Baudouin. Gatien du Parc a donc eu un rôle important dans la formation de feu le Roi et c'est, par exemple, sous son influence que Baudouin a fait son entrée chez les scouts dans le domaine de Ciergnon. Lorsque les nazis déportent la famille royale, il l'accompagne jusqu'à leur libération en Autriche en 1945 par les troupes américaines. Lorsque Baudouin devient prince royal en 1950, Gatien du Parc est encore à ses côtés en tant que Chambellan. *«Mais, précise son fils, ceci n'a rien à voir avec cela. Mon père est mort avant qu'on parle des charismatiques et aucun de mes cinq frères n'est charismatique».*

albert et paola

On sent chez Jean-Luc Moens, le responsable de la Communauté de l'Emmanuel pour la Belgique, la même réticence à parler des liens avec la famille royale : *«Le roi Albert II, la Reine Paola, leur fille Astrid et leur gendre Lorentz de Habsbourg sont effectivement venus à plusieurs sessions d'été à Paray-le-Monial. Mais je ne suis pas bien placé pour en parler. Quand on les voyait, on les laissait en paix. Cette affaire ne me paraît pas de la plus haute importance. On a beaucoup exagéré la portée de ces visites qui sont d'ordre privé. A ma connaissance, aucune personne d'aucune famille royale ne fait partie de l'Emmanuel».*

Dès 1984 pourtant, l'influence du RCC à Laeken et au Belvédère était perceptible. Lors du mariage d'Astrid et de Lorentz à l'Eglise Notre-Dame du Sablon à Bruxelles, toute la célébration était empreinte de leur symbolique. Le prêtre qui officiait lors de ce mariage n'était autre que le cardinal Suenens, à l'époque coordonnateur à l'échelle planétaire des charismatiques. Et il est coutume, dans les familles chrétiennes convaincues, que le prêtre qui célèbre un mariage soit également celui qui prépare ce sacrement avec le couple.

On sait que le nouveau couple royal a connu de sérieuses difficultés dans le courant des années '70. Il semble que la religion ne soit pas étrangère au fait qu'ils aient réussi à les surmonter. Certains sympathisants de l'Emmanuel insistent aujourd'hui sur l'influence bénéfique qu'a eu leur courant de pensée sur le comportement privé du couple Albert de Saxe Cobourg-Gotha et Paola Ruffo di Calabria. Dans leur recherche spirituelle, Albert II et Paola ne se sont pas immédiatement tournés vers le Renouveau Charismatique. Ainsi, à la fin des années '70, ils fréquentaient régulièrement les messes du dimanche organisées par la communauté de La Poudrière à Bruxelles. Dirigée par des pères Oblats, elle est composée de laïcs, de gens du quart monde qui organisent des ramassages de vieux objets et qui partagent l'ensemble de leurs ressources. Et comme nous le précisait un curé qui préfère garder l'anonymat, *«la Poudrière, même si elle a un caractère populiste, est tout de même beaucoup plus sociale que les charismatiques»*.

baudouin et fabiola

Dans ses mémoires, le Cardinal Suenens évoque la fête de Pentecôte qu'il a passé à Rome en 1975. Comme il le précise, ce moment reste la date historique à laquelle le Renouveau a été totalement reconnu par l'Eglise. Discrètement, il signale qu'il est allé accueillir à l'aéroport de Rome le Roi Baudouin et la Reine Fabiola avec les autorités vaticanes. Les souverains étaient présents à Rome parmi les pèlerins venus célébrer le début de l'Année Sainte. Si on lit l'ouvrage de Mgr Suenens entre les lignes, il devient clair qu'en 1975 déjà, ils étaient deux des dix mille pèlerins du Renouveau Charismatique.

Pourtant, huit ans plus tard, dans une interview réalisée par *Humo* en janvier 1992, le même cardinal Suenens riait, contre l'évidence, toute influence charismatique à la Cour. Hors, depuis des années,

dans les milieux avertis, on connaissait cette présence à Laeken. Certains hommes politiques parlent en privé des réunions de prière auxquelles ils ont participé. Le cardinal Suenens n'était d'ailleurs pas le seul homme d'Eglise influent à Laeken à faire partie du RCC. L'ancien aumônier du Palais Royal, le bénédictin du monastère de Clerlande sur les hauteurs d'Ottignies, n'est-il pas précisément le père Philippe Verhaegen ? Cet arrière-petit-fils du fondateur de l'Université Libre de Bruxelles est connu pour ses convictions charismatiques. Même si Philippe Verhaegen ne fait pas partie de l'Emmanuel, Jean-Luc Moens reconnaît volontiers que c'est lui qui lui a fait connaître le RCC.

On a également cité le nom du père Verhaegen lors de la crise qui a suivi la décision de feu le Roi Baudouin de ne pas signer la loi dépénalisant partiellement l'avortement. Il se dit qu'à l'époque, le père Verhaegen conduisait un groupe de prière charismatique dont le Roi Baudouin et la Reine Fabiola étaient des membres assidus. Ce groupe aurait organisé une journée spéciale de prière dans les jours précédant la décision royale. On sait cependant que si le chrétien refusait de poser un acte contraire à sa conscience, le Roi ne voulait absolument pas bloquer le processus démocratique qui avait abouti au Parlement. Ici encore, on retrouve la touche de certains charismatiques. Au-delà d'un discours identitaire chrétien fort, il y a la tolérance. Mais il avait fallu construire une astuce juridique pour dépasser la contradiction. Le chef de cabinet de Baudouin, Jacques van Ypersele de Strihou, avait été étroitement associé à cette mise en congé de deux jours du Roi. Jacques van Ypersele est, lui aussi, un charismatique même si, à l'Emmanuel, on affirme qu'il ne fait pas partie de leur communauté.

crise

On sait la difficulté d'aborder ce genre de problème en Belgique, un pays qui tient en équilibre grâce à de subtils dosages linguistico-philosophico-politiques. La réaction d'un proche du Palais est symptomatique : *«le renouveau charismatique n'est ni un groupe d'extrême droite, ni une secte. Ce sont des gens qui vivent profondément leur foi et qui prient beaucoup. Et ce n'est ni le renouveau charismatique ni le cardinal Suenens qui ont empêché le Roi de signer. C'était une décision tout à fait personnelle et respectable. D'ailleurs, les socialistes l'ont bien compris à l'époque».*

Dans la période qui vient, cette contradiction entre les convictions

personnelles d'Albert de Saxe Cobourg Gotha et les actes posés par le Roi Albert II risque de resurgir. On sait que le nouveau Roi a voulu s'inscrire dans la continuité de l'action de son défunt frère. Il a d'ailleurs gardé Jacques van Ypersele comme chef de cabinet. Le discours prononcé par Albert II après sa prestation de serment allait dans le même sens que le message très fort des funérailles du Roi Baudouin sur la traite des êtres humains, l'antiracisme, le Sida, ... Et la citation sur la solidarité, extraite d'un livre d'Alexis de Tocqueville, un aristocrate français opposé à l'Ancien Régime et rallié aux valeurs républicaines, ne doit évidemment rien au hasard.

Mais que se passera-t-il lorsque le Parlement aura terminé ses débats sur des thèmes qui se profilent comme la bioéthique, l'euthanasie ou le divorce ? Certains ont déjà lancé quelques tests. Ainsi, l'hebdomadaire francophone *Pan* affirmait la semaine dernière que le président rwandais, Juvénal Habyarimana, était membre du même groupe charismatique que feu le Roi Baudouin et la Reine Fabiola. Responsable des troubles ethniques dans son pays et du blocage de la démocratisation de ses institutions, Habyarimana a toujours été soutenu par Laeken. On se souvient de la lettre écrite par le Roi à Wilfried Martens. Il y demandait l'envoi de troupes belges au Rwanda. Ici encore, ce rappel n'est sans doute pas arrivé par hasard.

Mais si la messe de funérailles du Roi Baudouin a dévoilé la phase tolérante du Renouveau Charismatique, tout ne va pourtant pas pour le mieux dans le meilleur des mondes. Une plongée plus profonde dans le milieu du Renouveau et de la Communauté de l'Emmanuel dévoile des liens étroits avec des personnages issus des pires épisodes de la guerre froide.

certains amis de l'emmanuel sentent le souffre

Un émetteur radio fourni clandestinement à Boris Eltsine à Moscou pendant la tentative de putsch d'août 1991, des bandes dessinées vantant l'époque tsariste vendues en Russie, des structures catholiques combattant en Amérique latine la théologie de la libération, ... Voici quelques éléments en apparence épars. Ils font pourtant partie de réseaux mis en place et dirigés à Bruxelles avec l'appui du Vatican. Où l'on retrouve de vieilles connaissances comme le père Werenfried van Straaten, son compatriote Piet Derksen et des charismatiques de la Communauté de l'Emmanuel.

Si le Renouveau Charismatique n'est à l'évidence pas de gauche, peut-on le cataloguer franchement à droite ? Question à Jean-Luc Moëns, responsable de la Communauté de l'Emmanuel en Belgique et rédacteur en chef de leur revue à Paray-le-Monial : «*Nous sommes un mouvement totalement apolitique. Parmi nos fondateurs, des gens étalent partie prenante de Mai 68, d'autres étaient contre. Notre spiritualité a rassemblé des gens d'opinions politiques contraires*». Soit. Mais y a-t-il des liens entre l'Emmanuel et deux projets qui se développent à Bruxelles et qui sont très marqués à droite, l'Institut Robert Schumann et le groupe Ampère ? «*Des gens de la Communauté travaillent ou ont collaboré effectivement avec ces deux organisations. Mais il n'y a pas de liens structurels*».

Bruxelles, le 22 mai 1988. A cette date, tous les catholiques fêtent la Pentecôte. Tout un symbole pour les charismatiques puisqu'il s'agit de commémorer la descente de l'Esprit Saint sur les apôtres. Ce jour-là, une dizaine de personnes fondent l'*European Media Studies* (EMS), une école de journalistes catholiques. Au centre du projet, le néerlandais Piet Derksen. A la suite d'une guérison qu'il qualifie de miraculeuse à la fin des années '70 et d'un pèlerinage à Paray-le-Monial, l'homme est devenu un adepte du Renouveau charismatique.

A l'époque, le pape Jean-Paul II décide de lancer une campagne au niveau mondial, avec trois objectifs principaux : l'Europe de l'Est et la lutte contre le communisme athée d'abord, la nouvelle évangélisation de l'Europe de l'Ouest ensuite et la campagne contre la théologie de la libération dans les pays du tiers monde enfin. Dans ce cadre, un intérêt tout particulier sera porté aux médias. Nouveau converti, Piet Derksen entend cet appel. Il a bâti sa fortune sur les centres de vacances *Center Parks*. Il dispose de beaucoup d'argent (en 1989, il a vendu *Center Parks* pour la somme de 14 milliards de francs belges) qu'il va mettre au service du Vatican pour sa nouvelle croisade morale. Après avoir rencontré des «*télévangélistes*» américains, il met au point le projet mégalomane *Lumen 2 000*, une télévision mondiale qui, via les satellites, devrait évangéliser la planète entière, version Jean-Paul II s'entend.

Pour présenter son projet au Pape, Derksen bénéficie de deux soutiens au moins. D'une part, le groupe italien *Communion et Libération*, contact dans la péninsule du groupe Ampère dont nous reparlerons plus loin. Ceux que l'on a surnommé les «*panzers de Dieu*» écrivent en effet au Pape pour présenter *Lumen 2 000*. Un allié qui ne fut peut-être pas le meilleur à long terme. D'abord

soutenu par l'Eglise (Mgr Danneels assistait parfois à leurs réunions), les relations entre *Communio et Libération* vont s'envenimer en septembre 1989. Les «panzers» soutenaient en effet le courant Giulio Andreotti au sein de la Démocratie Chrétienne italienne. Leurs attaques particulièrement violentes par rapport à la DC contraindront le Vatican à prendre ses distances. Mais en 1987, rien de tout cela. Derksen rencontre le Pape. Il est vrai qu'il avait un autre atout dans sa manche en la personne de son accompagnateur Frank Shakespeare. Ambassadeur des Etats-Unis au Vatican et proche des milieux atlantistes en Europe, Shakespeare était aussi un des pontes de la Héritage Foundation, le *think-tank* profondément réactionnaire qui soutenait Ronald Reagan.

Malgré le soutien de Mgr Casaroli, secrétaire d'Etat du Vatican et sorte de numéro deux à Rome, le projet *Lumen 2 000* ne se développera jamais complètement. Si Piet Derksen finance des revues et des quotidiens aux Pays-Bas et le Centre Télé Vatican à Rome, forme des journalistes qui, en Amérique latine et dans le tiers monde en général, combattent la théologie de la libération, envoie des journalistes polonais en stage dans le centre de formation fondé par *Lumen 2 000* au Texas, fournit des programmes clés en main à la Conférence des Evêques latino-américains toujours dans le cadre de l'opposition à la théologie de la libération, on est loin du projet initial de télévision planétaire. Manque d'argent ou méfiance du Vatican par rapport à ces nouveaux chrétiens militants ? Mystère. Mais revenons à l'Emmanuel puis à Bruxelles.

Derksen est en effet très proche de la Communauté de l'Emmanuel. Converti à Paray-le-Monial, il y a construit le Prieuré du Coeur de Jésus, un complexe hôtelier qui permet d'abriter les pèlerins de la Communauté. Le directeur général de *Center Parks* France, Jean-Louis Falcoz, est lui aussi de l'Emmanuel. Il se dit également que le père di Falco, porte-parole des Evêques de France et aumônier des chapelles dont sont équipés les Center Parks, oscille entre l'Emmanuel et l'Opus Dei.

En juin 1990, le père di Falco était à Bruxelles, pour fêter le changement de nom de l'école de journalistes de Derksen. L'EMS devenait l'Institut Robert Schumann. Cela fait plus européen et plus catholique puisqu'un procès en béatification du père de l'Europe est actuellement en cours. Dans son école, Derksen s'est entouré de charismatiques comme Willy Boers (directeur de la *Stichting Getuigenis van Gods Liefde*, la fondation de Derksen qui finance l'EMS), Bernard Gouley (ancien directeur de cabinet des présidents des

chaînes françaises TF1 et Antenne 2 et PDG d'une société de production de télévision du groupe Derksen), Baudouin du Parc déjà cité et Nelly Dherse (tous deux membres de la Communauté de l'Emmanuel), Bernard de Castera (Lion de Juda) ou Jacques Dumontier (directeur de Radio Notre Dame à Paris, la radio de Mgr Lustiger administrée par l'Emmanuel).

Mais l'Institut n'a pas construit son ossature sur les seuls charismatiques. Il a obtenu le soutien actif de personnalités comme Nicolas de Liechtenstein, Stephan Wilkanowicz ou Mgr Luc De Hovre. Le premier est, par son mariage avec Margaretha du Luxembourg, le neveu par alliance de feu le Roi Baudouin et du Roi Albert II. Il est aussi ambassadeur de son pays au Saint Siège et en Suisse. Wilkanowicz est un catholique polonais, vieil opposant au régime communiste et ami personnel du Pape Jean-Paul II. Quant au troisième, il n'est autre que l'évêque auxiliaire de Malines-Bruxelles chargé des médias.

Pour épauler ces chrétiens convaincus - mais parfois remuants - que sont les charismatiques, on a choisit de leur adjoindre des fidèles de Jean-Paul II comme Andrès Garrigo de l'Opus Dei ou Louis Meerts et Antonia Willemsen, deux vieux briscards de l'organisation de droit pontifical spécialisée dans la lutte anticommuniste, l'Aide à l'Eglise en Détresse (AED) du père Werenfried Van Straaten. L'AED a récolté, au cours de son demi siècle d'existence, des dizaines de millions de dollars qui ont alimenté ses réseaux à l'Est. Difficile de rappeler en quelques lignes, tous les liens qui unissaient, dès sa fondation en pleine guerre froide, l'organisation du père Van Straaten à l'extrême droite et aux réseaux des services de renseignements américains. De multiples articles et ouvrages ont déjà été consacrés à ce sujet. Mais les personnalités des trois derniers venus au sein de l'Institut Robert Schumann sont intéressantes à examiner. Louis Meerts est l'ancien rédacteur en chef de la *Gazet van Antwerpen* et a donc des idées en matière de journalisme catholique droitier. L'apparition de l'AED dans l'Institut correspond évidemment aux besoins de l'Eglise catholique qui, par le biais de la presse, veut asseoir sa position dans les sociétés civiles des anciens pays de l'Est.

Moscou, 19 août 1991. Le parlement russe est assiégé. Les militaires putschistes laissent passer un camion rempli de victuailles pour nourrir Boris Eltsine et les siens, retranchés dans la Maison Blanche. Sous la nourriture, un émetteur. Il permettra à Eltsine de communiquer avec ses partisans. Quelques mois plus tard, le Vatican

annoncera officiellement que c'est l'AED qui l'a fourni à ceux qui liquideront Gorbatchev. Si l'appareil a franchi les lignes putschistes, c'est grâce aux contacts entretenus par José Correa, le directeur de Radio Blagovest, avec un député russe et des militaires de l'Armée de l'Air de l'ex-URSS. A Bruxelles, autour de l'Institut, une nuée d'associations tournées vers les pays de l'Est et les médias s'est développée. Correa est un Brésilien issu des milieux de l'industrie agro-alimentaire latino-américaine. Il est «*un journaliste très influencé par les Américains*» comme le disait Trends en septembre 1989. Le dispositif - dont Blagovest n'est qu'un élément - est chapeauté par le *Catholic Radio and Television Network* (CRTN) et l'*International Catholic Broadcasting* dirigés à Bruxelles par Freddy Opsomer, un jeune flamand, ancien membre du CVP et du cabinet de l'ancien ministre Daniel Coens. A Blagovest et au CRTN aussi, on utilise les services de vieux routiers formés à l'école de la guerre froide comme Irène Ilovaïskaya-Alberti, membre de l'Aide à l'Eglise en détresse. Avant de suivre Soljenitsine dans son exil aux USA, elle a fait ses classes à *Radio Liberty*, qualifiée en 1972 dans un rapport officiel du Congrès américain d'«*entreprise du gouvernement des Etats-Unis et une composante de son appareil de politique extérieure*». Ici encore, la bénédiction de l'Eglise catholique est apportée par Mgr Luc De Hovre.

Depuis les nouvelles donnes géopolitiques, l'organisation de Werenfried Van Straaten a changé son fusil d'épaule. Aidés autrefois par les Américains dans les pays de l'Est, Van Straaten leur renvoie aujourd'hui l'ascenseur en Amérique latine. Cette bataille contre l'Eglise qui lutte aux côtés des pauvres a pris de plus en plus d'importance pour l'AED. Dans le langage simple du récolteur de fonds qui va si bien à Van Straaten, il déclarait en 1990 : «*Beaucoup d'amis de l'Oeuvre craignent l'influence de la théologie de la libération sur des séminaristes dont ils financent en partie la formation (...) Nous partageons parfois cette crainte (...) Même parmi les apôtres, il y avait un traître*». On constatera qu'Antonia Willemsen, secrétaire-générale de l'AED depuis 1984 et administratrice de l'Institut Robert Schumann, a été formée en Amérique latine où elle a dirigé pendant dix ans le projet AMA qui visait à motoriser l'Eglise en Amazonie grâce aux fonds de Van Straaten. De même, le président de l'AED, le jésuite Roger Vekemans, était le principal conseiller de Werenfried Van Straaten en Amérique latine. Il a longtemps séjourné à Bogota, la capitale de la Colombie. Il y a créé le centre CEDIAI et la revue *Terra Nueva*, véritables bases des campagnes contre la théologie de la libération dans divers médias gouvernementaux latino-américains en liaison avec la conférence

des Evêques latino-américains que Piet Derksen, justement, fournit en programmes de télévision. Dans le cas de Vekemans encore, on parle de canaux de financement qui, via l'Allemagne, prendraient leur source dans les caisses de la CIA. Et Antonio Garrigo, un membre de l'Opus Dei qui conseille l'Institut Robert Schumann, n'est-il pas aussi administrateur de l'ACTEC, une ONG proche de l'Opus essentiellement active en Amérique latine ? A l'Institut Robert Schumann, on se soucie du Sud comme de l'Est.

Marcel Bauer, directeur de l'Institut Robert Schumann ne nie pas cette filiation : *«La Stichting Getuigenis van Gods Liefde nous a effectivement financé et nous n'aurions sans doute pas existé sans les charismatiques proches de l'Emmanuel. Mais aujourd'hui, le conseil d'administration de l'Institut est démissionnaire. Les charismatiques ont remis la structure dans les mains des évêques belges. L'Aide à l'Eglise en Détresse restera notre principal bailleur de fonds»*. Quant à parler d'extrême droite, Marcel Bauer voit, qu'on nous passe l'expression, rouge : *«Je constate qu'en ce qui concerne les pays de l'Est, l'Aide à l'Eglise en Détresse est la seule à avoir eu raison. Tous les autres ont eu tort, soit à cause de la désinformation, soit par inconscience. Si Jean-Paul II fait confiance en l'AED, c'est parce qu'il s'est reconnu dans les réseaux clandestins que l'organisation a développé à l'Est»*. Le père Van Straaten ne dit pas autre chose lorsqu'il déclare, après une audience chez Jean-Paul II : *«Il nous connaissait déjà quand il était encore archevêque de Cracovie»*. Et Bauer de poursuivre : *«Quant aux liens de l'oeuvre avec l'extrême droite ou la CIA, il s'agit d'une opération de désinformation lancée par le KGB»*. Marcel Bauer aurait intérêt à se pencher sur la biographie des fondateurs et des cadres de ce mouvement. Mais retournons à Paray-le-Monial.

En ce mois de février 1989, Piet Derksen a invité les principaux responsables du Groupe Ampère au Prieuré du Coeur de Jésus qu'il a fait construire dans le QG de l'Emmanuel. Ampère existe depuis 1985 à Paris sous la houlette de feu Rémy Montagne, ancien député UDF qui se targue d'avoir battu Pierre Mendès-France aux élections et qui fut secrétaire d'Etat dans le gouvernement français dirigé par Raymond Barre. Comme Piet Derksen, il pense avoir reçu son ordre de mission de Jean-Paul II : *«Conscient de l'enjeu que représente une présence chrétienne dans les médias, le pape Jean-Paul II appelle volontiers et avec insistance, ceux qui le peuvent à s'engager sans faiblir dans ces réalités de la presse, de l'édition et de l'audiovisuel»*. Cela ne va pas traîner.

En 1986, un an après la création du groupe parisien Ampère, un holding se crée à Bruxelles, «Média-Participations». Capital de départ : 112 millions. Trois ans plus tard, ce capital aura décuplé : un milliard 336 millions. Ampère a besoin d'argent, de beaucoup d'argent. Sa boulimie est énorme : outre le rachat des Editions du Lombard (*Tintin*), Ampère a racheté des maisons d'éditions pour enfants, des circuits de distribution, des journaux, des droits sur des dessins animés,... Son arrivée dans le monde de la BD, avec ses valeurs morales catholiques hypertraditionnelles, a provoqué de gros remous, parmi les auteurs par exemple. Il est vrai que la pensée de Rémy Montagne est très précise : *«Nous essayerons de servir de plus en plus l'Eglise, son Souverain Pontife et ses évêques avec conviction et dynamisme. Avec compétence aussi, si nous le pouvons, et avec le maximum de rigueur gestionnaire. Ce dernier point peut nous conduire à tolérer provisoirement chez nos nouveaux partenaires des réalisations en cours et que nous regrettons»*. Tolérer provisoirement, voilà qui a le mérite d'être clair.

Le coup est tellement énorme que les structures de l'Eglise elles-mêmes en tremblent. Rémy Montagne ne se plaint-il pas qu' *«il est arrivé qu'à des niveaux relativement élevés de l'Eglise - ce qui m'a personnellement peiné - le groupe Ampère a été accusé de recevoir des fonds d'investisseurs liés à la drogue ! à des sectes ! à la vente d'armes ! à des choix politiques extrémistes ! Je voudrais dire ici formellement que le groupe Ampère ne se nourrit pas de ce pain là»*. Et Montagne de constater que, malgré les moyens financiers importants du groupe, *«Ampère ne prétend nullement représenter l'ensemble des sensibilités ecclésiales ni même l'exclusivité de celles des forces nouvelles»*. Encore un lapsus ?

Mais les affaires ne marchent pas fort. Les initiatives pour relancer l'hebdomadaire *Tintin* se soldent par des échecs. Très branché sur l'idéologie, le groupe Ampère a rapidement dû faire appel à des professionnels pour limiter la casse. En 1988, on a été chercher Jean-Paul Pigasse, un ancien rédacteur en chef de l'*Express* proche du magnat de la presse, Jimmy Goldsmith. Un an plus tard, il a jeté l'éponge. Entre les deux, la réunion de Paray-le-Monial avec Piet Derksen.

A ce moment précis, un membre de la Communauté de l'Emmanuel, Jean-Loup Dherse, va prendre en main les rênes de Média-Participations, le holding belge d'Ampère. Son épouse Nelly Dherse siège déjà au conseil d'administration de l'Institut Robert Schumann aux côtés de Bernard Gouley qui ne tardera pas à faire le

chemin inverse et à rejoindre le conseil d'administration de Média-Participations.

Ampère et Derksen pouvaient avoir des intérêts communs. Le groupe belge produit en effet des dessins animés en vidéo (Cubitus, Lucky Luke, ...) et, par le biais de sa filiale Cinétel, diffuse les cassettes vidéo des audiences du Pape Jean-Paul II. Ampère possède aussi une participation dans TF1. Avec l'aide de Mgr Lustiger - qui soutient l'Emmanuel -, Ampère a même lancé un service Minitel religieux en France, 3615 code Ephata.

S'il parcourt aujourd'hui les rues de Paris sur une mobylette, Jean-Loup Dherse est loin d'être un loubard. Lorsqu'il arrive à la tête de Média-Participations, il est bardé de références. Polytechnicien, il débute sa carrière dans l'administration française avant de passer dans le privé en 1968 à la tête de la filiale américaine du groupe Péchiney. En 1974, il devient un des dirigeants de *Rio Tinto Zinc Ltd*, une des plus puissantes multinationales de l'industrie minière. De 1983 à 1986, il est à Washington, vice-président de la Banque Mondiale. Il prendra ensuite la direction d'Eurotunnel, le *consortium* qui creuse le tunnel sous la Manche, pendant la période de financement du projet avant de présider Média-Participations. C'est donc une grosse pointure du monde de la finance, de l'industrie et de l'Emmanuel qui débarque à la tête des moralisateurs de l'édition.

Mais Dherse n'est pas seulement un financier avisé. Il est bien introduit au Vatican. Membre de l'Emmanuel, il a été le trésorier du projet *Lumen 2 000*. En 1987, il a été le secrétaire général adjoint du synode mondial des Evêques consacré aux vocations et à la mission des laïcs. Mais il n'y a pas eu de miracle pour Média-Participations. Fin 1991, ses pertes se chiffraient officiellement à plus d'un milliard et demi de francs. Manifestement, cela n'effraie pas les généreux donateurs qui viennent encore d'injecter 600 millions dans ce tonneau des Danaïdes. Cela fait cher la moralisation de la BD. Mais deux ans après son arrivée, Jean-Loup Dherse a jeté le gant. S'était-il aperçu qu'il côtoyait de drôles de loustics ?

A la tête de Média-Participations, il a en effet été remplacé par un homme qu'il côtoyait depuis plusieurs mois au sein du conseil d'administration, le Belge Jacques Jonet. Catholique traditionaliste - son mariage a été célébré en 1972 par Mgr Lefebvre à l'Eglise Notre-Dame du Sablon -, Jonet était dans les années '60 et '70 un des responsables de l'Ordre des Chevaliers du Rouvre. Cette confrérie quasi-secrète, proche de l'extrême droite européenne, était

convaincue que l'Europe allait tomber dans les bras de l'Empire du Mal, l'Union Soviétique. Les chevaliers vont tenter de «redresser» le PSC via le CEPIC, fonder le célèbre Cercle des Nations, participer à la nébuleuse d'organisations d'Otto de Habsbourg, être en cheville avec les services de renseignements comme les réseaux Gehlen allemands, le SDECE français, la CIA américaine, pointer leur nez dans l'affaire des avions renifleurs (une escroquerie de plusieurs milliards), voir leur grand maître Richard Van Wijk s'affaler dans un crash financier de 1,5 milliard de francs,...

C'est dans ce contexte que Jacques Jonet fera la connaissance de Brian Crozier et de Hans Graf Huyn. Crozier est un «honorable correspondant» de la CIA. A Londres, il dirigeait l'*Institute for Study of Conflicts*, la boîte qui a assuré la formation de Vik Van Brantegem, celui qui fut pendant des années le bras droit de ... Werenfried Van Straaten au sein de l'Aide à l'Eglise en Détresse. Le monde est si petit que le comte Hans Huyn est également le président de la branche allemande de l'Aide à l'Eglise en Détresse. Né à Varsovie, cet ancien diplomate a été député de la CSU de Franz-Joseph Strauss. Vieux renard du monde du renseignement, ancien des services spéciaux allemands, Huyn a ensuite assuré la direction de la section «renseignements-action» de la CDU-CSU. Avec Crozier et Jonet, il est un des hommes clés des cercles catholiques ultra-conservateurs qui magouillent en Europe depuis les années '60 autour d'Otto de Habsbourg.

Mais revenons à Ampère. 6 février 1976, salons de l'hôtel Métropole de Bruxelles. Brian Crozier et Jacques Jonet participent à une réunion d'un cercle d'Otto. De France, sont venus André Jozan et Jacques Mercier. Ils sont membres de la *Militia Sanctae Mariae*, un ordre de chevalerie avec lequel l'ordre du Rouvre a fait alliance. Deux ans après ce dîner, Jacques Mercier lance la revue *Famille Chrétienne*. En 1981, André Jozan en devient le directeur. En 1985, Famille Chrétienne sera le premier journal du «groupe Ampère pour l'édition» (dont Jozan détient 41% du capital) qui donnera naissance à Média-Participations à Bruxelles. Dans les colonnes de Famille Chrétienne, on retrouve la signature de l'abbé Molin, le chapelain de la branche parisienne de la *Militia Sanctae Mariae*, ou d'un sympathisant de la milice, le général Delaunay. Cette branche parisienne est dirigée par Jean-Pierre Lefevre, un ancien SS, parti se battre contre le bolchevisme avec la Légion Charlemagne. Lefevre et les militants de la *Militia Sanctae Mariae* qui l'entourent ont joué un grand rôle dans la protection de la cavale de l'ancien responsable de la Milice lyonnaise : Paul Touvier. Ils assurent aussi à l'occasion les services d'ordre de Mgr Lustiger.

En Suisse, le groupe a pour relais l'homme d'affaire Jean-Pierre Nicole. Grosse pointure du milieu immobilier genevois, il contrôle la filiale suisse de Coditel et est à la tête d'un *consortium* multimédia. Un de ses conseillers, Curt Gasteyger, est très proche de l'OTAN. A Bruxelles, Gasteyger est membre de l'Institut Européen pour la Paix et la Sécurité fondé par le général Close. A ses côtés dans l'IEPS ? Brian Crozier, Jacques Jonet, Hans Graf Huyn, ... Ampère est également actif dans les pays de l'Est. Fin 1990, *Famiglia Cristiana*, l'équivalent italien de *Famille Chrétienne*, a, par exemple, offert cent mille bibles au Patriarcat de Moscou. Plus récemment, les Editions du Lombard, contrôlées par le groupe Ampère, ont conclu un accord avec une maison d'édition moscovite. Ampère diffuse ainsi en Russie des bandes dessinées vantant les mérites de l'époque ... tsariste !

En Belgique, le notaire qui s'occupe des affaires de Média-Participations est l'ancien propriétaire des locaux d'*Europe Magazine*, ce mensuel d'extrême droite francophone fondé avec l'aide de l'Intelligence Service britannique. En 1969, ce même notaire s'est occupé de la prise de contrôle d'*Europe Magazine* par le financier de Paul Vanden Boeynants, l'ineffable baron Benoît de Bonvoisin.

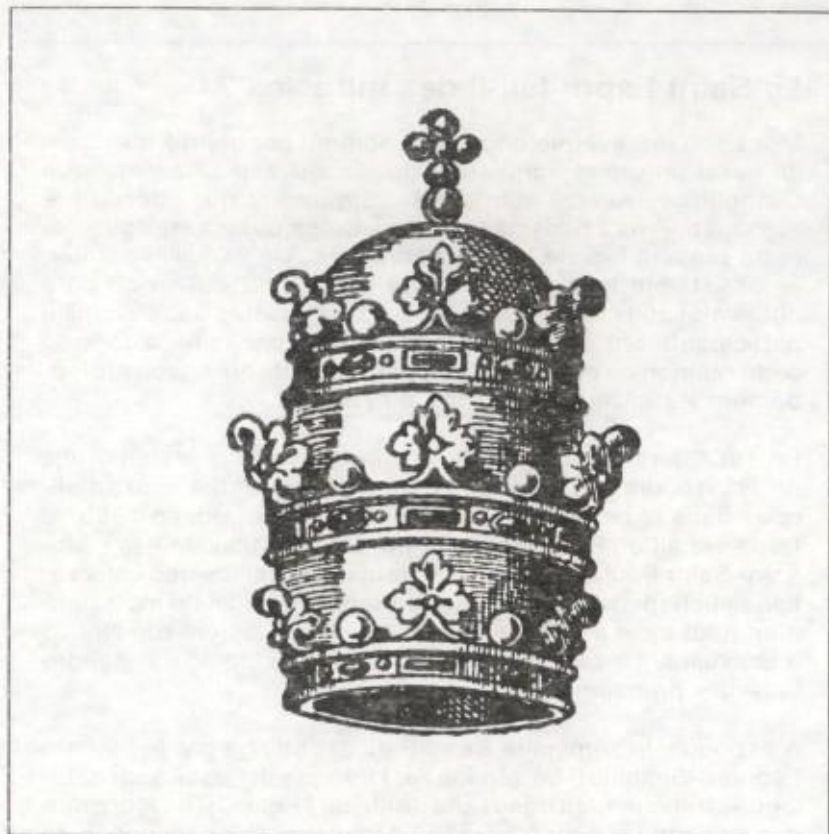
Pointons-nous une dernière fois à Paray-le-Monial. Jean-Luc Moens : «*Piet Derksen est proche de la Communauté, mais c'est un cas à part. Il mène ses propres affaires. Et nombreux sont les membres de l'Emmanuel qui ont démissionné de l'Institut ou du groupe Ampère*». Y a-t-il eu conflit ? Impossible de répondre. Il faudra nous contenter de constater que ce repli s'est opéré après la chute du Mur de Berlin, au moment où il ne s'agissait plus de combattre le communisme, mais des frères dans l'Eglise. On constatera encore que le cardinal Léon-Joseph Suenens, ex-coordonateur à l'échelle planétaire des charismatiques, n'a jamais condamné la théologie de la libération ni son ami Don Helder Camara. Le cardinal Suenens, qualifié autrefois de «Lénine» du concile Vatican II, trouve-t-il aujourd'hui que ses ouailles charismatiques n'ont aucun intérêt à flirter avec ces drôles de paroissiens formés à l'école de la guerre froide ?

Le Saint Esprit fait-il des miracles ?

Mgr Léonard, évêque de Namur nommé par Jean-Paul II, est lui aussi un grand admirateur du Renouveau Charismatique Catholique. Avec l'abbé Jean Simonart, qui coordonne aujourd'hui les charismatiques en Belgique, il est régulièrement présent lors de leurs célébrations. Ce 21 juillet dernier, ils assistaient tous deux à Liège à une prédication du père charismatique canadien Emilio Tardif. Plusieurs des cinq mille participants ont affirmé avoir été guéris par miracle lors de cette réunion de prière. C'est un des aspects qui agace profondément les milieux de gauche de l'Eglise.

En 1984, lors du mariage de la princesse Astrid et de Lorenz de Habsbourg, on avait constaté l'influence des charismatiques dans la famille royale. Mais un an plus tard, en 1985, le Pape venait en Belgique. Pour préparer son accueil, le séminaire Saint Paul de Louvain-la-Neuve a organisé des célébrations eucharistiques tous les premiers vendredis du mois pendant neuf mois à l'église Notre-Dame du Finistère rue Neuve à Bruxelles. La princesse Paola, sa fille Astrid et son gendre Lorenz y prenaient part.

A l'époque, le séminaire Saint Paul était dirigé par le tandem Léonard-Simonart. Le séminaire, l'Evêque et l'abbé sont catalogués franchement dans l'aile droite de l'Eglise et on leur prête des sympathies pour l'Opus Dei. Maintenant, la nomination de Mgr Léonard à Namur continue à poser problème. Elle est contestée par nombre de fidèles et de prêtres qui la situent dans la droite ligne du franc virage à droite entamé par le Vatican. L'évêché de Namur est également propriétaire du groupe de presse quotidienne *Vers L'Avenir*. Sous la houlette de Mgr Léonard, des tractations ont été menées avec d'autres groupes de presse pour leur revendre éventuellement ces quotidiens. Les partenaires choisis n'étaient ni idéologiquement ni politiquement neutres : il s'agissait du groupe de Robert Hersant (un homme qui a eu quelques « faiblesses » pendant la dernière guerre envers l'occupant) et du groupe Ampère.



Triare pontificale.

les défauts ordinaires de l'information

hugues le paige

La boulimie médiatique a engendré l'anorexie intellectuelle.

Une fois encore la belle machine audiovisuelle s'est emballée. La télévision a pris le mors au deuil.

Vu de loin, d'un regard technocrate, la performance méritait d'être soulignée. De la mort de Baudouin à la prestation de serment d'Albert, la RTBF a été remarquable : réalisation réussie, mobilisation des journalistes et des techniciens, audience record - le service public a démontré à ces niveaux-là qu'il était encore capable de « se bouger » et même de battre la concurrence. RTL-TVI, en effet, n'a pas fait le poids (sauf - ce qui est caractéristique d'une évolution générale - à l'heure de ses JT qui sont restés les plus regardés) face au déferlement d'émissions spéciales et plus particulièrement d'archives royales déversées sur antenne par la RTBF.

Dès le début les félicitations tous azimuts ont contribué à étouffer toute velléité d'interrogation ou de mise en cause de la ligne éditoriale. Les autorités de la RTBF planaient littéralement : la « grande presse » qui faisait dans le même registre était unanime, la *Libre Belgique* elle-même couvrait le service public d'éloges, du ministre Di Rupo à *Diffusion alternative*, chacun était ravi et envoyait son chaleureux message pour saluer le travail de la RTBF.

Le patriotisme télévisuel supportait mal que l'on puisse mettre en question la démarche adoptée.

jeu de miroir

Et pourtant, de l'impression immédiate comme téléspectateur *live* au constat d'analyse *a posteriori* le sentiment est le même : dans ces circonstances importantes de la vie du pays, la RTBF n'a pas joué son rôle de service public. Du moins si l'on veut bien considérer que « *le service public de l'audiovisuel doit être une radio et une télévision qui permette au citoyen de mieux comprendre le monde d'ici et d'ailleurs et donc d'y mieux exercer ses responsabilités* »¹.

Tout au contraire, la RTBF a confirmé à cette occasion une dérive que l'on peut constater dans sa couverture quotidienne de l'information.

Certes, dans ce genre de circonstances, le travail du journaliste est extrêmement difficile. Outre qu'il n'est pas évident de trouver le ton « juste », la sollicitation permanente de l'urgence est intellectuellement paralysante.

Il faut une formation particulièrement solide tant du point de vue professionnel que culturel ou psychologique pour résister à la pression ambiante. Il n'y a rien d'étonnant à ce que le reporter sur le terrain soit à certains moments « pris » dans l'ambiance dont il rend compte. Il est plus gênant qu'il en reste prisonnier. Le jeu de miroir est une constante du reportage, presque une loi du genre.

Pourtant des corrections sont possibles. Si une hiérarchie solide, et ceux qui ne sont pas sur place mais dans les studios et les rédactions, n'encouragent pas ce jeu captif de l'identification. Mais ceux-là qui peuvent (par leur situation) et doivent (par leur mission) préserver la distance et le recul de l'information n'ont pas rempli leur rôle. Non pas qu'il y ait de sombres calculs ou de méchants complots « royalo-belgicains » au sein des rédactions bruxelloises de la RTBF, mais tout simplement parce que la pente naturelle de l'information audiovisuelle ne rencontre plus de résistance. On se complait dans une information qui est censée séduire

1. Définition donnée dans ses documents par le *Comité de Défense du Service Public de l'Audiovisuel*.

le public. Et si les incontestables records d'audience témoignent d'une très forte demande d'information, ils n'indiquent pas nécessairement le degré de satisfaction quant à la manière dont elle a été donnée.

une information castrée

Le constat a déjà été dressé : la RTBF, comme l'ensemble des médias, n'a pas été capable d'analyser sérieusement ce qui se déroulait durant ce mois d'août 1993.

La télévision, en particulier, a semblé fascinée par sa propre représentation de la réalité. Elle a été littéralement aspirée par les événements dont elle devait normalement rendre compte. Il y eut comme une escalade incontrôlée.

Car dans un premier temps (le 1^{er} août au matin), si l'absence d'analyse était déjà flagrante et si la répétition à un rythme infernal des éditions spéciales du JT empêchait pratiquement toute réflexion sur la production mise à l'antenne, la couverture était «douce» et sans aspérités...

Un ton largement «de circonstances» n'impliquait par forcément les dérapages à venir. C'est évidemment lorsque les manifestations de deuil et d'émotion ont commencé à prendre des proportions inestimables mais incontestablement inattendues que la machine s'est emballée.

A ce propos, il est tout aussi faux d'affirmer que les médias ont fabriqué l'événement que de nier leur rôle déterminant dans la dénaturation, sinon l'amplification de l'événement et de sa portée réelle. Jamais sans doute dans notre «histoire télévisée» le rapport dialectique entre la réalité et sa représentation n'a été aussi complexe et peut-être lourd de conséquences.

Plus que la surestimation du nombre de participants aux différentes manifestations de deuil ou les approximations historiques qui ont jalonné les rétrospectives royales, sans oublier le voile pudiquement jeté sur certains épisodes de la monarchie², c'est d'abord

2. Ce fut le cas notamment en ce qui concerne les allusions au rôle de la monarchie pendant la guerre 40/45, l'évocation de l'«affaire royale» ou encore l'épisode de la dépénalisation de l'avortement.

l'identification totale aux acteurs de l'événement qui a marqué de son sceau l'information de la RTBF.

Quelques spécialistes - constitutionnalistes, politologues, historiens - ont bien tenté, fort timidement le plus souvent, de ramener l'information sur des terres plus rationnelles, mais ils étaient perdus dans les flots émotifs. L'un d'eux, Francis Delpérée, premier consultant interrogé, jugera utile de préciser quand on l'interrogera sur la succession que «*l'heure est plutôt au recueillement qu'aux supputations...*»

Il ne s'agit absolument pas de nier cette émotion ni les autres sentiments qui se sont exprimés durant cette période (notamment une certaine «peur» de l'avenir institutionnel), mais d'essayer de la resituer, de la «recadrer», de l'inscrire dans l'ensemble du contexte et de l'évolution politique, sociale et historique du pays.

Cette émotion avait évidemment «un sens» ou plutôt «des sens» : est-il désormais exclu de penser que les médias - le service public en particulier - a pour rôle de le(s) décoder ?

On ne demande pas aux médias de l'immédiat de fournir *ex abrupto* des analyses marquées au temps de l'histoire. Mais on peut exiger des journalistes, dont c'est le métier, quelques commentaires d'ordre politique et institutionnel.

De ce point de vue, la RTBF a été quasi muette et impuissante : elle nous a offert une information castrée. Pour ne citer qu'un seul exemple, je ne me souviens pas avoir entendu un seul véritable commentaire consacré à l'homélie du Cardinal Danneels lors de la messe «*de gloire et d'espérance*». Il s'agissait pourtant d'une intervention politique essentielle de l'Eglise. Et peut-être même la plus importante depuis de nombreuses années.

les trottoirs du palais

Tout au long de ces journées et de ces nuits, la télévision s'est immergée dans la foule (on a envie de dire qu'elle s'y est perdue), elle s'est réfugiée derrière ces innombrables «micro-trottoirs» qui ont rythmé l'information et qui lui ont finalement imposé sa véritable ligne éditoriale.

Dès le dimanche matin - avec les éditions spéciales de 7 heures 30, 9 et 10 heures - les premières réactions donnent le ton. Ce seront

évidemment les plus émues et plus convaincues puisque ceux qui se rendaient alors devant les grilles des Palais étaient naturellement les plus touchés, les plus concernés par l'événement³ :

- «*Je suis affligé. C'était le gars qui tenait le pays ensemble.*»
- «*Tous les Belges doivent être tristes. Le roi, c'était une Belgique sereine et heureuse.*»
- «*Le roi unissait toutes les forces de notre pays.*»
- «*J'espère que les Belges resteront unis.*»
- «*C'était comme un père. C'était celui qui tenait le pays...*»
- «*On est complètement désemparé. Pour moi il était le digne fils de son père. Cela pourrait accélérer le séparatisme et faire éclater le pays.*»
- «*Il faisait de la politique sans avoir la magouille des politiciens.*»⁴

Rendre compte de ces sentiments et de ces opinions était l'évidence journalistique. Ce qui l'était moins, c'était de voir les reporters, les présentateurs (en studio) et certains spécialistes reprendre l'expression de cette émotion pour «information comptant».

Les inexactitudes sur le rôle et la fonction royale, une certaine tonalité anti-politique, l'unanimité et l'imagerie d'Epinal ont dès lors imprégné l'ensemble du travail informatif⁵. Il y eut bien sûr des exceptions mais la «couleur» de l'information télévisée était bien celle-là.

Les choix éditoriaux ont été peu discutés au sein même de la RTBF. Ils ont été évoqués dans l'une ou l'autre réunion. Quelques journalistes ont entamé un débat (auto)critique sur la manière dont ils avaient travaillé.

Mais dans l'ensemble c'est un sentiment de pleine satisfaction qui a dominé et domine toujours chez les responsables de la RTBF.

3. On trouvera aussi parmi ceux-ci un certain nombre de militants monarchistes du BEB comme le montrera plus tard le reportage «Belgique Express» diffusé dans l'émission *Strip Tease* du 20/10/93.

4. Premières déclarations extraites des JT de 7h30, 9 et 10 h du dimanche 1/8/93.

5. Du point de vue quantitatif, du 1^{er} au 9 août, la RTBF a diffusé près de 46 heures d'émissions consacrées exclusivement au décès du roi et à sa succession (éditions spéciales du JT, directs, rétrospectives, archives, documentaires, etc.).

La politique éditoriale qui a présidé à la «couverture royale» n'est, en fait, pas une exception. Ses conséquences ont été spectaculaires parce que l'événement l'était aussi.

Mais du point de vue de la philosophie de l'information, ne retrouve-t-on pas «l'esprit d'août» tous les soirs sur antenne ?

L'absence de hiérarchie dans l'information, la confusion des genres et le manque de recul, l'insuffisance d'analyse et une vision a-historique des événements ne sont-ils pas désormais le lot quotidien de l'information télévisée ?

Ainsi, un événement comme la mort du roi a-t-il paradoxalement exalté à la fois le dynamisme intact du service public et les défauts ordinaires de son information - simplement.

un scoop : contrairement aux trônes, la connerie n'est pas héréditaire

jean-maurice rosier

Les numéros 58 et 60 de la revue satirique *Charlie-Hebdo* n'ont pas été diffusés en Belgique.

Ce n'est pas la première fois que le crime de lèse-majesté amène les autorités compétentes à refuser l'entrée sur le territoire national de certaines publications d'Outre-Quévrain. Ainsi, on garde encore en mémoire, chez les adorateurs des petits mickeys, la censure exercée à l'égard du scénariste Bucquoy coupable d'avoir inséré dans une bande dessinée une version discutable de la prestation de serment du Roi Baudouin. Pour ce qui regarde les dessins publiés dans *Charlie-Hebdo*, nous dirons simplement qu'ils obéissent à la logique désacralisante du journal et à sa stratégie infantile - terme qui, pour Freud, n'a rien de péjoratif - du type : pipi, caca, zizi, pour rappeler que les grands de ce monde sont aussi des hommes comme les autres. Ce traitement irrévérencieux ou grossier, c'est selon, est appliqué à toutes les personnalités françaises sans déclencher de polémique. L'esprit «bébête-show», subversif seulement par moments, hante les pages de *Charlie-Hebdo*, qui cultive l'art de ne pas aller trop loin, allié à un sens du dérapage qui ne lui évite pas toujours les foudres de la censure. A la mort du général de Gaulle, la couverture «Bal tragique à Colombey : un mort» n'échappera pas à l'interdiction de vente. Elle mettait pourtant en évidence les incohérences apparentes d'une presse considérant que la mort d'un vieillard avait plus d'importance que celle

d'une cinquantaine de jeunes gens qui avaient péri dans l'incendie d'un dancing la semaine précédant la mort du général.

Les légendes illustrant la mort du Roi Baudouin sont construites sur les modèles des blagues belges, lesquelles amusaient naguère les Français; un disjoncteur est introduit dans un texte court et lui donne une fin inattendue, ce qui donne :

- «Chassé-croisé des vacances : Baudouin rencontre Bouygues».
- «Baudouin sort du serpent monétaire».

En d'autres termes, *Charlie-Hebdo* vide la mort de son sens tragique en recourant à un vocabulaire emprunté à un autre champ lexical : les vacances, la crise monétaire.

D'autres commentaires (et dessins) sont marqués du sceau de l'irrespect (Baudouin, en plante verte, se meurt parce que les Belges en vacances ont oublié de l'arroser) ou de l'inconvenance. Pour la circonstance, *Charlie-Hebdo* ressort son injure habituelle, laquelle salue le passage de la vie à la mort des grands de ce monde : «Vive le Roi des Cons». Convenons que la méthode de conjuration du sort par le rire carnavalesque a d'illustres prédécesseurs, à commencer par Rabelais, mais concédons qu'en l'occurrence, on est loin de la prose délirante des auteurs révolutionnaires en rupture de ban avec la société et plus proche d'un style bête et méchant, celui d'ailleurs dont se revendique *Charlie-Hebdo*.

Le deuxième numéro que les lecteurs belges ne liront pas ne contient plus qu'un dessin unique du roi Albert II en Manneken-Pis, actualité oblige sans doute. Avec force détails explicatifs, *Charlie-Hebdo* nous apprend que le Roi ne peut souffrir de la maladie de Parkinson mais (ou parce) qu'il est atteint d'autres symptômes, et le dessinateur d'énumérer ce qui constitue à ses yeux l'essence même d'une certaine belgitude - le Roi est donc, on cite, «*nécrosé par Devos, la grosse varice; bouffé par Brel, la tumeur du plat pays; défiguré par Adamo, l'escarre chantante; gangrené par Léon Degrelle; métastasé par les métraschtroumpfs, ...*»

On arrête ce fourre-tout désordonné pour constater que les humoristes de *Charlie-Hebdo* ont souvent été mieux inspirés, et que le feuilleton de l'été Olympique de Marseille/Valenciennes est pour eux un sujet plus captivant que l'histoire de la Belgique. Mais on ne nous empêchera pas de penser que la dérision de *Charlie-Hebdo*, en ce mois d'août 1993, aurait aidé certains Belges - les plus atteints par l'idolâtrie - à prendre un peu de distance à l'égard de

l'événement, et que la censure qui a frappé les plaisanteries du magazine ne se justifie que pour les bigots, dont les jérémiades ne suscitent en nous aucun élan de solidarité, on l'aura deviné.



Ordre de la Couronne des Indes (Grande-Bretagne)

la solitude de la laïque de fond

françoise hecq

Que le monde laïque soit hétérogène est une évidence : croyants, incroyants agnostiques, conservateurs et progressistes s'y côtoient, se trouvent et se retrouvent avec plus ou moins de bonheur. Unis par un trait commun : le refus des arguments d'autorité qui nous tombent d'un Ciel toujours lettré, hautement alphabétisé, laissant sur terre des traces textuelles indélébiles de son passage.

Bref un Ciel par essence monarchique, fort soucieux de la pérennité de son pouvoir. Suspects et suspectés, nous l'avons toujours été. N'abritons-nous pas sur notre domaine des athées à la réputation lourdement hypothéquée par leur alpha privatif, des francs maçons menant d'occultes entreprises, des marxistes collectivistes ? Marginalisés, toujours un peu à la frange d'une société qui reste, en dépit de l'étiquette pluraliste officielle, imprégnée d'une religiosité chrétienne. Et sans nier les grands débats et affrontements qui divisent le monde chrétien, peut-on ignorer la force de l'encadrement de celui-ci par l'Institution de l'Eglise Catholique, sa gourmandise, et sa nostalgie monopolistique des consciences ? Ne prétend-elle pas encore et toujours détenir l'exclusivité des « vraies » valeurs morales face à la montée de tous les matérialismes (au sens trivial du mot et non philosophique s'entend) ? N'est-elle pas toujours tentée de nous renvoyer, nous laïques, au statut de groupe groupusculaire ? Négligable ou au contraire menaçant.

En Belgique, disent les historiens, c'est surtout depuis l'avènement du Roi Léopold III que la dynastie et l'Eglise vont main dans la main. Une alliance qui se fit osmotique au fil des années du règne du Roi Baudouin. Roi des Catholiques, il le fut ouvertement sans trop de vergogne. Dans les petits faits de la vie quotidienne jusqu'aux grandes options politiques, le choix des écoles pour les petites têtes blondes des neveux princiers, la plupart des visites royales auprès de ce bon peuple, la faute professionnelle du refus de signer la loi de dépenalisation de l'avortement.

Au moins reconnaissons au Roi et aux siens une cohérence et une détermination dans la démarche, le militantisme en faveur de la fraction catholique la plus conservatrice (teintée d'Opus Dei ?).

Que, par l'ostentation de ce choix, nous laïques ou chrétiens en rupture ou en litige avec l'Institution Catholique, nous soyons mal aimés, ignorés, exclus des «faveurs royales», bof. Des inimitiés vous honorent. Ors et décors du palais, merci bien.

Par contre, que penser de la complicité inlassable de la classe politique (toutes tendances confondues) qui rendit possible toutes ces menées partisanses ? Des élus responsables couvrant un roi «irresponsable». Doivent-ils en avoir besoin de cette institution là !

Dans les flonflons lugubres qui animèrent mieux encore la personne royale morte que vivante, ce fut le premier trait qui frappa : l'obséquiosité de la chorale politique autour du catafalque. La pauvreté des discours, la récurrence des mots : ciment, unité, rempart, pauvres, les plus démunis, les plus déshérités. Avec ces vocables, vous voilà en mesure de confectionner un petit morceau de l'anthologie interclassiste, paternaliste où chacun tient sa place. Dans le même temps, vous vous assurez du soutien servile des médias. Dans le bain chaud des témoignages de gens respectables et sincèrement émus, vous sélectionnez plus particulièrement quelques catégories, les plus dignes de représenter l'ensemble du peuple tant aimé : des anciens combattants triés sur le volet léopoldiste, des mères au foyer ayant choisi d'élever leurs enfants à la maison (ceux des travailleuses errant à l'abandon dans quelque terrain vague), des jeunes BCBG, la main crispée sur la hampe du drapeau, des Pro-Vita, des anti-divorce, des protégés de l'Abbé Vanderbiest, des groupes de prières. Voilà de belles images pour l'album de famille qui oubliera, comme à l'accoutumée, les mal pensants. Quelques voix inopportunes osèrent dire à la sauvette que, dans ce pays, des gens tiennent l'institution dynastique dans

son principe héréditaire pour anti-démocratique mais qu'ils ne sont pas pour autant des poseurs de bombes sous berline royale, lors d'une joyeuse entrée, qu'ils existent tout simplement.

Elles auraient pu en dire davantage, ces voix discordantes, mais justement il ne fallait pas déranger les convives au repas funèbre. Le rassemblement de tous ceux qui ne venaient pas que de la droite catholique mais de la droite tout court. Resserrés autour du mythe royal, précieux relais de l'idéologie du consensus. Car on le sait, plus les temps de déréliction économique sont grands, plus les pouvoirs dominants usent de ce mythe-là par des pratiques de harcèlement. Plus se massifient les exilés du travail, plus se multiplient les formes d'expropriation, plus la réalité met à nu les inégalités et le non échange absolu dans les rapports de forces, plus le mythe se fait actif.

Infatigable dispenseur de l'illusion d'une communauté imaginaire réconciliée, le deuil royal ne fut pour lui finalement qu'un épisode dans sa croisade. Le roi est mort, vive le roi. Albert II n'a-t-il pas déjà, dès son premier discours, montré toute sa sollicitude pour la concoction d'un pur produit du mythe, d'un pacte social ? Et la FEB n'at-elle pas déjà répondu : *«Nous sommes évidemment favorables à cette initiative qui devrait permettre d'évoquer tous les problèmes y compris la sécurité sociale ?»* (l'*Echo*, 11 août 1993). Devrait ? Temps conditionnel hypothétique. Gageons que le fantasme du consensus veillera à y mettre bon ordre.

Quand on est laïque, républicaine et de surcroît féministe, on acquiert, forcément et par nécessité, une certaine capacité dans le décodage des discours du pouvoir. On finit par comprendre que la plupart d'entre eux se réduisent à un schéma simpliste mais impérieux, par la mise en œuvre d'un procédé qui dans les manuels de rhétorique s'appelle la synecdoque, la partie vaut le tout. «Nous parlons avec nous-mêmes mais pour tout le même monde» dit le pouvoir dans son horreur de l'effervescence démocratique.



Ordre de la Couronne de fer (Autriche)

trois questions après la mort du roi

pierre de locht*

La mort du roi Baudouin ainsi que la célébration de ses funérailles ont vivement frappé l'opinion publique bien au-delà des frontières de notre pays. Et ce n'est pas à cause du rassemblement particulièrement nombreux de têtes couronnées et présidentielles. Non, c'est bien la haute stature morale du roi Baudouin et du couple royal qui a été mise en évidence, comme si la mort seule pouvait révéler toute l'ampleur de ce qui fait la trame quotidienne d'une existence. Homme d'écoute et de dialogue, homme attentif à tous, et spécialement aux diverses formes de pauvreté, Baudouin l'était, en harmonie étroite avec Fabiola. L'image d'un couple très uni, ne craignant pas d'exprimer en toute simplicité sa joie d'être ensemble et son entente profonde, est également une des raisons majeures de l'admiration que beaucoup portaient au roi et à la reine. Fabiola, principale inspiratrice, semble-t-il, de la cérémonie des funérailles, et spécialement des témoignages bouleversants qui l'ont clôturée, a fait preuve d'une grande dignité, simple et vraie, au cœur de sa souffrance.

Sans rien enlever à l'intensité de ce qui s'est vécu, est-il permis cependant d'exprimer un certain nombre d'étonnements ?

* Ce témoignage a été publié dans le numéro d'octobre de la revue *Echanges*.

- Si la douleur de beaucoup était indéniable, elle a été systématiquement amplifiée, et de manière à peu près unanime, par les médias. Au nom de quoi, et dans quel(s) but(s) ? Entre le sentiment populaire et l'exploitation médiatique s'est établi, durant ces journées mémorables, une étroite symbiose, dont on ne voit pas bien quels furent les éléments moteurs.

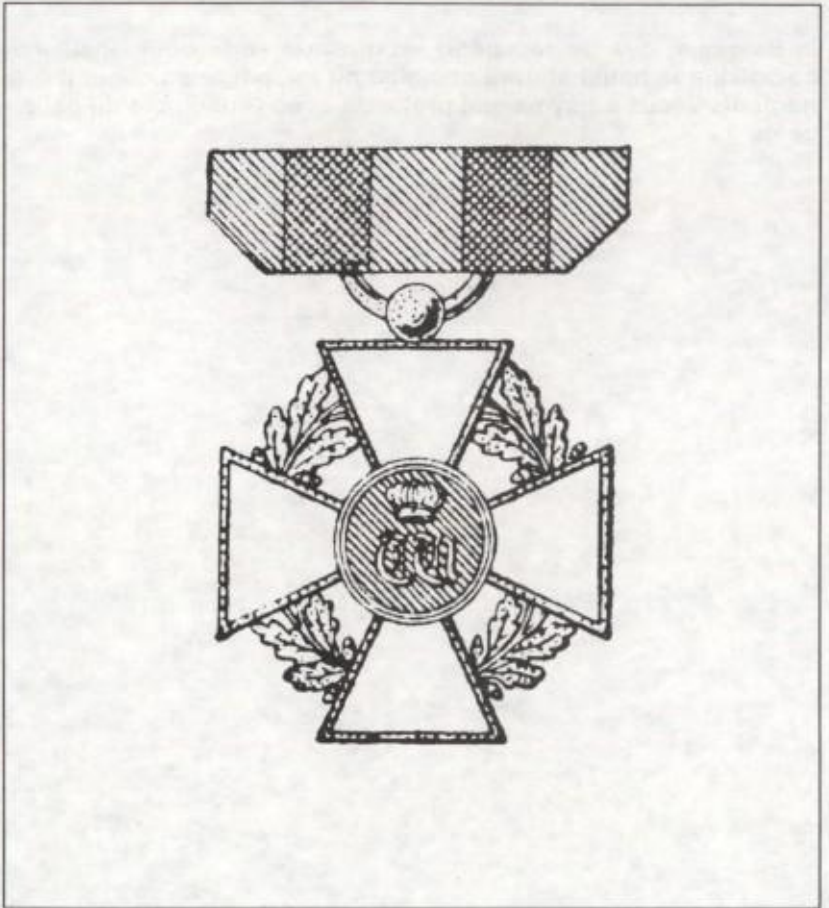
Que la tristesse ait été vive chez beaucoup, s'identifiant entre autres au deuil de la reine, est bien compréhensible. Ce qui l'est moins, c'est le désarroi spectaculaire de celles et ceux qui se découvraient orphelins et croyaient la Belgique gravement menacée, comme s'ils fondaient avant tout sur la personnalité de Baudouin leur attachement à l'unité, leur confiance en l'avenir du pays. La Belgique a donné davantage durant ces jours l'image d'un peuple d'orphelins ayant perdu un père que celle de concitoyens prenant part, en adultes, au deuil collectif.

- Pourquoi, d'autre part, l'admiration justifiée pour la personne du roi Baudouin a-t-elle été l'occasion, en contraste, de tant de dénigrement de la classe politique ? Comme si tout ce qui s'est fait de valable était dû au roi, les «politiciens» par contre ne créant que désordre et distorsions. Certes, l'influence morale de Baudouin a été indéniable. Mais il est injuste de lui opposer les parlementaires qui ont la responsabilité, combien difficile, de traduire dans les lois et institutions les grandes options d'un pays en pleine mutation. Cela manifeste en tout cas le grave hiatus qui s'est établi entre la population et le monde politique, dont on saisit mal le fonctionnement, et qu'on soupçonne d'arrivisme, d'influences occultes, de magouilles généralisées. N'est-il pas grave que se soit développé de longue date, entre autres dans les milieux catholiques, un climat non seulement de désintérêt, mais de méfiance et de dénigrement de «la chose publique», alors que celle-ci conditionne très largement la vie de chacun, et règle avec plus ou moins de justice et d'équité l'organisation de la vie commune ?

- Enfin, au coeur d'une cérémonie religieuse digne et vraie, l'homélie du cardinal Danneels m'a laissé un réel malaise dans la mesure où elle revendiquait pour la foi catholique ce qui a fait la personnalité et la valeur du roi Baudouin. Or celui-ci appartient à tous; le catholicisme n'est pas en Belgique religion d'Etat.

Que le célébrant ait mis en évidence la grande valeur morale du roi était certes bien légitime. Mais n'était-il pas indélicat d'attribuer avec insistance à la foi chrétienne personnelle de Baudouin le mobile principal de sa valeur et de son rayonnement ? Est-ce faire droit et à la personnalité du défunt et à la configuration pluraliste de

la Belgique, que de récupérer en quelque sorte pour l'institution catholique la haute stature humaine du roi, pétrie au coeur d'événements vécus en symbiose profonde avec l'ensemble du peuple belge ?



Ordre de la Couronne royale de chêne (Luxembourg)

parler du roi, c'est parler du peuple

hervé crudde *

Les médias se sont félicités à juste titre des exploits techniques qui leur ont permis de couvrir impromptu les funérailles nationales du roi Baudouin et l'inauguration de son successeur. La presse écrite notamment en a été bien rémunérée, ce qui est une très bonne chose. Logiquement, le pays aurait dû bénéficier d'une plus-value analogue en termes de culture politique, les événements se prêtant exceptionnellement bien à un dévoilement de notre structure fondamentale de société préservé de tout didactisme grâce à ce contexte existentiel.

Si ce fut loin d'être le cas (à part quelques bonnes interventions de type CRISP), c'est probablement que dans leur majorité les journalistes n'ont pas pensé à se servir d'un outil de discernement à la fois simple et efficace que fournit la réflexion la plus classique sur le fonctionnement institutionnel de la Belgique. Cette règle peut s'énoncer comme suit : parler du roi, c'est parler du peuple, et puisque l'on est en démocratie, c'est ce qu'il convient ou non de dire du peuple qui régit ce qu'il convient ou non de dire du roi.

Les circonstances ont illustré ceci de manière limpide (et heureusement anecdotique) lorsque, s'appuyant sur un donné biblique

* Hervé Crudde est philosophe.

Ce texte a paru en courrier des lecteurs dans le *Journal des Procès* n° 245, 1^{er} octobre 1993.

sans rapport avec notre histoire politique, le cardinal a attribué au roi la fonction de berger... et donc au peuple celle de troupeau. On peut également relever, mais cette fois de la part du public s'exprimant dans les courriers des lecteurs ou des micros-trottoirs, la désignation du roi comme père... et donc celle du peuple comme composé d'enfants. Mais le plus intéressant est d'imaginer l'importante discussion de fond qui aurait pu (qui aurait dû) avoir lieu en toute déférence autour de l'utilisation du mot «souverain» associé *a priori* par l'usage comme par les dictionnaires aux rois, aux familles royales, aux dynasties. A une très remarquable exception près toutefois : la Suisse où dans toutes les langues de la confédération et sans aucune équivoque pour un Helvète «le souverain» signifie «le peuple». Dans un pays sans roi, cette formulation démocratiquement très exacte fait partie des évidences. Chez nous, la réalité politique est foncièrement la même qu'en Suisse puisque constitutionnellement tous les pouvoirs émanent de la nation (et que de plus historiquement celle-ci préexistait à l'instauration de la royauté). Le problème est dès lors d'opérer volontairement un changement de vocabulaire qui corresponde à la vérité politique, car dans ce cas précis la corrélation roi-peuple se pose en termes exclusifs : ou bien le souverain est le peuple et le roi ne l'est pas, ou bien le souverain est le roi et le peuple ne l'est pas.

Pour montrer qu'il ne s'agit pas ici de jeu mais de déontologie, je voudrais en terminant illustrer mon propos par deux exemples de formulation qui auraient pu servir de titre et de fil conducteur à des éditoriaux d'un niveau politique interpellant. Pour le décès de Baudouin I : «*Le souverain pleure son roi*». Pour l'inauguration d'Albert II : «*Aujourd'hui, le souverain recevra le serment de son roi*».

Acceptera-t-on au moins de soumettre au débat cette proposition de réserver au peuple l'appellation de *souverain* et de se limiter pour nommer le chef de l'Etat et les siens aux termes de roi, monarque, famille royale, dynastie, etc. ?

Les autorités publiques responsables de l'éducation de même que divers pouvoirs organisateurs ont donné directive aux enseignants de commenter dès la rentrée avec leurs élèves les événements politiques exceptionnels du mois d'août.

Le risque d'une relecture non critique des productions réalisées à chaud par les médias est de confirmer l'imaginaire selon lequel la Belgique serait un mixte de démocratie moderne et d'ancien régime. Quelle qu'elle soit par ailleurs, la vérité politique n'est pas celle-là.

lahaut : le symbole

une interview de rudi van doorslaer

*L'histoire de Belgique n'a pas connu beaucoup de crimes politiques. C'est peut-être la raison pour laquelle on ne semble pas pressé de les résoudre, à s'en tenir à ce qui se passe pour André Cools. L'exécution de Julien Lahaut à son domicile est, elle aussi, longtemps restée inexpiquée, même si les milieux que fréquentaient les inspirateurs du crime étaient repérables sans trop de problème. Cette énigme a alimenté les rumeurs les plus diverses. Mais pour l'essentiel, cette énigme n'en est plus une depuis que Rudi Van Doorslaer et Etienne Verhoeyen ont publié De moord op Julien Lahaut, traduit en français sous le titre L'assassinat de Julien Lahaut - Une histoire de l'anticommunisme en Belgique (Editions EPO, Anvers, 1987). Nous avons jugé important de rendre ses droits à l'Histoire en rencontrant un des auteurs de cette passionnante enquête politico-policrière, l'historien **Rudi Van Doorslaer**, qui travaille au Centre de Recherches et d'Etudes Historiques de la Seconde Guerre Mondiale.*

Un des à-côtés de la mort du Roi Baudouin aura été une certaine résurgence de l'«affaire Lahaut». Avant d'en venir à ce qui s'est dit récemment à ce sujet, en bonne chronologie, remontons

quarante ans en arrière, et reparlons de l'assassinat de Julien Lahaut. Votre livre a été écrit il y a maintenant plus de huit ans; avez-vous connaissance d'éléments neufs depuis cette publication ?

Rudi Van Doorslaer - A proprement parler, d'éléments neufs, non. Mais je crois important de faire remarquer que nos révélations n'ont fait l'objet d'aucun démenti.

C'est vrai que c'est important. Parmi les personnes citées dans le livre, certaines sont mortes, mais d'autres, qui vivent toujours, auraient pu protester.

R VD – Ceci dit, Etienne Verhoeyen et moi n'avons jamais douté de l'authenticité de nos renseignements. Nous avons d'ailleurs recoupé les différentes sources dont nous disposions.

Commençons donc par rappeler l'essentiel de vos conclusions. Pour vous, il est abusif d'affirmer que Lahaut est mort d'avoir crié «Vive la République», ou de s'être laissé attribuer ce cri.

R VD – Oui, au sens où il n'y a sans doute pas de lien immédiat, de cause à effet, entre le cri et l'assassinat. Mais il ne faudrait pas aller trop loin dans ce sens : il y a un lien à travers l'ensemble de la question royale. La personne de Léopold III faisait problème; il avait des partisans, et il avait des adversaires résolus, si bien qu'un consensus autour de sa personne était impossible. L'accord conclu entre les partis politiques - confier le trône à Baudouin, et donc perpétuer la Monarchie malgré l'abdication de Léopold III - était conditionnel, en tout cas du côté de Léopold III : il acceptait de renoncer au trône, pourvu qu'un consensus national se fasse autour de Baudouin. En tuant Lahaut, on cherchait à casser cet éventuel consensus, on cherchait à relancer les manifestations publiques, que la droite qualifiait d'émeute. Dans cette perspective, le choix de Lahaut comme victime n'est pas étranger au fait qu'il ait crié; le choix de la victime devait répondre à la volonté de donner au meurtre le plus grand retentissement possible, afin que la provocation qu'il représente soit la plus efficace possible, et la mise en avant de Lahaut lors de la séance au Parlement le désignait comme une cible évidente.

On peut presque dire qu'en criant «Vive la République», Lahaut a sauvé la vie d'Edgar Lalmand, qui était à l'époque Secrétaire général du PCB...

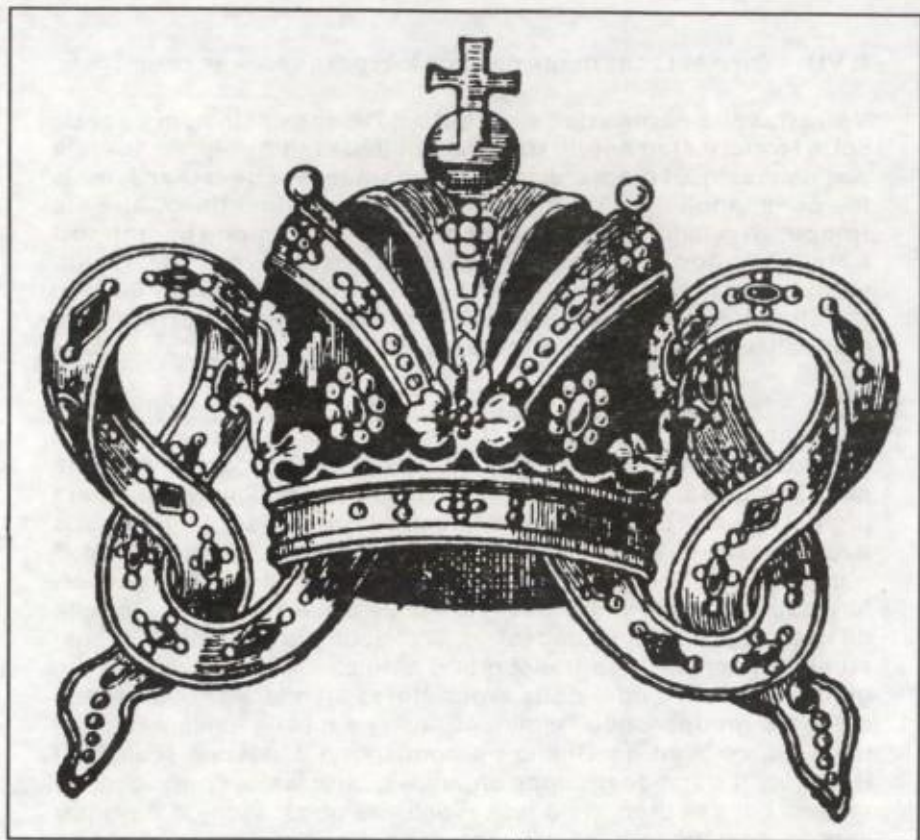
R VD – On n'est sans doute pas très loin de la vérité en disant cela.

Votre travail a permis de savoir qui est l'assassin; le nom de code sous lequel il était connu dans son milieu était Adolphe. Au-delà de l'assassin lui-même, son environnement est bien cerné, mais les commanditaires du meurtre ne sont pas identifiés. J'ai été frappé, en relisant le livre, par la proximité d'Adolphe par rapport à Mallnes : Adolphe travaille en liaison directe avec Peeters, lui-même en contact direct avec Leclef, secrétaire particulier du Cardinal Van Roey. Avez-vous l'impression qu'un certain anti-cléricalisme me pousse à fantasmer ?

R VD – Nous avons essayé d'obtenir des renseignements à ce sujet, notamment dans les archives de Peeters, auxquelles nous n'avons malheureusement pas eu accès. Les rapports d'Adolphe avec l'organisation clandestine qui l'employait étaient typiquement professionnels; c'est ce que démontre la note de frais que nous avons retrouvée dans ses archives personnelles, communiquées par sa famille. Son boulot officiel n'était rien d'autre qu'une couverture; tous les jours, il sillonnait la Belgique en voiture pour le compte de cette organisation clandestine. C'était un professionnel, qui assurait notamment des transports d'armes... Il travaillait dans un groupe «*stay-behind*» - nous avons été les premiers à nous intéresser à ces groupes, que l'affaire «*Gladio*» a mis en lumière depuis, même si ce nom de *Gladio* ne correspond à aucune réalité en Belgique. Il s'agit de groupes organisés, structurés, financés dans un seul but : se préparer à une éventuelle occupation du pays par l'armée soviétique. Ces groupes étaient contrôlés par plusieurs instances; au plus haut niveau, par une instance supra-nationale organisée par les Américains, mais il existait un relais belge, et d'autres, comme les Anglais, ont aussi joué un rôle dans cette histoire, de même que le Vatican, qui disposait lui aussi d'un réseau. Ce dernier réseau est-il impliqué dans l'assassinat de Julien Lahaut ? Nous n'avons jamais pu l'établir. Par contre, ce que nous avons pu établir formellement, c'est que des personnalités liées au monde catholique sont impliquées dans le travail d'Adolphe.

Si mes souvenirs sont bons, le nom de code de ce responsable, c'est Marc, ancien dirigeant de la JOC ?

R VD – En effet; il est mort récemment, et il n'a pas démenti nos informations. Je l'ai revu à plusieurs reprises, la dernière fois, un mois avant sa mort.



Couronne d'empereur.

Quelqu'un comme ce Marc savait-il qui avait tué Julien Lahaut, et qui avait commandité le crime ?

R VD – (petit sourire en coin)... Ce Marc, comme quelques autres personnes que nous avons croisées au cours de cette enquête, est quelqu'un de très honorable. C'est un bon père de famille, sympathique, d'origine ouvrière, un *self-made man*, très ouvert...

Mais avec une face cachée ?

R VD – Sa face cachée, c'est la guerre froide. Contrairement à Adolphe, qui est un aventurier, Marc n'a rien d'un homme de main. Il est bien inséré dans le tissu social et culturel du pays, au sein du pilier catholique.

Revenons-en à la signification politique de l'assassinat.

R VD – Je suis convaincu qu'il faut le comprendre comme une provocation dirigée vers les communistes, destinée à mettre en cause un éventuel consensus autour de Baudouin, de manière à donner une dernière chance à Léopold III et au régime fort que celui-ci appelait de ses vœux.

L'orientation de ce régime n'aurait pas été très éloignée des rêves caressés par Léopold III au cours des années trente.

R VD – Non, et à ce titre, c'était un anachronisme, et d'abord par rapport aux souhaits américains de ces années '50. Comprendre l'assassinat de Lahaut, c'est analyser les grandes tendances sociales et politiques de l'époque, nationalement et internationalement, et voir comment le microcosme qui a concocté l'assassinat trouve sa place dans ce contexte général, auquel il ne peut évidemment pas échapper. Alors même que l'existence du groupe parmi les autres réseaux «*stay behind*», les protections dont il a joui, s'expliquent dans le cadre de la guerre froide, l'acte posé par ce groupe en assassinant Lahaut sort du contexte international pour se situer dans un cadre typiquement belge, celui de la question royale. Au-delà de cette conviction, nous ne sommes pas arrivés à déterminer précisément qui sont ces Belges, partisans d'une stratégie de la tension favorable à Léopold, et qui ont donné l'ordre ou émis la suggestion d'abattre Lahaut. Nous croyons donc avoir bien compris le contexte général, nous avons repéré le microcosme qui a mis l'exécution au point, mais il nous manque le niveau intermédiaire.

A ce sujet, et sans qu'il n'y ait aucune preuve, ce microcosme n'a pas l'air très éloigné de la personne de De Vleeschauwer, ministre de l'intérieur de l'époque.

R VD – C'est indéniable; Verbrugge, un autre aventurier de ces groupes «*stay behind*», est en liaison avec De Vleeschauwer, de même qu'André Moyen. De Vleeschauwer est-il directement lié aux Américains ? Pourquoi s'enfuit-il en France après l'assassinat de Lahaut ? Nous n'avons pas de réponse à ces questions.

L'assassinat est une chose, l'enlèvement de l'enquête en est une autre. Il n'aurait pas fallu grand chose pour qu'elle aboutisse, puisque les bonnes pistes n'étaient pas inconnues des enquêteurs, elles furent simplement négligées. Cela donne à penser que l'enquête fut sabotée. Ici, le nom qui émerge du dossier - mais encore une fois sans qu'aucune preuve décisive puisse être fournie - est celui de Paul Vanden Boeynants; c'est à lui que se réfère un témoin interrogé dans le cadre de l'enquête, en menaçant le policier qui le questionne de faire appel à lui (VdB) si son interrogateur s'entête à vouloir faire du zèle...

R VD – Je crois que Vanden Boeynants n'a rien à voir avec l'assassinat de Lahaut. Mais il a peut-être plus à voir avec les réseaux «*stay behind*», et avec le brouillage de toutes les pistes qui pourraient conduire à dévoiler ces réseaux. Quand Van Os, militant d'extrême droite, ancien de la Légion Nationale d'avant-guerre, est interrogé par la police judiciaire d'Anvers au début des années '60, il déclare qu'il ne dira rien, précisant bien que ce qu'il avait fait à l'époque, il ne fallait pas qu'il en parle, et qu'en outre, les choses n'ayant pas fondamentalement changé, il ne voyait toujours pas pourquoi il devrait en parler. Pour lui, ce qui n'a pas changé, c'est la situation de guerre froide, dont la continuation garde toute son actualité à la nécessité de protéger ces réseaux. C'est ce Van Os qui menace les enquêteurs de mettre Vanden Boeynants au courant de leur zèle. Avec Van Os, on plonge dans les milieux de l'extrême droite anticommuniste; certains réseaux parallèles, mais organisés par ceux qui détiennent le pouvoir d'Etat, n'ont pas hésité à se servir des groupes d'«*idéalistes*» d'extrême droite comme vivier. A mon avis, il s'agissait là d'une manoeuvre extrêmement dangereuse pour la démocratie, dans la mesure où ces groupes étaient complètement incontrôlables.

Lors de l'enquête parlementaire sur Gladio, les services dépendant de l'armée ont toujours refusé de donner les noms de ceux qu'ils avaient recruté et qui appartenaient à leurs réseaux. Je comprends

pourquoi : tous ceux que nous avons pu identifier étaient parfaitement infréquentables, à l'aune de critères démocratiques. Je n'aurais pas misé un centime sur leurs sympathies pour la démocratie : ils étaient donc «insortables». Mais aux yeux de ceux dont la première préoccupation était de défendre l'Occident face à l'Est, c'était le prix à payer; il fallait des gens motivés, des idéalistes, des durs.

On peut donc dire que l'affaire Lahaut n'a pas été élucidée parce qu'elle interférait avec la mise en place de ces réseaux parallèles.

RVD – Oui, et je ne crois pas qu'il soit possible de mettre un nom sur le blocage de l'enquête. Arrêter le coupable, le mettre à la disposition de la Justice, le juger, c'était prendre un risque énorme, celui de dévoiler les tenants et aboutissants de toute l'action anticommuniste à une période de haute tension entre l'Est et l'Ouest. Ce n'était tout simplement pas possible, et sur ce *non possumus*, il y avait un consensus de l'ensemble du régime, et pas seulement des politiciens de droite. C'est une question de pouvoir !

Y compris parmi les socialistes ?

RVD – Les socialistes ont joué un rôle capital dans le dispositif de la guerre froide. Dans la stratégie anticommuniste américaine des années '50, ils forment la clé de voûte : ils doivent rendre possible une *non communist left policy* (une politique de gauche non communiste). Qu'on ne me comprenne pas mal : je ne pense pas que les socialistes aient éprouvé la moindre sympathie à l'égard des assassins de Lahaut, mais ils appartiennent à cet *establishment* qui ressentait comme «impossible» que l'enquête soit menée à bien. *Mutatis mutandis*, la même remarque vaut pour les milieux catholiques, qui, tout anticommunistes qu'ils étaient, n'ont certainement pas approuvé l'acte en lui-même.

Le témoignage d'André Moyen, impliqué jusqu'au cou dans la mise en place des réseaux parallèles, en dit long à ce sujet, puisqu'il a parlé de cet assassinat comme d'une folie, si mes souvenirs sont bons.

RVD – Beaucoup de ceux qui étaient liés aux Américains partageaient ce sentiment, parce que ce meurtre rendait leur travail plus difficile. Pour revenir sur l'enquête, cela ne sert donc à rien d'essayer de coller un ou quelques noms sur le blocage. Personne, parmi les gens qui comptaient en Belgique, n'avait intérêt à soulever ce pan caché de la vie nationale; or la poursuite de l'enquête sur Lahaut y aurait fatalement conduit.

Personne à l'exception des communistes...

R VD – Bien sûr, mais eux représentaient le grand ennemi.

On peut donc voir dans l'affaire Lahaut un dérapage belge par rapport à la stratégie générale de guerre froide qui prévalait à l'époque.

R VD – Exactement. Et ce dérapage est lié à l'histoire de la Monarchie belge, à la question royale, à ce qu'a représenté Léopold III.

On retombe ainsi sur le Palais, qu'il n'y a sans doute pas de raison de considérer comme plus impliqué que tout l'*establishment* belge dans l'étouffement de l'enquête, mais vraisemblablement pas moins non plus... Ceci nous permet de faire un bond de quarante ans, d'en venir ainsi à l'histoire récente et à ce qui s'est dit à propos de l'affaire Lahaut après la mort de Baudouin. Il me semble que nous ne sommes pas réellement sortis de cette situation qu'on pourrait qualifier d'ignorance volontaire. On a reparlé de Lahaut et de son assassinat, et on a rappelé que ce crime politique représentait un événement majeur de l'histoire belge, mais on en a reparlé un peu comme si votre livre n'avait jamais été publié, comme si le mystère n'avait pas au moins été partiellement éclairci, notamment en focalisant l'attention sur un détail comme celui de l'identité de l'auteur du cri au Parlement, Glineur et pas Lahaut...

R VD – Je ne serais pas aussi carré. *Le Soir* a traité le sujet, le Journal Télévisé nous a proposé quelques secondes pour en parler, ce que nous avons refusé. Mais il est vrai que toutes les sollicitations dont j'ai été l'objet tournaient autour du cri et de son auteur. Sur ce point, je partage entièrement votre avis : cela n'a aucune importance, et je ne comprends pas bien pourquoi Georges Glineur est revenu là-dessus. Etienne Verhoeyen et moi, nous avons épluché tout ce que la radio avait comme enregistrement dans ses archives. On entend un premier cri, poussé par une seule voix, puis des protestations, tellement fortes qu'il ne reste qu'un brouhaha général incompréhensible. Je préfère m'en tenir au contenu du journal intime de Luc Somerhausen, journaliste au *Drapeau Rouge* à l'époque, et qui se tenait à proximité du groupe parlementaire communiste, puisqu'il attendait l'événement. Il a écrit dans son journal, le soir même, journal intime, j'y insiste, que la décision de crier «Vive la République» avait été prise collectivement, que Lahaut avait crié le premier, et que les autres avaient suivi mais que

leur cri s'était perdu dans les protestations qui s'élevaient de tous côtés. Ce témoignage me paraît crédible.

Autre chose, à propos du cri toujours, est de souligner la différence entre celui de Julien Lahaut et celui de Van Rossem. Albert II est le successeur de Baudouin I, mais il n'y a pas de lien de succession de Lahaut à Van Rossem : le contexte est totalement différent. Pendant la question royale, une partie de la population, certes minoritaire, était devenue républicaine à cause des agissements de Léopold III, avec qui cette partie de la population était en conflit grave. Rien de pareil aujourd'hui ! Lahaut était un symbole de cette lutte, et c'est en tant que tel qu'il a été abattu.

De ce point de vue, le symbole devait être choisi comme le plus significatif possible, et les tueurs ne s'y sont pas trompés : la personne de Lahaut était bien la plus symbolique. C'est sans doute pourquoi il me reste plus qu'un regret à l'idée que cette affaire ne trouvera jamais d'aboutissement judiciaire; légalement, c'est terminé ?

RVD – Légalement, oui. Le journaliste du *Soir* m'a posé la même question : connaissez-vous les noms des assassins ? - Oui. - Etaient-ils bien trois ? - Oui. - Sont-ils morts tous les trois ? - Pas de réponse de ma part. Pourquoi ? Parce que, finalement, révéler le nom de celui qui a tiré, révéler le nom de ses deux complices ne portera plus atteinte qu'à leurs familles. La famille d'Adolphe en particulier a déjà beaucoup souffert; l'épouse d'Adolphe était une croyante, une catholique sincère, et elle a porté ce péché comme un très lourd fardeau, pendant toute sa vie, une fois qu'elle a été mise au courant, longtemps après les faits.

Adolphe n'était donc pas un bavard, contrairement aux légendes.

RVD – Pas du tout. C'était un professionnel, ce qui ne l'empêchait pas d'être imprudent, de boire à l'occasion; il a causé des accidents, mortels, et chaque fois, «on» l'a sorti du trou; il bénéficiait à l'évidence de protections efficaces. La situation est sans doute un peu différente pour les familles de ses complices, mais Adolphe est la clé de l'affaire - si un nom était cité, il aurait été anormal que ce ne soit pas le sien. Pour conclure sur ce point, son fils, qui occupe d'importantes fonctions à l'armée, est politiquement opposé au geste de son père; de plus, la famille nous a aidés pour notre enquête. Nous n'avons pas estimé devoir les punir. On imagine facilement comment la grande presse se serait jetée sur l'informa-

tion, quoi que nous puissions dire ou tenter d'expliquer... On leur serait tombé dessus.

Effectivement, je ne vois pas l'intérêt. Je n'en dirais pas autant dans le cas où des révélations pourraient être apportées sur le chaînon manquant, celui des commanditaires du meurtre, celui qui porte la responsabilité politique - même quarante ans plus tard. Savoir dans quelle mesure l'entourage de Van Roey a été mêlé à l'opération, cela reste du plus haut intérêt, mais on n'aura probablement jamais de réponse à cette question.

R VD – De réponse, peut-être bien; de preuve, sûrement pas, parce que ces preuves n'existent sans doute pas. Mais Adolphe a déclaré à sa femme, qui nous l'a raconté, qu'il avait été voir des personnes haut placées à Malines. Nous avons recoupé ce témoignage, et il a été confirmé. Peut-être a-t-il fait allusion à cette visite pour apaiser les scrupules religieux de sa femme; c'est possible. D'autre part, Adolphe était en mesure de toucher Malines s'il le souhaitait, ce que sa femme savait; une telle visite ne relève donc pas de l'absurde. Mais rien de tout cela ne constitue une preuve...

Propos recueillis par Pierre Gillis,
le 22 septembre 1993.

le pcb et la république dans les années '50

claudio renard

Parce qu'on s'est souvenu des événements de 1950, la prestation de serment d'Albert II a ramené passagèrement dans les débats d'actualité le cri de «Vive la République !» lancé, il y a quarante-trois ans, non par Julien Lahaut mais par Georges Glineur. Van Rossem aidant, les circonstances ont encore confirmé que souvent le drame historique se répète sous la forme d'une pantalonnade. Cela n'a pas échappé aux commentateurs. Mais presque rien n'a été dit sur les raisons politiques qui ont motivé l'initiative communiste de 1950, tout l'accent étant mis sur son côté spectaculaire et romantique. Or, cet aspect des choses est tout de même assez secondaire.

le contexte de la guerre froide

L'idée de se redéfinir comme républicain et de faire de la république un point central de son programme est venue à la direction du PCB dans le contexte de l'aggravation de la guerre froide et, l'un n'allant pas sans l'autre, de sa confrontation véhémement avec le PSB. Celui-ci, ne l'oublions pas, avait alors P. H. Spaak pour principal inspirateur en matière de politique étrangère.

Comme l'a déjà signalé José Gotovitch¹, la décision fut prise non en 1950 mais à la fin de l'année précédente. Si l'on veut être précis, ce fut à la réunion du Bureau politique du 19 novembre 1949 que le choix fut arrêté, vraisemblablement après une première mise en forme par le Secrétariat du parti qui disposait alors d'un pouvoir de fait excessif. Et, dès le 23 novembre, une résolution en ce sens parut en bonne place dans les colonnes du *Drapeau Rouge*.

D'emblée, cette résolution mettait en relief les préoccupations internationales du Bureau politique : il estime que l'action déployée en faveur du roi est une des pièces maîtresses de l'offensive générale déclenchée par les tenants de la politique américaine, que cette offensive tend à entraîner le pays davantage encore dans une politique de régression sociale et de préparation à la guerre, et qu'elle vise à faciliter l'écrasement de la résistance populaire qu'une telle politique ne peut manquer de provoquer.

Dans les conditions de l'époque, on peut comprendre qu'un tel lien ait été établi. La politique de «refoulement» des USA s'accommodait effectivement un peu partout de pouvoirs autoritaires et d'acointances politiques qui faisaient la part belle aux milieux d'extrême droite. On est encore en droit de le dire, même si la suite des événements a mis en évidence les responsabilités du stalinisme dans le fait que l'impérialisme américain, après la deuxième guerre mondiale, ait pu se parer de trop vraisemblables justifications morales et politiques.

Il devait nécessairement en résulter des divergences profondes avec le PSB qui soutenait sans beaucoup d'esprit critique les entreprises de Washington, comme il avait soutenu le redressement du capitalisme local, mais n'avait pas tort, en revanche, de dénoncer le stalinisme. En l'occurrence, c'est à l'influence du stalinisme sur la pensée des communistes belges que l'on doit, pour une large part, la transformation de divergences en somme normales en une confrontation qui rendit tout dialogue impossible. On s'en convaincra en lisant cet autre extrait de la résolution déjà citée : puisque lien il y a entre le retour du roi et les desseins de Washington, «*le Bureau politique se refuse de considérer l'antiléopoldisme affiché par les dirigeants du PSB comme autre chose qu'une manœuvre destinée à permettre aux socialistes belges de redorer leur blason et de*

1. Jules Gérard-Libois et José Gotovitch, *Léopold III - De l'an 40 à l'effacement*, Polhis, 1991, p. 307.

reprendre au plus tôt et avec plus de place, au sein du gouvernement, leur rôle de soutien au capitalisme en danger.»

A l'appui de cette vision des choses, la résolution reprochait au PSB de faire obstacle à l'organisation d'un grand mouvement de masse - on en revenait ici à des divergences classiques - en privilégiant la lutte parlementaire et en laissant le terrain libre à la Consultation populaire réclamée par le PSC depuis 1945.

Ceux qui connaissent un peu l'histoire du PCB ou, simplement, ceux qui ont vécu cette période reconnaîtront aisément dans la citation précédente un des traits essentiels de l'orientation politique que le congrès de Vilvorde (décembre 1954) devait critiquer et qualifier de sectaire.

un glissement de sens

Cette critique, remarquons-le, avait déjà ainsi ample matière à s'exercer. Or, les passages cités jusqu'ici ne font encore aucune mention de la revendication républicaine. Quand on relit ce texte, on constate que la mise en cause de la monarchie - dans le passage que nous reproduisons par ailleurs - y fait l'objet de considérations spécifiques qui auraient pu être retranchées de la résolution sans que le sens de celle-ci en fût altéré le moins du monde. Il s'agissait avant tout d'en appeler à l'**action des masses** contre le retour de Léopold III. Dès lors, pourquoi a-t-on éprouvé le besoin d'introduire dans la résolution une déclaration de principe qui n'a que peu de rapports avec le but politique poursuivi ?

Il convient d'y insister, car, initialement, en novembre 1949, le Bureau politique du PCB ne commet pas l'erreur de proposer au mouvement antiléopoldiste de se battre pour la république. On en a une autre preuve, le 12 décembre, dans un éditorial que le rédacteur en chef du *Drapeau Rouge*, Ernest Burnelle, publie dans ce journal pour réfuter les arguments socialistes. Il est faux, écrit-il, que «cette allusion à la république risque de diviser le front des opposants à Léopold III»². L'auteur, qui sera en 1954 le principal chef de file de la rénovation du PCB, précise que «notre position n'a pas changé»; il s'agit toujours de barrer la route à Léopold et à ses commanditaires par des *actions énergiques*; et d'ajouter : «en quoi notre opposition à la monarchie nous empêche-t-elle de mener le

2. Sous la plume de Burnelle, le mot «allusion» prend ici tout son sens.

combat aux côtés du monarchiste qui ne veut plus revoir l'homme de Prégny ?»

On trouve même encore une trace de cette retenue dans les discussions qui précèdent la manifestation nationale d'hommage au Régent organisée à Bruxelles le 8 juillet 1950. Socialistes et libéraux veulent en écarter le PCB. Néanmoins le Bureau politique décide d'y participer sans essayer de mettre en avant la revendication républicaine, étrangère à l'objet de la manifestation³.

Il est cependant déjà clair, à ce moment, qu'un glissement de sens s'est produit. Le seul fait que l'on puisse débattre de l'opportunité ou de l'inopportunité de participer à une grande manifestation pluraliste avec la revendication républicaine comme mot d'ordre, suffit à confirmer l'opinion que Jean Blume exprime dans ses mémoires où, rappelant que l'on avait déjà évoqué l'idée républicaine en 1949, il ajoute : *«Ce n'est pas étonnant. Ce qui est étonnant, c'est qu'on se soit fait tant d'illusions sur la valeur de cette idée en tant qu'objectif immédiat»*⁴.

En effet, toute la question est là. On a transformé en mot d'ordre, en slogan, en objectif immédiat, une idée qui, dans la situation concrète de la Belgique des années '50, n'aurait dû rester qu'une «allusion» à un principe général.

A quel moment s'est produit le glissement de sens ?

Il n'est pas simple de répondre. Mais certains éléments, sur lesquels nous reviendrons, donnent à penser que ce glissement s'est à tout le moins amplifié et accéléré après la Consultation populaire du 12 mars 1950. Jusque-là, du reste, il découlait de la nature même du combat politique que l'accent fût mis sur le thème «Votez Non !». Après le vote, l'opposition au retour de Léopold III, minoritaire en Flandre, majoritaire en Wallonie et à Bruxelles, se trouva confrontée brutalement à la question du choix de ses moyens d'action et aussi à la question de savoir jusqu'où il fallait aller dans la lutte. La question se posa également au PCB. Il semble que ce fut à la réunion du Bureau politique du 30 avril 1950 que le secrétaire général du parti, Edgar Lalmand, y répondit. En tout cas, il y souligna l'utilité de la position républicaine pour faire face à la situation nouvelle créée par la Consultation populaire⁵. Mais il reste à établir pourquoi ce choix fut fait.

3. Archives du PCB. Procès-verbaux du Bureau politique.

4. Jean Blume, *Drôle d'agenda*, t.II, FJJ 1987, p. 89.

5. Archives du PCB. Procès-verbaux du Bureau politique.

«l'avant-garde»

La première explication qui vient à l'esprit est la volonté du PCB de se démarquer le plus nettement possible d'un parti socialiste dont on a vu à quel point il est voué aux gémonies par le Bureau politique.

C'est très certainement un élément d'explication. Le PCB est encore très meurtri par sa lourde défaite électorale de juin 1949 (douze députés au lieu de vingt-trois). Il a d'autant plus de raisons de chercher à se reprofiler sur le plan de la politique intérieure que son isolement s'accroît dans le domaine des relations internationales qui connaîtra de nouvelles turbulences avec l'éclatement de la guerre de Corée (juin 1950). Il est donc normal que le PCB essaie de se donner, sur le terrain, une image de gauche fortement dessinée et veuille se distinguer en jouant un rôle de pointe. Malheureusement, il n'y réussit pas. Certes, quand il y aura des mouvements de grèves, les militants communistes y seront-ils des «meneurs» dynamiques; on les verra en tête de nombreuses manifestations. Mais, en tête, ils ne le resteront qu'en utilisant des mots d'ordre conformes à la volonté majoritaire, en renonçant à toute surenchère de gauche. Surenchère que les électeurs n'acceptent pas davantage : une nouvelle défaite électorale coûte encore cinq députés au PCB en juin 1950. Or, cette déconvenue ne fut pas meilleure conseillère que la précédente. En 1951, un congrès va introduire dans les statuts du parti des phrases plus ronflantes et creuses que jamais sur son rôle d'avant-garde. En 1952, dans le développement des luttes contre les vingt-quatre mois de service militaire, sa conception quasi téléologique de ce rôle, qui le fait se cramponner au slogan «Douze mois, c'est assez !», le coupe de nouveau du mouvement populaire. On voit donc, pour en revenir au thème de la république, que la transformation en mot d'ordre de ce qui n'aurait dû rester qu'une position de principe, ne relevait pas exclusivement d'un banal souci de concurrence électorale avec le PSB. C'était aussi le signe de difficultés politiques beaucoup plus profondes et une expression particulière de l'inadaptation idéologique du communisme stalinien aux réalités d'un pays comme la Belgique d'après-guerre.

pas unanime

Quoi qu'il en soit, même avant le congrès de Vilvorde, cette conception du rôle de l'avant-garde ne fit pas toujours l'unanimité sein du PCB et la décision qui fut prise par le Bureau poli

concernant la manifestation d'hommage au régent n'alla d'ailleurs pas sans controverses⁶. Dans ses mémoires, J. Blume fait observer que l'année 1954 a vu se structurer une opposition interne qui était latente depuis plusieurs années et qui se signala notamment à propos du mot d'ordre républicain de 1950⁷. Le moins qu'on puisse en dire est que les militants ne manifestèrent en général que peu d'enthousiasme pour diffuser ce mot d'ordre autour d'eux, même s'ils étaient d'accord avec lui. Bien sûr, les affiches furent collées, les tracts distribués, mais pour ainsi dire «le long» du mouvement antiléopoldiste. La grande émotion populaire que suscita l'assassinat de Julien Lahaut n'y changea rien.

Le 5 novembre 1950, Jean Terfve fait au Bureau politique un exposé fouillé sur la question; il la situe dans sa perspective historique : le PCB se veut le continuateur de traditions qui vont de De Potter au POB d'avant '14 en passant par 1848 et le Parti socialiste républicain d'Alfred Defuisseaux; mais où en est-on pour l'immédiat ? J. Terfve constate que «*depuis quatre mois, le mot d'ordre a été mis en veilleuse*»⁸. En réalité, le mot d'ordre ne passe pas la rampe. Beaucoup de militants ont fait l'expérience de l'isolement total auquel le parti s'est trouvé acculé en quelques heures, à tous les niveaux, quand, le 1^{er} août, grévistes et manifestants ont fait le choix entre la prise en compte, comme d'une victoire, de l'effacement du roi, et la position extrême du PCB accusé par la propagande socialiste de vouloir un bain de sang...

L'expérience de 1950 a engendré dans le parti des courants d'opposition qui vont se développer en 1952 et déboucher ensuite sur le revirement de Vilvorde. On le constate surtout à Liège, avec René Beelen et des militants ouvriers qui ont de fortes attaches syndicales, mais aussi à Anvers où, selon Bert Van Hoorick, le mot d'ordre républicain «*n'a pas été bien accueilli*»⁹. Le 8 juin 1952, le Bureau politique est saisi d'une question embarrassée de Théo Dejace : faut-il, à l'occasion de la «joyeuse entrée» de Baudouin à Liège, mettre en avant les mots d'ordre «A bas la monarchie ! Vive la République !» ? On apprend à cette occasion qu'il y a de fortes oppositions et que, plus particulièrement, «*Burnelle est contre, estimant que cela couperait le parti des masses*». E. Lalmand con-

6. Id.

7. J. Blume, op. cité, p. 107.

8. Archives du PCB. Procès-verbaux du Bureau politique.

9. Id.

sidère que l'on a «une mauvaise conception de l'unité à Liège»¹⁰, mais les choses ne vont pas plus loin, car les esprits seront vite accaparés par l'affaire des 24 mois. En fait, on parlera de moins en moins et finalement plus du tout de la revendication républicaine.

république et/ou séparatisme

Ce qui précède n'épuise pas la question de savoir pourquoi, à un moment donné, des hommes aussi remarquables qu'Edgar Lalmant et Jean Terfve, pour ne citer qu'eux, ont cru devoir défendre cette idée dans leur parti et devant l'opinion publique. On ne le comprendra pas sans examiner de plus près les relations complexes - concurrence électorale, conflits idéologiques, mais pourtant action commune contre Léopold III - qui existent entre socialistes et communistes au cours de la période envisagée. Ce par rapport à quoi le Bureau politique du PCB se détermine en premier lieu, c'est, bien entendu, l'orientation de l'aile gauche du PSB, dont les éléments les plus combattifs se trouvent en Wallonie. Il faut aussi compter avec ces milieux wallons encore auréolés de leur action dans la résistance, qui se caractérisent à la fois par une solide aversion pour l'Etat belge et par une indéniable fibre démocratique.

Quelques faits donnent à penser que la revendication républicaine a été durcie, surtout après la Consultation populaire, pour essayer de canaliser vers un mot d'ordre radical commun certaines initiatives, jugées dangereuses, de la gauche socialiste wallonne. On s'intéresse dans plusieurs réunions du Bureau politique à des informations qui évoquent, par exemple, «des démarches faites par des éléments socialistes de la résistance en vue de reformer des groupes terroristes» (en fait des groupes armés), ce à quoi le PCB s'oppose parce que cette voie «crée des dangers de provocation et surtout s'écarte de l'action de masse qui seule peut donner la victoire»¹¹. On évoquera aussi dans ces réunions la perspective de voir se créer un Directoire wallon sous l'impulsion d'André Renard et, par là, une situation de rupture au niveau de l'Etat belge.

Ces informations ne devaient rien à l'atmosphère fiévreuse du moment. Elles ont été confirmées et complétées plus tard, de différentes manières, par Hubert Rassart, Willy Schugens, André

10. Id.

11. Id.

Schreurs, ainsi que par Jean Neuville et Jacques Yerna¹². José Fontaine les a bien synthétisées dans un article de 1991 qui fait mention en outre d'un document signé en 1964 par Fernand Schreurs («*Wallonie Libre*») et selon lequel, au lendemain des événements de Grâce-Berleur, «*il fut envisagé de constituer un gouvernement provisoire wallon, chargé de convoquer les Etats-Généraux de Wallonie. Ce gouvernement aurait été présidé par Joseph Merlot et, au besoin, secouru par des troupes françaises*»¹³.

A l'époque, le PCB se déclare toujours partisan d'une Belgique fédérale et la république qu'il réclame devrait être, précise-t-il, fédérale autant que sociale. Belge aussi. Le fédéralisme est conçu par lui comme un moyen de consolider l'unité du pays. Dans sa résolution de novembre 1949, il reprochait déjà à Léopold III d'être devenu «*un brandon de discorde entre Flamands et Wallons*» et ce fut sans doute la même préoccupation qui le fit s'opposer, non sans cohérence, au principe même de la Consultation populaire. Lors de la réunion du Bureau politique du 30 avril 1950, qui fait de la position républicaine une question de «*ligne politique*», E. Lalmand revient encore sur la nécessité de sauvegarder l'unité du pays contre le danger que le léopoldisme lui fait courir. Mais ce sera un coup de sabre dans l'eau. La gauche socialiste wallonne avalisera sans problème le compromis qui conduit à l'effacement du roi et le PCB restera sur un banc de sable avec son intransigeance¹⁴ et son mot d'ordre républicain. Dans son rapport du 5 novembre, Jean Terfve considère toujours qu'il faut défendre ce mot d'ordre *à la tribune du mouvement wallon*, mais, comme on l'a déjà vu, la revendication va s'éteindre d'elle-même. Bientôt, seul subsistera le motif essentiel pour lequel on avait cru devoir l'opposer aux tendances séparatistes de la gauche socialiste wallonne : la sauvegarde de l'unité du pays. Ce thème, du reste, va de pair avec celui de l'indépendance nationale dont toute une génération de cadres du PCB a fait un fondement de la politique du parti dans la résistance à l'occupant allemand, avant de l'adapter aux conditions nouvelles de l'opposi-

12. Jean Neuville et Jacques Yerna, *Le choc de l'hiver '60-'61*, Polhis 1990, p. 32.

13. José Fontaine, «Le gouvernement wallon de 1950» in «Les faces cachées de la monarchie», *Contradictions* n° 65-66 et *Toudi* n° 5, 1991, pp. 259-260.

14. Dans son rapport au X^e congrès du parti, en mars 1951, E. Lalmand répétera encore : «*C'est au nom de la concorde nationale qu'on a frustré les travailleurs d'une victoire...*» Cfr. «Reconquérir l'indépendance nationale. Sauver la paix», brochure du PCB, 1951, p. 42.

tion communiste à la suprématie américaine. Le 3 octobre 1953, le comité central du parti entendra un rapport d'Edgar Lalmand qui, cette fois, exalte le maintien et le renforcement du caractère unitaire de la Belgique¹⁵. Significativement, le professeur Paul Libois, de l'ULB, parlera, lui, du «*libre épanouissement de la culture belge...*» Tout cela n'arrêtera pas le déclin électoral du PCB qui perdra encore trois sièges de député (de sept à quatre) aux élections du 11 avril 1954. Avec ce scrutin traumatisant s'ouvre la voie qui conduit le parti au congrès de Vilvorde, lequel fait un sort aux erreurs «sectaires», l'ex-mot d'ordre républicain étant du nombre, et ramène définitivement le fédéralisme dans le programme communiste.

après 1954

Après 1954, le PCB en reviendra, vis-à-vis de la monarchie, à l'attitude qui avait été la sienne avant 1949. La question est délibérément laissée de côté dans la mesure où elle n'interfère pas avec les objectifs du mouvement ouvrier, du mouvement pacifiste, des forces démocratiques et progressistes en général. Jusqu'à ces dernières années, qui ont vu, notamment dans l'affaire de l'IVG, des interventions royales critiquables, il faut dire que la plus grande partie du règne de Baudouin n'a guère prêté le flanc à des contestations importantes. Lorsque, à l'époque où existait encore un groupe parlementaire communiste, les présidents successifs du PCB furent reçus au Palais, à l'occasion de l'une ou l'autre crise politique, ils eurent des conversations qui, on s'en doute, n'influencèrent pas notablement le cours des choses, mais qui ne furent pas dépourvues, à ce qu'ils rapportèrent, de tout contenu politique.

L'attitude à prendre à l'égard du roi (ou plutôt de la cour) ne donna lieu qu'une seule fois à une discussion au sein du comité central, et encore sur un sujet plutôt anecdotique. Ce fut en 1969 ou tout au début des années '70, à propos d'une invitation royale à caractère mondain, adressée à Marc Drumaux; une minorité non négligeable du comité central aurait voulu qu'on déclinât cette invitation, non par hostilité envers le roi, précisons-le, mais, peut-être, parce que les vents de 1968 étaient encore dominants... Ce furent d'ailleurs parfois de bien bons vents !

15. *Le Drapeau Rouge*, 7 octobre 1953.

la monarchie est en cause *

Le Bureau politique estime que le développement actuel de la question léopoldienne met en cause le principe même de la monarchie.

En effet, la signification accordée à la personne de Léopold III et les efforts déployés pour le ramener sur le trône et en faire le chef de file d'un pouvoir autoritaire reposent, pour une large part, sur le caractère royal du personnage. Le battage systématique fait autour de l'institution monarchique et de la famille royale depuis de nombreuses années, l'atmosphère de fausse sentimentalité entretenue autour d'elle, la tendance de plus en plus poussée à présenter le roi comme une sorte d'arbitre providentiel et de monarque de droit divin, favorisent singulièrement le dessein de ceux qui veulent se servir de lui comme d'un instrument pour conduire et faire accepter plus aisément leur politique de classe.

D'autre part, les agissements de Léopold III, le caractère et la signification que ses défenseurs s'efforcent de donner à son retour, ont contribué à faire de la personne du roi, non plus un élément d'entente et d'unité, mais un brandon de discorde entre Flamands et Wallons. La monarchie n'apparaît plus que comme un instrument au service d'une classe et d'une politique et, loin d'aider à consolider l'unité du pays, elle constitue au contraire une source nouvelle de division.

C'est pourquoi le Bureau politique entend marquer, sans la moindre équivoque, l'opposition du Parti communiste au principe monarchique et son attachement à une forme de République populaire.

* Extrait d'une résolution du Bureau politique du PCB, *Le Drapeau Rouge*, 23 novembre 1949.

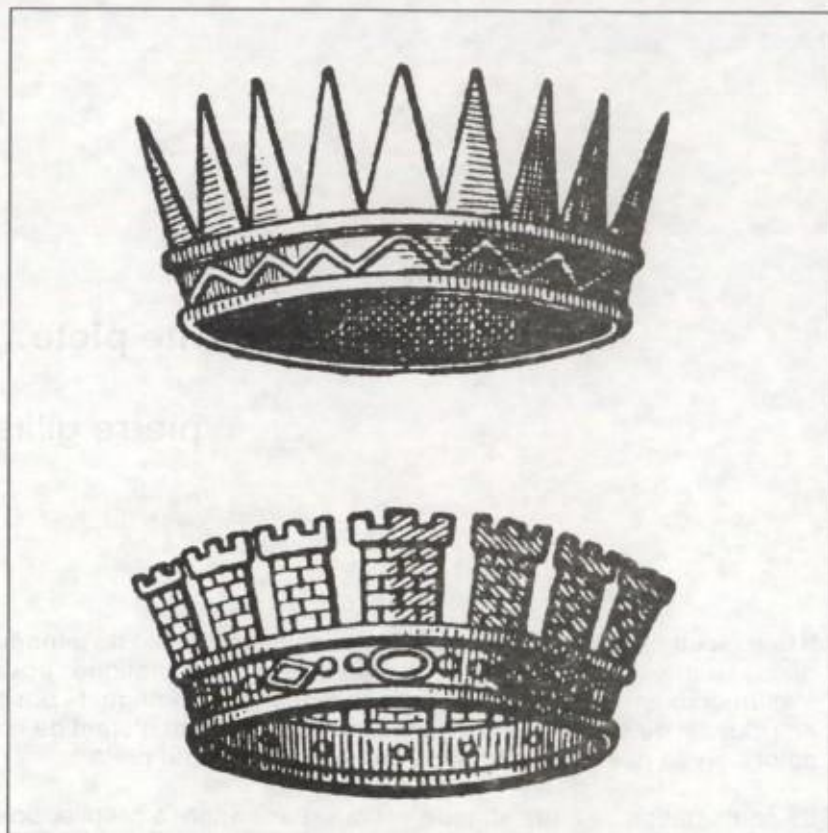
d'une persévérante piété...

pierre gillis

Il faut reconnaître au défunt roi le mérite d'une continuité de pensée dans la durée : il n'a pas attendu le soutien des charismatiques pour s'affirmer avant tout comme un roi catholique - l'acte « négatif » posé en refusant de signer la loi dépénalisant l'avortement n'étant de ce point de vue que la confirmation d'une persévérante piété.

La contestation de cette attitude est aussi ancienne; à preuve, une polémique - peut-être oubliée - qui remonte à 1961, consécutive au discours que le roi Baudouin a prononcé au Louvre le 24 mai lors d'une visite officielle en France. Discours bref, qui, au-delà des remerciements d'usage en pareille circonstance, revendique pour le christianisme - et pour lui seul ! - la capacité à fonder une éthique, à dire le bien et le mal. Vous trouverez ci-après le discours du Louvre, et la réponse que le professeur Henri Janne, ancien recteur de l'ULB et sénateur socialiste, lui a adressée dans *Le Soir* en rubrique «Faits et opinions», en date du 1^{er} juin 1961.

On notera que la discussion, dans laquelle Henri Janne ne fut pas le seul intervenant, porte sur deux points bien distincts : d'une part, sur la position philosophique défendue par Baudouin; d'autre part, sur le droit d'un monarque constitutionnel à se ranger aussi nettement dans un camp, le catholique en l'occurrence, alors qu'il préside aux destinées d'un Etat pluraliste, où le catholicisme n'est pas religion d'Etat.



Couronnes antique et murale romaine.

Ce second aspect - politique - fut relevé au Parlement par Frans Grootjans, député libéral, et par Gaston Moulin, député communiste. A la question de ce dernier : *«Le gouvernement a-t-il couvert une telle position antiscientiste, pro-gaulliste ?»*, Paul Henri Spaak, ministre des affaires étrangères, et qui fut du voyage à Paris, répondit que *«s'il y a un coupable dans cette affaire, je tiens à dire que c'est moi. Tout s'est passé de la façon la plus régulière et la plus constitutionnelle. J'ai eu connaissance du discours du Roi et j'ai suggéré le changement d'un ou deux termes à portée politique. J'avoue que le reste ne m'avait pas choqué comme il semble avoir choqué certaines personnes.»* (Annales parlementaires, séance du 13 juin 1961).

Il est donc patent que diverses sensibilités coexistaient chez les socialistes, et que, sur cette question comme sur bien d'autres, Spaak était prêt à boire du vin de messe en guise de vin rouge : dans la référence à l'occident chrétien, chère à la droite traditionnelle, l'occident, paré de tous les attraits pour le Secrétaire général de l'OTAN, aidait à faire passer le chrétien...

Pour l'essentiel, chacun connaît bien sa partition et la joue de son mieux, répondant sans surprise à l'attente du public. Sans surprise, à une exception près qui nous vient du *Standaard* (5 juin 1961) : *«Het spreekt vanzelf, dat de koning het recht heeft het relativisme als een te wankel bodem te beschouwen waarop geen vaste politieke overtuiging kan gebouwd worden. Dat is ook onze mening»*¹. D'accord avec le roi sur le fond, soit, mais... *«Maar, wanneer wij aldus spreken, kiezen wij voor één levensbeschouwing en sluiten wij de andere uit. De vraag is of een grondwettelijk vorst zulks mag doen. De rede te Parijs was een politieke daad, die door de regering moet gedekt worden. [...] Hij had gesproken als koning der Belgen en daarin ligt het belang van zijn woorden. Voor de politiek, die hij geschetst heeft, zijn zijn ministers verantwoordelijk. Wij vrezen, dat een misverstand in het spel is want wij kunnen moeilijk geloven dat de socialistische ministers een zo duidelijke verordening van de geest van het Vrij Onderzoek zouden kunnen onderschrijven. [...] De ervaring heeft nochtans bewezen, dat de monarchie in dat opzicht voorzichtig moet zijn en zelfs de schijn van*

1. *«Il va de soi que le roi a le droit de considérer le relativisme comme un terrain trop instable pour y établir une conviction politique solide. C'est aussi notre conception.»*

een persoonlijk bewind moet vermijden»². Conseil d'ami, émanant de milieux qui ne veulent que du bien à la monarchie...

On peut soupçonner qu'un souci analogue a guidé l'éditeur des discours du roi à l'occasion de la célébration de ses vingt-cinq ans de règne : pas de trace du discours de Paris, vraisemblablement jugé trop peu consensuel.

Mais à part cette dissonance, chacun assume bien son rôle. Ainsi *La Libre Belgique*, qui y va de deux interventions personnalisées. La première (le 9 juin 1961), du Professeur De Corte, de l'Université de Liège, entend répondre sur le fond à l'argumentation d'Henri Janne, en paraphrasant le royal point de vue selon lequel il n'est de salut hors la foi. Il existe un conflit, écrit De Corte, entre la science et la morale, entre le cartésianisme (la quintessence de la science, pour notre auteur) et le christianisme. «*Les hommes d'aujourd'hui ne savent plus ce qu'est le bien dont la réalisation aboutirait à les unir, au moment même où ils parviennent à connaître le monde par la Science et à le dominer par la technique*». Il existe pourtant un bien commun³, que «*les sciences, [qui] peuvent être mises au service du bien comme au service du mal*», sont par nature incapables de définir, seul le christianisme étant à même de définir les principes supérieurs nécessaires pour orienter l'action dans la direction de ce bien commun. Cqfd.

2. «*Mais, lorsque nous nous exprimons de la sorte, nous optons pour une vision du monde et nous excluons l'autre. La question est de savoir si un souverain constitutionnel peut le faire. Le discours de Paris fut un acte politique qui a dû être couvert par le gouvernement. [...] Il s'exprimait en tant que roi des Belges, et c'est ce qui fait l'importance de ses paroles. Ses ministres sont responsables de la politique dont il a tracé les grandes lignes.*

En l'occurrence, nous craignons un malentendu, car nous pouvons difficilement croire que les ministres socialistes aient pu souscrire à une condamnation aussi claire de l'esprit du Libre Examen. [...] L'expérience a cependant prouvé que la monarchie doit être prudente à cet égard, et qu'elle doit même éviter de donner l'apparence que le roi exerce un pouvoir personnel.»

3. On relira avec intérêt à ce propos l'intervention de Jacques Bauduin dans le débat qui l'oppose à José Fontaine (voir p. 49), intervention qui érige précisément l'absence de bien commun en définition, en paradigme pourrait-on dire, du pluralisme des sociétés modernes et démocratiques.

La seconde intervention (12 juin 1961), dont je n'ai pas retrouvé la signature bien qu'elle soit rédigée à la première personne du singulier, est intitulée «Primauté du spirituel», surenchérit sur De Corte, qui surenchérisait lui-même sur Baudouin, mais n'hésite pas, au-delà de la polémique philosophique, à prendre le contre-pied de la prudente opinion avancée par le *Standaard* : le roi n'est pas une institution, il est d'abord un homme, et il est juste qu'il le soit. Et de rompre une lance contre les socialistes et contre l'image qu'ils se font d'un roi constitutionnel : «*L'institution royale n'est à leurs yeux qu'un moyen pratique et sûr d'épargner à la machine républicaine les aléas et les inconvénients de la responsabilité directe. Dans leur pensée, le roi n'est acceptable que s'il règne comme on dort, au sein d'une absence totale de personnalité. [...] Une telle conception n'enchaîne pas seulement le Roi. Elle enchaîne d'abord l'homme. [...] Quand on cherche à abaisser et à humilier le prestige royal sous l'inanité de formules creuses et interchangeable qu'on voudrait lui imposer, c'est la liberté qu'on abaisse et qu'on humilie.*»

En deux papiers, on fait le tour de la question - la conception de la monarchie que *La Libre* met en avant, en 1961, est, de manière cohérente, une conception d'ancien régime : c'est la religion qui distingue le bien du mal, et ce n'est pas le peuple qui est souverain, contrairement au rappel d'Hervé Cnudde (voire page 99), c'est la personne royale...

La Cité, qui attaque aussi Janne, fait bien davantage dans la nuance. Elle s'attache d'abord, à juste titre, à séparer science et scientisme, et reconnaît qu'«*une allusion à l'idéal de désintéressement scientifique qui anime de nombreux savants eût été bienvenue*». Elle comprend aussi «*dans une certaine mesure la critique que fait M. Janne des allusions du discours au "relativisme"*». Mais elle se demande si «*M. Janne ne cherche pas loin quand il imagine que le Roi ait voulu condamner le pluralisme idéologique*»... «*De sorte qu'en faisant mention de cet héritage [chrétien], nous ne croyons pas que le Roi ait failli à l'objectivité*».

On lira - ce n'est pas une injonction, tout juste une indication méthodologique - le discours royal et la réponse d'Henri Janne sans perdre de vue qu'ils sont datés. Mais la signification de cette mention de date nous semble loin d'être identique dans les deux cas : elle indique chez le roi une continuité de pensée qu'on qualifiera, c'est selon, d'obstination ou de fidélité - son attitude de refus face à la loi dépénalisant l'interruption de grossesse est dans le droit fil du discours du Louvre. Au contraire, et bien qu'on soit dans l'impos-

sibilité de se faire une idée précise de la manière dont Henri Janne aurait pu aujourd'hui se réclamer en tout ou en partie de son intervention de 1961, il nous paraît étonnant que ses héritiers idéologiques ne prennent pas leurs distances avec bien des aspects du texte que nous republions, et qui, sous cet angle, ne peut camoufler qu'il a vieilli.

On nous permettra, en guise de conclusion, quelques remarques à propos du texte d'Henri Janne, sans que nous ne prétendions pour autant nous mêler à aucune querelle d'héritage. D'abord, le scientisme a aujourd'hui mauvaise presse, et le fait de s'en réclamer, après Tchernobyl et Seveso, sonne comme une incongruité. La science a bon dos, et le discours scientifique, qui tente de se l'approprier, s'est trop souvent révélé un discours-alibi pour ne pas s'être usé. C'est vrai, comme le faisait déjà remarquer *La Cité*, que «*l'idéal scientifique s'ajoute à la science, il ne procède pas automatiquement d'elle [...] Depuis quand la science est-elle le monopole des scientifiques ?*» Le développement de la sociologie de la science - les travaux de Bruno Latour par exemple - a dévoilé les rapports sociaux qui se nouent à l'intérieur du microcosme scientifique, imbriqués dans et donc dépendant des rapports sociaux dans leur ensemble. La cité scientifique est un enjeu de pouvoir, et comme telle, elle ne peut fonder une éthique - il faut sans doute en donner acte à nos adversaires spiritualistes. Mais qu'on n'abuse pas de cette «concession» : il ne faudrait pas en conclure que les exigences éthiques traditionnellement associées à la recherche scientifique (rigueur, universalisme, ...) soient vides de sens, pas plus qu'on ne peut admettre d'attribuer le Goulag au totalitarisme de la raison - Diderot, Staline, même combat, sous la bannière des anciens nouveaux philosophes.

Et surtout, qu'on nous épargne le sophisme typique du raisonnement de De Corte : puisque la science est insuffisante à nous fournir une morale, et que le dilemme qui nous est soumis oppose science et christianisme, c'est donc que la seule inspiration éthique pour nos actes est celle du christianisme. Henri Janne a sans doute eu tort de poser lui-même le dilemme dans les termes ci-dessus, mais il a eu raison d'insister sur la diversité des courants philosophiques qui partagent les grands principes humanistes, «de la charité à la fraternité». Et plutôt que de parler du scientisme comme alternative au christianisme, nous invoquerons les Droits de l'Homme, au sens révolutionnaire qu'Etienne Balibar leur donnait dans ces colonnes il y a un an (les *CM*, n° 185, juillet 1992) : les revendications d'égalité et de liberté sont inséparables, au sens où elles sont toujours

(historiquement) contredites ensemble, dans les mêmes situations. Un acte est « bon » dans la mesure où il est conforme aux intérêts des dominés, ce qui recoupe, toujours selon Balibar, les progrès des Droits de l'Homme. Ceux-ci sont ainsi érigés en enjeu politique : depuis 1789, la Déclaration des Droits de l'Homme « a constamment été un enjeu d'affrontement et de lutte dans l'histoire politique moderne, entre des Etats et des classes sociales dominantes, qui en ont proposé leur propre interprétation, et des mouvements sociaux, révolutionnaires, subversifs qui en ont aussi proposé une traduction dans le langage des problèmes qui étaient les leurs. »

L'éthique dont nous nous revendiquons n'est ni transcendante, ni scientiste; elle est fondamentalement sociale, et nous la plaçons sous le beau mot d'ordre d'égaliberté.

annexe 1

le discours du roi au louvre

(24 mai 1961)

Monsieur le Président, Madame,

Le chaleureux accueil que Paris vient de nous faire nous touche profondément. Nous y voyons, la Reine et moi, l'expression de l'amitié traditionnelle qui lie votre pays et le nôtre. Cette amitié a été forgée au cours d'une longue période de souffrances et de joies vécues ensemble. Elle se manifeste aujourd'hui dans les efforts communs déployés au service d'un même idéal.

A son rang et à sa place, la Belgique entend collaborer, de toutes ses forces, à créer cette Europe qui se cherche et dont le monde a plus que jamais besoin.

Avec vous, nous souhaitons l'avènement de la Communauté européenne, dans le respect des particularités nationales. Cette

.../...

Europe, si elle veut être fidèle à sa mission propre et jouer son rôle dans le dialogue des peuples, ne peut se borner à défendre l'héritage du passé. Il lui incombe d'être à l'avant-garde du progrès tant matériel que spirituel. La vocation de l'Europe n'est-elle pas d'offrir aux hommes l'image d'une société qui respecte à la fois les exigences de la personne humaine et celles du bien commun ?

Il nous faut être plus résolument social que ceux qui, au nom du social, écrasent l'homme et le broient sous le poids d'un autoritarisme implacable. Dans le respect de la dignité de l'homme, de sa liberté profonde, de son épanouissement plénier, nous avons à prôner les solutions sociales, hardies et neuves, qui répondent aux impératifs de la fraternité véritable.

Il nous faut être plus résolument pacifiques que ceux qui, au nom de la paix, fomentent des troubles et enveniment les rapports entre les peuples.

La paix que nous voulons servir est à base de respect pour les droits de chacun. Elle est faite d'harmonie et d'équilibre, et repousse tout asservissement des personnes, comme des collectivités.

Il nous faut être, plus résolument que quiconque, les promoteurs des principes sacrés et universels sans lesquels aucune communauté humaine ne peut vivre. Nul dialogue n'est valable entre les hommes, si ceux-ci ne communient pas à quelque vérité souveraine et reconnue par tous.

La science peut abolir les distances et franchir les espaces, elle est incapable, par elle-même, de faire tomber un préjugé, d'amener l'homme à tendre la main à l'homme, de nouer entre eux des liens durables et de leur apporter des raisons de vivre.

Or, aujourd'hui comme hier, les hommes ont besoin, pour vivre, de savoir pourquoi notre monde contemporain, qui se ressent encore d'une guerre fratricide, s'interroge encore avec acuité sur le sens même de la vie personnelle et collective.

Ceux qui ont opté pour les sables mouvants du relativisme ne

.../...

peuvent offrir une réponse valable à ces questions vitales. On ne construit pas une cité humaine sur de pareils fondements, sur de pareils marécages. Cette primauté du spirituel sur le technique, la France en est profondément convaincue.

La grandeur de votre pays à travers l'histoire, Monsieur le Président, vient de ce qu'il a gardé le culte des valeurs essentielles qui sont à la base de notre civilisation et qui sont l'héritage du christianisme. La France ne pourrait accepter de servir une vérité qui ne serait que française. Elle se réclame de valeurs qui s'imposent à tous les peuples, sous toutes les latitudes.

Pendant les heures douloureuses que mon pays a vécues récemment, la France a élevé la voix pour défendre l'honneur d'une nation méconnue et bafouée dans son geste même de désintéressement. Mes compatriotes vous expriment leur gratitude pour ces paroles de compréhension et de solidarité.

En ce moment même, votre pays se heurte à de graves problèmes. Nous savons, Monsieur le Président, avec quelle hauteur de vues et quel courage, vous-même et votre gouvernement, vous faites face aux difficultés de l'heure.

Nous formons les vœux les meilleurs pour le succès de vos efforts, pour la réussite de la mission qui vous a été confiée, pour la grandeur et le rayonnement de la France.

Nous savons, Monsieur le Président, que les destinées de votre pays sont en bonnes mains. Que Dieu vous guide dans votre tâche et qu'il protège votre noble pays.

annexe 2

à propos d'un discours royal *

henri janne

Le mercredi 24 mai, le Roi des Belges a prononcé au cours du dîner offert en son honneur, lors de sa visite officielle en France, un remarquable discours. Celui-ci tranche par son style, par sa tenue et par son but manifeste de constituer un message aux peuples d'Occident, sur les allocutions de convenance qui sont d'usage en de telles circonstances et ne dépassent pas les généralités banales.

Mais le Roi, avec toute l'autorité que lui confère sa fonction, a parlé au nom de la Belgique toute entière. Il a parlé, en principe, au nom de tous les Belges.

Il est donc légitime - et inévitable d'ailleurs, en démocratie - que la portée de son discours soit exactement et librement mesurée. Ce discours officiel a une signification politique. Le gouvernement, selon la règle, couvre de sa seule responsabilité une telle manifestation. Ainsi on ne discutera pas les vues et la pensée du Roi, mais bien celles exprimées, au nom de la Nation, par le Roi. La personne du Roi reste en dehors du débat : c'est le «message de la Belgique» qui est seul en jeu ici.

Ceux qui sont tenus par leur conscience et s'estiment être en condition de procéder à l'analyse de ce document, se doivent, par là même, de rester au niveau élevé où l'ont porté d'emblée son fond, sa forme, sa générosité foncière et sa chaleur humaine.

.../...

* *Le Soir* «Faits et opinions» (01.06.1961). L'auteur signe «professeur à l'Université libre de Bruxelles».

Les devoirs de participation de notre pays à la création d'une «communauté européenne dans le respect des communautés nationales», à la formation d'une société de caractère humaniste respectant cependant les exigences collectives, au progrès spirituel et matériel de l'homme, à l'établissement d'une paix mondiale réelle refusant l'asservissement des personnes ou des collectivités, tout cela a été rarement exprimé en termes aussi heureux, attachants et persuasifs.

Mais le message royal entend définir ensuite les «principes sacrés et universels» dont nous devons être les «promoteurs». Il se présente, dès lors, comme l'expression d'une autorité spirituelle et le danger existe qu'il prenne parti pour un système de valeurs dans une société qui, par sa nature et son histoire, est de caractère pluraliste.

Et, de fait, le discours commence par rejeter la science comme valeur universelle susceptible de rapprocher les hommes, d'abolir les préjugés et d'apporter des raisons de vivre. Peut-on rappeler ici que tout le courant progressiste de la civilisation occidentale se trouve fondé sur l'idée que la recherche de la vérité, dans un esprit scientifique, est précisément le seul moyen efficace pour détruire les préjugés qui ne naissent et ne persistent que par le refus même d'accepter les règles intellectuelles de la science ? Ce même courant de pensée ne proclame-t-il pas, depuis la Renaissance, qu'au-delà des différences d'idéologies et de religions, qu'au-delà des différences de mœurs et d'institutions, seul l'esprit de la science et les modalités intellectuelles qu'il implique, sont capables de rapprocher les hommes dans le respect commun de toute vérité objective qu'ils s'efforcent de découvrir ensemble ?

N'est-ce pas la plus belle «raison de vivre» que celle donnant de l'homme l'image d'un être physiquement faible, perdu dans l'immensité de l'Univers, mais arrivant par la solidarité de la science - la seule qui ait été humainement totale - et par une recherche sans trêve, dans la douleur et dans la joie, à dominer peu à peu le monde en l'expliquant ? La science exige de l'homme le sacrifice de sa personne à la recherche de la vérité, c'est une morale et une ascèse aussi exigeante que n'importe

quelle autre. Elle impose un jugement intransigeant sur soi-même, une humble sérénité dans l'accomplissement du travail, un désir sans réserve de comprendre l'interlocuteur, le «dialogue», passionné mais respectueux de l'opinion adverse étant la condition même de la recherche. La science implique le désintéressement. La morale du savant constitue un idéal universel, comme la morale du saint. Sans doute, tous les tenants du courant «scientiste» ne participent pas à la pleine valeur éthique du savant, de même que tous les chrétiens ne sont pas des saints. Il s'agit, de part et d'autre, de types idéaux. Le discours a fait un choix.

Prenant, ensuite, le ton même d'une autorité spirituelle, le «message» du Roi condamne le relativisme comme incapable de répondre à la question «de savoir pourquoi notre monde contemporain, qui se ressent encore d'une guerre fratricide, s'interroge encore avec acuité sur le sens même de la vie personnelle et collective». Le relativisme est assimilé à des «sables mouvants» et, plus loin, à des «marécages».

Mais l'incapacité à répondre aussi efficacement qu'on le voudrait, à la question posée, vient précisément de la pluralité des réponses qu'y donne le monde occidental et notamment : celles du christianisme, du marxisme, du «scientisme», de l'existentialisme, pour n'en citer que quelques-unes. Certes, l'unité donnerait plus de force, tout au moins immédiate et apparente, à notre civilisation. Mais la caractéristique de celle-ci, acquise après tant de luttes inhumaines, est l'acceptation du pluralisme. Alors, doit-on en revenir, par nostalgie de l'unité, à quelque système de valeurs imposé ? Cette tentative ne ferait que rejeter l'humanité blanche dans l'enfer abominable des guerres civiles idéologiques et dans le cycle des oppressions de toute nature. Ce n'est certes pas à cela que pense le «discours». Il entend seulement marquer une nette préférence, en félicitant la France d'avoir gardé «le culte des valeurs essentielles qui sont à la base de notre civilisation et qui sont l'héritage du christianisme». Et il s'agit, dans ce passage, des valeurs chrétiennes au sens le plus large, celles «qui s'imposent à tous les peuples, sous toutes les latitudes». On voit l'équivoque : si le christianisme est représenté comme l'ex-

pression, en Europe occidentale, des progrès généraux de la sagesse, de la morale, et des relations humaines, depuis le «tu ne tueras point» jusqu'au «ne fais jamais à autrui, ce que tu ne voudrais pas qu'on te fit», depuis la charité jusqu'à la fraternité, il est mis, en cela, sur le même pied que le bouddhisme, le stoïcisme, le socialisme occidental, le judaïsme, l'humanisme rationaliste et quelques autres courants. C'est très bien ainsi. Mais alors, le christianisme n'a pas, du point de vue des valeurs universelles, un caractère spécifiquement occidental.

S'il était question, au contraire, du christianisme historique, du christianisme des Eglises, alors le texte devrait être bien interprété comme une option pour la religion, pour une religion, contre la science et contre les autres morales à prescriptions universelles, ainsi qu'y incline - nous l'avons vu - la première partie du discours.

Quant au «relativisme», prenant acte de la pluralité des valeurs qui est le trait particulier de notre société, il se présente - en liaison avec le scientisme - comme l'attitude intellectuelle et morale qui permet de réaliser par la tolérance et par le dialogue, la réduction - progressive et librement voulue - de la multiplicité des idées, à des valeurs communes qui ne sont pas prédéterminées. C'est là, par exemple, l'esprit du «Libre Examen», de l'Université de Bruxelles. Est-il permis de dire que ce relativisme implique rigoureusement une moralité stricte ainsi que le plus authentique respect des personnes, et aussi qu'il invite au sacrifice suprême pour la liberté et la démocratie ? Le mémorial de l'Université suffirait à en témoigner.

Oui, la société occidentale est marquée par le grand mouvement du christianisme, système complet et prestigieux de valeurs, non seulement religieuses, mais morales, philosophiques, politiques, esthétiques et sociales. Cependant, ce n'est pas le christianisme qui a fait de l'Occident ce qu'il est spécifiquement et que les autres sociétés n'ont pu être. C'est le courant de pensée «scientiste» qui a fait de l'Europe la patrie de la science, et a donné un sens nouveau à l'aventure de l'humanité. Dans cette perspective, notre civilisation est plus héritière de la science que du christianisme.

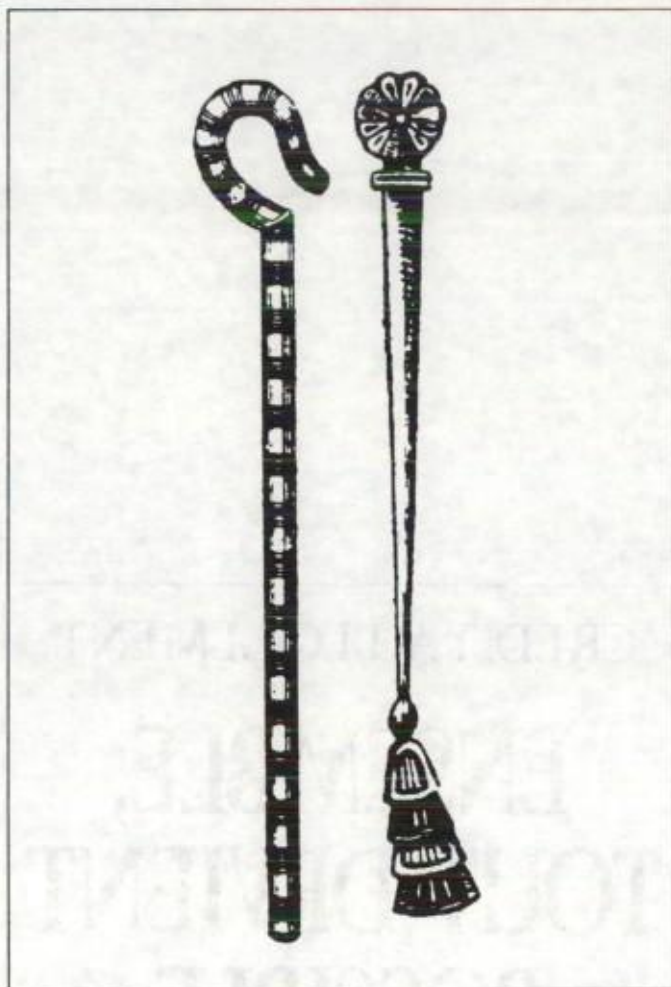
.../...

Aussi bien, le relativisme, qui est la clé de l'esprit scientifique, a été vivement combattu, tout au cours de l'histoire, par l'Eglise catholique. C'est là un fait. Mais au XX^e siècle, l'incompatibilité de la science et du catholicisme a cessé d'être affirmée et la religion n'éloigne plus nécessairement de la science.

Ne serait-ce pas un motif supplémentaire pour considérer le christianisme et la science, ensemble et «paritairement» - selon le langage à la mode - comme les «valeurs essentielles qui sont à la base de notre civilisation»? Cette formule ne donnerait-elle pas une exacte représentation de ce qu'est réellement la société belge ou occidentale ?

En conclusion, le discours royal du Louvre exprime, avec force et grandeur, des idées d'humanisme qui sont le patrimoine de tous les Belges et de tous les Européens occidentaux. Mais en se plaçant sur le terrain d'une autorité spirituelle, ce document devait fatalement verser dans la reconnaissance unilatérale d'un courant de pensée au détriment des autres. Il l'a fait dans un esprit chrétien, élevé certes, mais opposé radicalement au courant scientifique auquel de nombreux Belges et Européens s'honorent d'appartenir. Le discours sort de l'esprit pluraliste qui est propre à notre civilisation.

Il fallait que cela fût dit.



Sceptres : - égyptien
- assyrien



CREDIT AU LOGEMENT

**ENSEMBLE,
TOUT DEVIENT
POSSIBLE.**

CGER 

l'ordre des médecins en question

fondation willy peers

Nous nous sommes assigné comme tâche la promotion des idéaux du docteur Peers, entre autres en matière de santé publique, de justice sociale et d'enseignement.

Willy était un médecin engagé, il a oeuvré à un changement de société, éclairant la voie par son courage et son désintéressement.

Comme gynécologue compétent, il a contribué à l'autodétermination et à la libération des femmes : dans une optique de santé publique, il s'est battu pour qu'aient droit de cité l'accouchement sans douleur, la parenté responsable, la contraception, l'avortement médicalisé.

Comme apparaissent aujourd'hui burlesques les démêlés de Willy Peers avec la Députation permanente de la province de Namur (le reléguant dans une activité de laboratoire parce que «mal noté pour son attitude ouverte en matière de prescription contraceptive» - sanction annulée par la suite par le Conseil d'Etat) et avec le Conseil provincial de l'Ordre des médecins (le soumettant à une véritable persécution et le condamnant, à plusieurs reprises, à des suspensions de la pratique de la médecine de durées diverses).

C'est donc tout à fait normalement que, dans le cadre de nos objectifs, nous avons tenté de faire en 1991/92 une évaluation

critique du rôle et de l'activité de l'Ordre des médecins, après celle de Groupe d'Etude pour une Réforme de la Médecine (le Germ) en 1975 et 1982, celle de l'Alliance des mutualités chrétiennes (dossier publié dans *Orientation* en février 1981) et celle du groupe médical dit de «l'appel des 300» à la même époque (en réaction aux prises de position de l'Ordre des médecins lors de la grève des médecins de l'hiver 1979/80).

Cette évaluation critique s'est faite à l'occasion de deux colloques interdisciplinaires, qui ont réuni, entre autres, des médecins, des juristes, des philosophes moralistes, des syndicalistes (SETCa et CNE), et se sont tenus le 14 décembre 1991 et le 15 février 1992. Ceux-ci ont permis une large discussion des textes introductifs.¹

Cette fructueuse confrontation d'opinions nous donne l'occasion de publier, dans l'immédiat, un document actualisé sur l'Ordre des médecins dans le but d'en faire un instrument de discussion publique.

que reproche-t-on à l'ordre des médecins ?

Dans l'exposé des motifs du projet de loi n°200 créant l'Ordre des médecins, déposé sur le bureau du Sénat par le ministre A. Wauters le 13 mai 1937, il est dit : *«L'opinion publique et le corps médical déplorent depuis longtemps qu'aucune sanction ne puisse atteindre les médecins - peu nombreux en vérité - qui, sous le couvert de leur diplôme, versent dans le charlatanisme ou exploitent les malades»*. Et plus loin : *«Aucun recours n'est ouvert contre les manquements aux règles de cette probité professionnelle qui est l'honneur du médecin et la garantie de la population. Seule une juridiction professionnelle peut assumer ce rôle nécessaire»*.

Les arrêtés d'exécution concernant notamment l'élection des premiers Conseils de l'Ordre, certains principes de procédure et des mesures transitoires furent pris en 1939 par le ministre Merlot.

Mais c'est en 1945, au nom du Régent, qu'un arrêté permettra la naissance du premier Ordre des médecins de Belgique.

1. Une partie de ceux-ci ont été édités par le Germ dans un de ses *Cahiers*, sous le titre : «Questionnements croisés sur l'Ordre des médecins» (Jo Boule, Pierre de Lochet et Jacques Lemaitre).

Dans une deuxième étape, c'est en 1967 que les pouvoirs de l'Ordre des médecins et ses compétences vont être étendus par une loi prise **dans le cadre de pouvoirs spéciaux** (donc sans débat parlementaire, sans l'avis de la Commission de Santé publique de la Chambre et sans contrôle de l'opinion publique par l'intermédiaire des médias !).

Ce nouveau statut de l'Ordre des médecins est établi trois ans après la loi Leburton qui avait permis d'inscrire les honoraires médicaux dans le cadre d'un système conventionnel avec l'AMI. Le renforcement de l'autorité légale et symbolique du corps médical survient donc au moment où apparaissent des relations de dépendance de la médecine vis-à-vis de l'Etat et de la société.

L'Ordre peut, dès lors, **faire la loi** (rédiger le Code de déontologie et, pour les Conseils provinciaux, émettre des avis sur des questions de déontologie médicale non traitées dans le Code) **et la faire appliquer**, avec le pouvoir de sanctions disciplinaires.

une confusion des rôles

Cela va permettre de nombreux abus de pouvoirs, reflétant le plus souvent le souci de préserver le statut de la médecine libérale et le monopole de décision du médecin privé.

L'Ordre ne peut en effet pas, à cause même de la loi de 1967, respecter le principe de la séparation des pouvoirs, les Conseils provinciaux de l'Ordre ayant **à la fois la compétence d'établir des normes et d'imposer des mesures disciplinaires**.

Son fonctionnement est en outre peu démocratique, tant en ce qui concerne les règles d'éligibilité, le contrôle des élus et des comptes de l'institution que le huis clos et une procédure peu respectueuse des droits de l'individu et de la défense.

Les instances juridictionnelles de l'Ordre des médecins auraient dû fonctionner comme toutes les autres avec publicité des débats (sauf exceptions à préciser), droit d'appel, communication et motivation des décisions et des suites, séparation des fonctions d'instruction et de jugement...

Enfin, la déontologie de référence reste bâtie sur des notions aussi floues que «la dignité» et «l'honneur» de la profession et sur quel-

ques grands principes qui servent de référence aux médecins dans leur pratique libérale (libre choix, entente directe, liberté thérapeutique, secret médical...) sans qu'apparaissent suffisamment le souci de l'intérêt du patient et des atteintes à la qualité des soins dispensés ni celui de la collaboration positive du médecin à un bon fonctionnement du système de dispensation des soins de santé.

Les pouvoirs accrus de l'Ordre, son fonctionnement insuffisamment démocratique et ses références déontologiques dans sa fonction normative et disciplinaire ont entraîné :

- * censure des médecins qui expriment publiquement une opinion critique sur le système médico-sanitaire;
- * tracasseries et intimidations à l'égard de la médecine forfaitaire et vis-à-vis de structures préventives comme la médecine scolaire, l'ONE, le planning familial;
- * manifestations de mépris à l'égard d'initiatives prises par des infirmières;
- * persécution des médecins soucieux de l'autodétermination des femmes (contraception, avortement, éducation sexuelle...);
- * opposition à toutes nouvelles formes d'exercice de la médecine, ce qui vise surtout les «maisons médicales»²;
- * sanctions disproportionnées envers des médecins qui refusent son autorité en ne payant plus la cotisation obligatoire³;
- * refus de communiquer aux patients les suites données à des plaintes éventuelles, rendant par là-même inopérantes les poursuites civiles à l'égard des médecins incriminés;
- * extension abusive de ses compétences : par exemple dans l'agrégation des comités d'éthique et dans l'interdiction d'utiliser la méthadone sauf dans les centres agréés par l'Ordre.

2. A titre d'exemple, l'inculpation récente des médecins de la maison médicale de Barvaux pour «racolage de clientèle», alors qu'il avait été procédé en fait à une enquête scientifique destinée à améliorer concrètement la communication des patients avec le personnel soignant dans un souci de santé publique.

3. Rappelons ici la suspension d'un an infligée pour ce motif au docteur Colette Moulart qui refusait de payer sa cotisation pour des motifs idéologiques, sanction jugée excessive par le Conseil d'appel, qui l'a ramenée à quinze jours.

reprendre le débat

Ces faits, et d'autres, suscitent des réactions dans le corps médical. En 1974, le *Germ* et le *Werkgroep Gezondheidsvoorlichting* publient un dossier jugeant très sévèrement l'institution de l'Ordre des médecins et proposent sa suppression et celle du concept de droit disciplinaire médical.

En 1981, près de trois cents médecins décident de cesser de payer leur cotisation à l'Ordre.

Par la suite, il y a bien des exemples de refus de toute autorité de l'Ordre par des médecins «politisés», sans parler de tous ceux qui n'expriment pas publiquement leur opinion par crainte de représailles !

On constate une contestation croissante de la part du corps médical mais également, en même temps, des prises de conscience dans le monde politique.

Cela entraîne, entre autres, le dépôt de nombreuses propositions de loi (par des parlementaires du PSC, du PS, du CVP, de la VU - la plus radicale étant celle du député *SP* Hancké relayant les propositions du GERM), qui n'iront malheureusement pas jusqu'à la discussion effective.

Par contre, la population ne perçoit guère les enjeux, alors qu'il s'agit de problèmes qui devraient la concerner au premier chef puisque déterminant le fonctionnement du secteur sanitaire. Cela s'explique sans doute en partie par le fait que, dans l'idéologie dominante, la santé relève du privé et la maladie fait l'objet de traitements individualisés pour lesquels des professionnels sont spécifiquement mandatés. Dès lors, les problèmes liés à la maladie sont perçus en termes individuels et, de ce fait, difficilement abordés collectivement en termes politiques.

Pourtant cette réflexion collective ne peut être plus longtemps différée.

Que l'ensemble des intéressés prennent les choses en mains est la condition indispensable et essentielle d'un changement significatif.

Cela concerne aussi les parlementaires qui ont la responsabilité d'imposer un large débat destiné à revoir la législation concernant l'Ordre des médecins et de mettre en discussion le Code de déontologie.

y a-t-il encore place pour un ordre des médecins ?

C'est ici que se situent nos propositions en ce qui concerne l'éthique et les aspects normatifs dans le système de santé.

Les propositions que nous avançons se situent dans trois domaines : l'éthique et les aspects normatifs, l'évaluation permanente et l'Ordre des médecins lui-même.

éthique et aspects normatifs

Définir des règles d'éthique doit évidemment se faire en fonction des objectifs du système de santé - il s'agit ici de concevoir la santé comme un élément de toute politique et non plus seulement dans le cadre restrictif d'une politique de la santé, de la concevoir comme un élément essentiel du développement humain social et économique.

Une éthique de la santé est conditionnée bien évidemment par l'idée que l'on se fait de la santé.

Il faudra également tenir compte des problèmes qui naissent constamment dans notre société du fait de l'évolution scientifique et socio-culturelle.

Pour assurer ce suivi, il est sans doute important de développer les comités d'éthique de base comme il en existe, entre autres, dans les hôpitaux et les universités.

Cela implique aussi la tâche de recueillir un maximum d'informations en matière d'éthique du système de santé et de les répercuter dans les milieux professionnels et un large public.

L'objectif pourrait être la création d'une commission pluridisciplinaire composée de professionnels de la santé, de juristes, de philosophes, de moralistes et de représentants de la population. Cette commission aurait la tâche de discuter, de définir et de publier des avis en matière d'éthique du système de santé, les modalités du choix démocratique de ses membres restant à préciser.

Le souci de réaliser le bien-être objectif du patient, en tant qu'individu et membre de la société, doit être le fil conducteur dans le domaine des droits et des obligations.

Les soins de santé requièrent des règles éthiques qui concernent tant les intéressés eux-mêmes (obligation de prendre soin de sa santé) que des dispensateurs de soins (médecins, infirmières, personnel paramédical,...) et les institutions (hôpitaux, mutualités, sociétés d'assurances,...).

Comme l'a affirmé le Germ, le système de santé doit être chaleureux, respectueux de la personne humaine; il doit favoriser l'autonomie de l'individu par rapport à son environnement physique et social et, en particulier, par rapport à l'organisation médico-sanitaire.

Il faut refuser tout ce qui crée ou favorise des états de dépendance.

Le médecin ne peut, en aucun cas, se substituer aux personnes en matière de décision, quel que soit le domaine, et il doit admettre la participation de la collectivité aux décisions dans la mesure où elle est concernée, notamment quand il y a des implications sanitaires, culturelles ou économiques.

Le médecin devrait, tout en réduisant son pouvoir sur l'individu, accroître sa capacité d'intervention sur la société dans le but de mieux adapter le milieu de vie aux exigences sanitaires. La santé dépend, en effet, à l'heure actuelle au moins autant de facteurs économiques et sociaux que de la médecine elle-même.

Enfin, le médecin devrait créer les conditions d'une collaboration réelle avec les travailleurs sanitaires (infirmier(e)s, kinésithérapeutes, diététicien(ne)s,...) et avec les travailleurs sociaux, en renonçant à un système qui repose sur l'autorité et en évitant d'entretenir les connotations dévalorisantes de personnel auxiliaire ou subalterne.

Cette collaboration devrait tenir compte du rôle et de la fonction de chacun des acteurs de santé et refuser toute hiérarchie a priori.

Le travail en équipe pluridisciplinaire ne peut avoir que des effets bénéfiques pour les patients.

Il n'est pas inutile de réaffirmer ici que, dans notre optique, la déontologie ne peut plus être bâtie sur des notions aussi floues que «la dignité» et «l'honneur» de la profession médicale et qu'elle doit se préoccuper de façon prioritaire et exclusive de la qualité des soins dispensés.

évaluation permanente

Promouvoir la recherche biomédicale et socio-scientifique pour évaluer de façon permanente la politique de santé «intégrale» concerne plusieurs domaines importants :

- la recherche de l'étiologie socio-culturelle de la santé et de la maladie;
- l'évaluation de la politique de la santé;
- l'étude des programmes de la politique à suivre pour des groupes spécifiques (santé mentale, handicapés, personnes âgées, immigrés,...);
- la formation des prestataires de soins;
- l'évaluation scientifique des pratiques médicales et médico-sociales, ce qui constituerait, entre autres, une base de dialogue avec le corps médical et les autres professionnels de la santé dans le domaine de l'auto-évaluation et des processus de formation continue.

Il va sans dire que l'Ordre des médecins n'a aucune compétence particulière pour procéder à une évaluation globale des soins curatifs.

Les connaissances devraient, en effet, se développer en tenant compte des liens existant entre ceux qui opèrent sur le terrain et ceux qui se consacrent à la recherche.

La recherche ne doit pas seulement être issue du développement conceptuel mais surtout s'organiser autour des problèmes à résoudre.

Ceci permet de rappeler qu'un des objectifs majeurs est de créer des conditions, notamment par l'information et l'éducation à la santé, dans lesquelles chaque citoyen pourra se déployer de façon optimale en veillant sur sa santé et son bien-être et en exigeant les changements nécessaires à créer un environnement sain.

Cela concerne aussi bien la politique de l'emploi que les salaires et les conditions de travail.

propositions concernant l'ordre des médecins

La revendication radicale de suppression de l'Ordre des médecins, qui a été suscitée par ses nombreux abus de pouvoir, demeure une proposition controversée.

Nous ne nous situons pas actuellement dans cette perspective, même si elle est défendable à moyen terme.

Nous estimons qu'il s'agit de repreciser les compétences de l'Ordre des médecins par rapport aux autres institutions :

- celles s'occupant de santé publique comme les Commissions médicales provinciales, l'Académie de médecine, les sociétés scientifiques, les universités, l'INAMI, le ministère de la Santé publique...
- et celles des institutions de droit (juridiction civile et pénale).

Il s'agit simultanément d'exprimer l'exigence d'un fonctionnement démocratique de l'Ordre.

Exigences sans doute mais aussi interrogations.

Le débat que nous souhaitons dans la société et au Parlement devra notamment apporter des réponses aux interrogations suivantes :

- * faut-il promouvoir un droit disciplinaire interne comme dans les associations de droit privé (c'est par exemple ce qui existe aux Pays-Bas où la *Koninklijke Nederlandse Maatschappij ter Bevordering van de Geneeskunde*, qui groupe 90% des médecins, instaure son propre règlement disciplinaire seulement à l'égard de ses membres), ou un droit disciplinaire organisé par l'Etat comme c'est actuellement le cas en Belgique ?
- * faut-il faire perdre à l'Ordre des médecins son rôle judiciaire, tout en lui conservant ses attributions de conciliation intra et extra-professionnelles, sur le modèle des Chambres de notaires et d'huissiers de justice ?
- * faut-il transformer l'Ordre des médecins en un Ordre de toutes les professions sanitaires (les règles normatives étant fort voisines) ?

Un large consensus existe pour exprimer l'exigence de réformer les pouvoirs et le fonctionnement de l'Ordre.

En témoignent non seulement de nombreuses prises de position dans l'opinion publique et les deux colloques récents que nous avons organisés, mais aussi les nombreuses propositions de loi déposées par des parlementaires des principaux partis politiques visant à modifier les aspects négatifs de la loi de 1967.

Les sept principales revendications peuvent être résumées de la façon suivante.

- Modifier les règles d'éligibilité, y compris pour le Conseil national, rendre la présentation d'un programme obligatoire pour les candidats et donner la possibilité de contrôler l'activité des élus.
- Rendre incompatible la qualité de membre d'un Conseil de l'Ordre et une fonction dirigeante dans une organisation professionnelle.
- Amener les instances juridictionnelles à fonctionner avec publicité des débats (sauf exceptions à préciser), motivation des décisions et des suites, et information à ce sujet des plaignants avec possibilité d'appel pour ceux-ci.
- Séparer les fonctions d'instruction, d'inculpation et de jugement.
- Supprimer la compétence d'établir à la fois des normes et d'imposer des mesures disciplinaires, c'est-à-dire réaliser la séparation des pouvoirs.
- Mettre l'intérêt du patient au centre du droit disciplinaire et axer celui-ci essentiellement sur la préoccupation de maintenir une qualité élevée des soins.
- Revoir les aspects normatifs, c'est-à-dire remettre en chantier le Code de déontologie de 1975, en subordonnant son contenu aux travaux de la Commission pluridisciplinaire d'éthique de la politique de santé (à créer !) et en le discutant dans le cadre d'un large débat parlementaire relayé par les médias.

Notre conclusion sera brève :

quelles que soient les perspectives à moyen terme et les questions qui restent en discussion, nous affirmons que les mesures que nous proposons ont un caractère d'urgence et nous espérons qu'elles seront rapidement prises en considération par les parlementaires avec le soutien de l'opinion publique.

l'ordre des médecins est-il bon pour la santé ?

jacques lemaître *

S'adressant en premier au monde professionnel, le propos de la Fondation Peers qui précède tient pour acquis un certain nombre de repères théoriques. Il nous a paru utile d'explicitier les relations entre un document sur l'Ordre des Médecins et les conceptions progressistes de la santé qui animent les rédacteurs.

La santé a incontestablement plusieurs dimensions : le bien être, l'équilibre psychique, l'intégration sociale, la condition physique...

Définir la santé ne peut se limiter à parler d'absence de maladie, ni à la réduire au seul état de bien être physique, mental et social (cfr. la définition de l'OMS) c'est-à-dire en une sorte de nirvâna passif, pouvant même traduire une aliénation totale.

Pour moi, la santé est un état actif et dynamique qui doit permettre à chacun de surmonter les déséquilibres et les tensions inhérentes à la nature humaine et à la vie en société. Ou comme le disait le Conseil national de la CFDT française d'octobre 1976, «C'est la capacité active et autonome de chacun à se situer dans les diffé-

* Jacques Lemaître est vice-président de la Fondation Willy Peers.

rents rapports qu'il entretient dans toutes ses activités individuelles et sociales : rapport à son propre corps, rapports interpersonnels, rapports sociaux.»

Définie de cette façon, la santé est un «produit social», déterminé par des conditions individuelles et collectives.

La notion de santé contient, d'une part, une composante objective : le besoin de santé. La médecine tente de cerner ce besoin et d'y répondre dans le cadre d'un monopole qui a un caractère radical puisqu'il définit à la fois la demande et l'offre, comme l'avait souligné Ivan Illich (dans la Némésis médicale) : *«Un ensemble de professions se réservent le droit exclusif d'en évaluer les effets et rendent la consommation de leurs produits pratiquement obligatoire, en utilisant leur prestige pour éliminer de la vie quotidienne les choix alternatifs.»*

La notion de santé contient, d'autre part, une composante subjective : le désir de santé. La santé est alors identifiée au bien être et même au bonheur (*cf.* la définition de l'OMS).

Le droit à la santé exige que l'on accorde autant d'importance, si pas plus, aux facteurs d'environnement physique et social qu'aux soins de santé et que le système de santé soit adapté à l'être humain c'est-à-dire respecte la personne humaine et favorise son autonomie par rapport à l'environnement et plus particulièrement par rapport à l'organisation médico-sanitaire.

La politique de santé doit donc être globale : viser à dépasser largement une simple dispensation de soins et envisager des mesures dans des domaines aussi divers que la politique des revenus, l'emploi, les conditions de travail, l'enseignement et la formation, l'urbanisme, le vieillissement, les loisirs,...

Ainsi, parallèlement, en 1985, l'OMS a défini quatre directions d'action politique :

- assurer l'égalité devant et dans la santé;
- ajouter de la vie aux années;
- ajouter de la santé à la vie;
- ajouter des années à la vie.

de la santé aux soins

Les valeurs sociales et culturelles de toute société se reflètent bien

évidemment dans l'organisation médico-sanitaire et son éthique de la santé.

Dans notre organisation des soins médicaux, on peut distinguer ce qui concerne les bien-portants et les malades.

L'éducation sanitaire vise d'abord les bien-portants (vaccination, conseils psycho-sociaux, consultations concernant la nutrition ou les problèmes de l'adolescence, planning familial, consultations prénatales,...) elle est exercée par des travailleurs psycho-socio-sanitaires avec supervision médicale.

Les soins de maladie s'adressent bien entendu aux seuls malades, ils sont donnés par des médecins ou des groupes de médecins assistés par des paramédicaux.

La prévention secondaire visant l'obésité, le diabète, l'hypertension, les coronaropathies, les affections rhumatismales, la santé mentale, la gériatrie, etc., est un travail supervisé par les médecins mais où les paramédicaux jouent un rôle important.

La revalidation connaît la même situation.

Tout cela veut dire que si chez nous les médecins sont présents partout, ils sont particulièrement dominants dans les soins curatifs.

Ces constatations permettent de mieux situer l'importance relative de l'Ordre des médecins dans le système de santé.

L'Ordre joue son rôle normatif et disciplinaire essentiellement en médecine curative, il ne s'intéresse pas aux bien-portants.

Dans la médecine curative domine largement l'exercice libéral de la profession avec une éthique à caractère corporatif fermée à d'éventuels changements de pratique professionnelle et peu apte à résoudre les problèmes relationnels avec les patients, les autres professions sanitaires et les institutions diverses qui sont concernées par la santé publique.

Le code de déontologie a été rédigé en 1975 par les seuls médecins davantage pour valoriser leur pratique professionnelle que pour promouvoir une meilleure politique de santé.

Actuellement, la crise de la profession médicale est évidente et elle est aggravée par l'inflation médicale.

Il est frappant de constater que l'avenir de leur profession n'entraîne guère de réflexion ou de recherche collective de la part des médecins. C'est sans doute l'effet pervers de la vision libérale : même groupés en «syndicats», ils se contentent pour la plupart de défendre tant bien que mal leurs acquis dans l'exercice libéral.

obstacles au changement

Lorsqu'on se préoccupe de changement, une vue réaliste exige que l'on tienne compte du pouvoir médical dans notre société et aussi du fait que de gros intérêts politico-économiques s'opposent à toute modification de la situation actuelle.

Le pouvoir médical, et son quasi monopole, n'est actuellement guère contesté, même dans ses aspects négatifs.

De son côté, le pouvoir politique s'est en fait déchargé de la fonction de contrôler les abus grâce à une délégation de pouvoirs à la médecine libérale et à son organe normatif, l'Ordre des médecins.

Comme le souligne la Fondation Peers, le corps médical a obtenu, en 1967, dans le cadre de pouvoirs spéciaux, un important renforcement de son autorité légale et symbolique, apparemment en compensation des relations de dépendance à l'égard de la société engendrée par l'acceptation de conventions avec l'Assurance maladie-invalidité quelques années plus tôt.

Ces conventions comportaient pourtant de gros avantages pour le corps médical puisqu'elles assuraient la solvabilité de la demande face à une offre médicale restée entièrement libre.

Et effectivement, depuis lors, l'Assurance maladie-invalidité garantit le financement d'une offre médicale privée toujours croissante mais sans jamais avoir procédé à une évaluation de l'efficacité des dépenses considérables effectuées sur la santé de la population.

L'innovation technique en matière de diagnostic et de traitement va être fortement stimulée en médecine curative car tout devient rapidement obsolète.

La consommation médicale n'est pas freinée puisqu'elle est manifestement, dans ce domaine, un support de profit et d'accumulation pour le capital.

A l'inverse, éducation sanitaire ou médecine préventive n'ont guère d'intérêt pour lui !

Notre système économique, très motivé par le caractère marchand du progrès technique et des innovations scientifiques, va favoriser au maximum la médicalisation de toute sensation de «mal être» en sensation de morbidité.

Cette tendance de fond est toutefois modulée par la conjoncture de crise économique. Ces dernières années, le pouvoir politico-économique est passé, dans notre pays d'une logique de croissance (expansion des services sanitaires, progrès de la couverture sociale, essor des technologies médicales) à une logique de rationnement (maîtriser les dépenses et rechercher l'efficacité mais sans évaluation scientifique valable de l'utilisation des ressources en santé publique), mais avec un niveau de dépense qui reste élevé. Si bien que notre système de santé apparaît comme un bel exemple de compromis socio-politique : compromis entre médecine libérale et sécurité sociale, compromis entre généralisation de la protection sociale et pluralisme institutionnel, compromis entre services publics et système d'actions privées autonomes.

Comment, dans ce contexte, pouvons-nous obtenir facilement une réforme de la pratique médicale et une promotion du système de santé ?

que faire dans ces conditions ?

Il faut relever évidemment que le public est peu au fait de la possibilité d'une amélioration du système de santé, et entretenu dans des attitudes de soumission dans la gestion de sa propre santé. Soulignons notamment :

- la définition étroitement technique et médicale de la santé;
- le fait que la lutte sociale s'organise principalement autour de la production et beaucoup plus faiblement dans la sphère de la reproduction de la force de travail dont fait partie la santé;
- les aspects psychologiques : la maladie engendre de l'appréhension et comporte une importante charge affective, elle est donc vécue comme un problème individuel, de ce fait les pro-

blèmes de santé sont difficilement traduisibles en termes politiques et traités collectivement;

- le sentiment d'incompétence entraînant une attitude passive de consommateur...

Les propositions de la Fondation Peers répondent à des interrogations qui étaient multiples :

- comment une déontologie uniquement médicale peut-elle éviter le piège du corporatisme et avoir une approche pluridisciplinaire des problèmes sanitaires ?
- ne faudrait-il pas élaborer avec la participation de tous les intéressés une éthique de la santé dont l'éthique médicale ne serait qu'un aspect particulier ?
- ne serait-il pas utile de créer des instances d'expérimentation et de recherche en ce qui concerne l'organisation médicale et sanitaire ?
- comment utiliser la participation de la population à la détermination des besoins et à la décision concernant l'action collective sanitaire ?
- etc.

Le document établi par elle a l'ambition d'être un instrument de discussion publique, sur un sujet qui a disparu de l'ordre du jour alors que, déjà dans la déclaration gouvernementale du printemps



Les Cahiers
Marxistes sont
déposés dans les
librairies suivantes :

- **BIBLIO-REGENCE**
rue de la Régence 53 - 4000 Liège
- **CLUB ACHILLE CHAVEE**
rue Abelville 34 - 7100 La Louvière
- **F.N.A.C.**
City II, rue Neuve - 1000 Bruxelles
- **LE LIVRE INTERNATIONAL**
bd. Lemonnier 171 - 1000 Bruxelles
- **LE MONDE ENTIER**
rue du Midi 162 - 1000 Bruxelles
- **LIBRAIRIE L'AVENIR**
rue St Léonard 102 - 4000 Liège
- **LIBRAIRIE LA DERIVE**
Grand'Place 10 - 4500 Huy
- **LIBRAIRIE ANDRE LETO**
rue d'Havré 35 - 7000 Mons
- **LIBRIS - TOISON D'OR** Espace Louise
av. de la Toison d'Or 40, 42 - 1060 Bruxelles
- **PRESSES UNIVERSITAIRES DE BRUXELLES**
av. Paul Héger 42 - 1050 Bruxelles
- **TELE-LIVRES**
Court St Michel - 1040 Bruxelles
- **TROPISMES**
Galerie des Princes - 1000 Bruxelles

REVUE BIMESTRIELLE

Editeur responsable
Pierre Gillis
6, rue N-D Débonnaire
7000 Mons

ISSN : 0591-0633

Membre de l'Association des revues
scientifiques et culturelles (ARSC)

Dépot Bruxelles X

200 F.